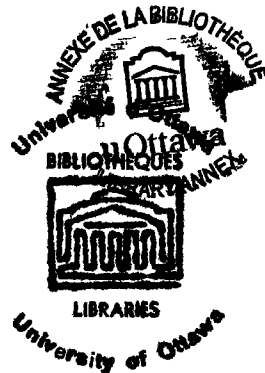


MAITRISE ES ARTS (HISTOIRE)

Les élèves du collège-séminaire de Rimouski
(1863-1903)

par

Georgette Grand'Maison, R.S.R.
B.A., B. Hist., L. Péd.



DEPARTEMENT D'HISTOIRE

Faculté des Arts
Université d'Ottawa

1971

UMI Number: EC55175

INFORMATION TO USERS

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleed-through, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.



UMI Microform EC55175
Copyright 2011 by ProQuest LLC
All rights reserved. This microform edition is protected against
unauthorized copying under Title 17, United States Code.

ProQuest LLC
789 East Eisenhower Parkway
P.O. Box 1346
Ann Arbor, MI 48106-1346

AVANT-PROPOS

Nous voulons exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui nous ont aidée à réaliser la présente recherche, par leurs bons offices ou par leurs conseils:

à monsieur Serge Gagnon, professeur d'histoire à l'Université d'Ottawa, qui a bien voulu diriger notre travail et dont les conseils nous furent très utiles;

à monsieur l'abbé Grégoire Rioux, archiviste du collège-séminaire de Rimouski qui nous a toujours accueillie avec bienveillance, lors de nos fréquentes visites;

à messieurs les curés de Saint-Germain de Rimouski et de l'Isle-Verte qui nous ont donné accès aux archives paroissiales;

à monsieur le pronotaire des archives judiciaires de Rimouski, qui nous a permis de consulter les registres d'état civil.

La bienveillante collaboration de toutes ces personnes nous a facilité l'enquête entreprise sur les premiers élèves du collège de Rimouski et nous a permis de compléter la présente thèse.

G.G.

TABLE DES MATIERES

	Pages
Avant-propos	I
Table des matières	II
Liste des tableaux, figures, carte	IV
Sigles et abréviations	VII
Bibliographie	VIII
INTRODUCTION	1
Chapitre premier : LE MILIEU D'ORIGINE	7
1. Le recrutement	8
A. Les courbes de fréquentation.....	8
B. Les facteurs de recrutement.....	12
2. Le milieu géographique	17
A. Le diocèse de Rimouski	17
B. Les régions de recrutement	20
3. Le milieu social	22
A. Les professions des parents	22
B. L'origine professionnelle des élève- s de chaque région.....	29
C. L'origine ethnique	32
D. Les progrès de l'instruction.....	33
4. Le milieu familial	36
A. Le nombre d'enfants par famille, région I	36
B. Le paiement des frais collégiaux.	41
C. Les sources de l'aide financière.	48
Chapitre II : LA SCOLARITE.....	60
1. Organisation disciplinaire et acadé- mique	61
A. Règlement disciplinaire	62
B. Programme académique	64

TABLE DES MATIERES

III

Pages

2.	La préparation scolaire	66
A.	L'inscription directement en Humanités	67
B.	Les paroisses plus favorisées ..	68
3.	L'âge des élèves	72
A.	L'âge moyen en Humanités	72
B.	L'âge moyen dans les autres classes	79
4.	La persévérance au collège	83
A.	L'âge des finissants	83
B.	L'âge des non-finissants	87
C.	Les non-finissants d'après le milieu géographique et socio-professionnel.....	90
D.	Les causes de la non-persévérance	93
Chapitre III : L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE		101
1.	L'origine géographique et sociale des finissants	102
A.	Les finissants d'après les régions géographiques	102
B.	Les finissants d'après leur appartenance socio-professionnelle.	108
2.	Les carrières des finissants.....	110
A.	Les professions choisies	110
B.	Les carrières en regard de l'occupation des parents	123
3.	L'orientation des non-finissants ..	126
4.	Les personnalités dominantes	130
A.	Dans le clergé	130
B.	Dans la vie professionnelle et sociale	135
C.	Dans la vie politique	140
CONCLUSION		144
Appendices 1, 2, 3		146
Index		151

LISTE DES TABLEAUX, FIGURES ET CARTE

TABLEAUX	Pages
I Profession du père des élèves inscrits au collège-séminaire de Rimouski (sept. 1863-juillet 1903).....	23
II Profession du père selon l'origine géographique des élèves inscrits au collège-séminaire de Rimouski (1863-1903).....	30
III Moyenne d'enfants par famille pour les élèves du collège-séminaire de Rimouski (1863-1903-Région I).....	37
IV Rang occupé dans la famille par les élèves du collège-séminaire de Rimouski (1863-1903-Région I).....	39
V Modes de paiement des dépenses collégiales par les élèves du collège-séminaire de Rimouski (1863-1903).....	42
VI Acquittement complet ou partiel des dépenses collégiales par les élèves du collège-séminaire de Rimouski (1863-1903).....	45
VII Revenus du collège-séminaire de Rimouski au début de chaque décennie (1863-1904).....	57
VIII Lieux d'origine des élèves qui s'inscrivent directement en Humanités au collège de Rimouski (1970-1903).....	69
IX Evolution de l'enseignement dans la région bas-laurentienne (1863-1903).....	71
X Ecart d'âge les plus importants chez les débutants au collège de Rimouski (1863-1903)....	76
XI Moyenne générale des âges des débutants au collège de Rimouski pendant les quatre décennies (1863-1903).....	77
XII Age moyen des élèves de chaque classe du collège de Rimouski au début de quatre décennies...	79
XIII Persévérance des élèves débutant au séminaire de Rimouski (1963-1903).....	83

TABLEAUX	Pages
XIV Persévérance des élèves inscrits au séminaire de Rimouski après les Humanités (1863-1903)...	88
XV Age moyen des élèves qui discontinuent leurs études classiques après avoir fréquenté le séminaire de Rimouski (1863-1903).....	89
XVI Les non-finissants au collège de Rimouski d'après les régions géographiques (1863-1903)....	91
XVII Groupes socio-professionnels auxquels appartiennent les élèves qui discontinuent les études classiques (1864-1903).....	92
XVIII Elèves du séminaire de Rimouski qui ont doublé des classes (1863-1903).....	95
XIX Finissants à Rimouski et ailleurs d'après les régions géographiques (1869-1908).....	103
XX Finissants à Rimouski et ailleurs dans les paroisses qui ont envoyé plus de 5 élèves au séminaire de Rimouski (1869-1908).....	105
XXI Finissants à Rimouski et ailleurs d'après l'appartenance socio-professionnelle des parents (1869-1908).....	108
XXII Professions choisies par les finissants de Rimouski ou ailleurs (1869-1908).....	111
XXIII Répartition des vocations sacerdotales d'après les régions d'origine (1869-1908).....	113
XXIV Répartition des professions à l'intérieur des carrières libérales choisies par les finissants du séminaire de Rimouski (1869-1908)....	118
XXV Répartition des carrières des finissants en regard de l'occupation des parents (1869-1908)..	124
XXVI Orientation des non-finissants au collège-séminaire de Rimouski (1864-1903).....	126
XXVII Orientation des non-finissants du collège-séminaire de Rimouski en regard de la profession des parents (1864-1903).....	129

FIGURES	pages
I Nombre d'élèves inscrits (sept. 1863-juillet 1903), cours commercial et classique, collège de Rimouski.....	9
II Nombre d'élèves inscrits (sept. 1863- juillet 1903) au collège-séminaire de Rimouski.....	11
III Courbe de variation de l'âge moyen des élèves du collège de Rimouski entrés en Humanités (sept. 1863-sept. 1903).....	74
IV Groupement des débutants du collège de Rimouski par catégories d'âges (sept. 1863-juill.1903).	75
V Age des finissants en juillet-août au séminaire de Rimouski (1869-1908)	85
VI Variations quinquennales des vocations sacerdotales au séminaire de Rimouski (1868-1908)...	115
VII Variations quinquennales des avocats, médecins, notaires au séminaire de Rimouski (1868-1908).....	119
 CARTE	
I Origine géographique des élèves à leur inscription (d'après les fiches et les registres) 1863-1903.....	19

SIGLES ET ABREVIATIONS

AAR	Archives de l'archidiocèse de Rimouski
ACSAP	Archives du collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière
ASQ	Archives du séminaire de Québec
ASR	Archives du séminaire de Rimouski
CEGEP	Collège d'enseignement général et professionnel
Mass.	Massachusetts
RS	<u>Recherches Sociographiques</u>
RSEBC	<u>Rapport du surintendant de l'Education du Bas-Canada</u>
RSIP	<u>Rapport du surintendant de l'Instruction publique</u>
Vict.	Victoria

I. SOURCES

A. Archives du collège-séminaire de Rimouski

a) Fichiers et registres

Fiches d'inscription de tous les élèves du collège-séminaire depuis septembre 1863 à juillet 1964. Fiches de 18cm par 20 pour chaque élève, classées par ordre alphabétique. On y trouve le nom du père, sa profession, l'année d'inscription de l'élève, l'année de son départ, les classes suivies, les causes de certains départs prématurés et l'orientation pour la plupart.

Livre d'entrée des élèves du séminaire de Rimouski, 1889-1903. Nom de l'élève, du père, sa profession, le lieu de sa résidence, son âge, la date d'entrée et de la sortie, remarques.

Palmarès 1867-68-69-70-72-73-74 et notes d'examens. Registres contenant les résultats scolaires pour chacun des semestres avec les prix mérités à la fin de l'année.

Registres d'inscription des élèves du séminaire de Rimouski, 1867-89. Nom du père, sa profession, le lieu de sa résidence, l'âge de l'élève, la date de l'entrée, celle de la sortie, des remarques sur les départs, l'orientation.

Registres d'inscription des élèves du séminaire de Rimouski, 1875-76, 1888-89. Nom de l'élève, du père, sa profession, le lieu de sa résidence, la date de l'entrée et celle de la sortie, des remarques sur les départs et l'orientation.

Registres des notes méritées par les élèves du séminaire de Rimouski aux examens depuis l'année 1868-69 à 1887-88. Utiles pour constater le résultat du travail scolaire, les absences, mais pas complet sous ce rapport.

Registre des notes méritées par les élèves du séminaire de Rimouski aux examens depuis l'année 1888-89 jusqu'à 1900.

b) Divers

Nous avons consulté les papiers conservés dans trois boîtes; tous les documents ont été dactylographiés et ils sont classifiés sous les titres suivants:

Archives du séminaire de Rimouski, 97 pages: lettres échangées entre l'abbé Georges Potvin et les autorités religieuses et civiles, (1854-1870);

Cahiers de correspondance, 239 pages: lettres d'affaires, échanges de correspondance avec les protecteurs du collège, (1854-1900);

Collège de Rimouski, 150 pages: correspondance et journal depuis 1855-56 au 27 août 1867.

Autres documents variés se présentant sous forme de cahiers, de registres, de listes:

Collège de Rimouski, 1862 à 1875, 99 pages: noms des professeurs et leurs occupations, noms des élèves inscrits avec l'âge, la profession du père et le lieu du domicile;

Collège de Rimouski, d'après un journal tenu par son premier directeur, cahier I, 1853-62, 76 pages; cahier II, 1862-67, 128 pages; cahier III, 1867-70, 87 pages; cahier IV, programme industriel et classique, 15 pages;

Notes historiques ou "Journal de E. Couture", ptre, professeur et préfet des études, vol. I, 1873-75, vol. II, 1875-77, vol. III, 1877-79. 1130 pages relatant les principaux événements du collège, vus par un préfet. Index fait en 1966;

Liste des fondations 1863-1965, relevé fait par l'Archiviste. Somme accumulée chaque année. 1 page dactylographiée;

Liste des octrois du gouvernement provincial, relevé fait par l'Archiviste. On y trouve le nombre d'élèves et la moyenne per capita versée par année pour les années 1890-91 à 1936-40. 1 page dactylographiée;

Liste des recettes du séminaire de Rimouski: 1890-91 à 1914-15. Le document a été préparé par l'Archiviste et il indique les recettes ordinaires, les recettes extraordinaires et les subventions gouvernementales. 1 page dactylographiée;

Livres de comptes personnels et Grand livre, vol. I, 1867, vol. 2, 1868-71, vol.3, 1879-80, vol.4, 1892-95, 1896-97, vol. 5, 1880-1903. On y trouve le détail du paiement des comptes de chaque élève, avec les débits et les crédits ainsi que les soldes de comptes. Le nom des bienfaiteurs et des protecteurs est généralement indiqué. On peut y voir les formes d'aides accordées à l'élève: bourses diocésaines, pourcentage des fabriques, faveur du séminaire, don de succession;

Livres de redditions de comptes, 1863-1910. En plus du détail des recettes et des dépenses, les successions et les fondations y sont indiquées;

Procès-verbaux de la commission scolaire de Rimouski, 2 sept. 1861 au 16 février 1875, 38 pages dactylographiées;

Rapports annuels au Surintendant de Québec, 1879-80, 1882-83, 1886-89, 1890-93, 1894, 1910. Statistiques sur les élèves et sur les finances du séminaire;

Registres des délibérations du Conseil du séminaire de Saint-Germain de Rimouski: Registre A, 1870-1885, 225 pages; Registre B, 1885-1907, 438 pages. Compte-rendus des réunions du Conseil; très utiles pour expliquer certaines exclusions; les noms des bénéficiaires de bourses et de faveurs particulières y figurent ainsi que les décisions concernant les finances;

Registre des dons faits aux collèges commercial et industriel de Rimouski, 1862-67. Utile pour connaître les premières successions et les premières fondations;

Registre des procédés et délibérations de MM les commissaires de la municipalité du village de Rimouski érigé pour les fins scolaires le 29 août 1861. Il renferme les premières décisions concernant le collège de Rimouski;

Répertoire des publications des anciens élèves (cours classique) du séminaire de Rimouski. Publication de la bibliothèque du séminaire 1964, par André-Albert Gauvin, ptre, directeur de la bibliothèque. Très utile pour connaître les oeuvres des anciens. 36 pages dactylographiées.

B. Archives de l'archevêché de Rimouski

Aux archives de l'archevêché de Rimouski, nous avons pris connaissance de la correspondance échangée entre les évêques Jean Langevin et André-Albert Blais et les autorités du collège. Ces lettres sont conservées par ordre chronologique dans trois chemises portant le titre:

Institutions 1854-1870, 1870-1887, 1888-1910. On y trouve aussi les documents officiels venus d'une autorité civile ou religieuse:

Registres diocésains de 1867 à 1910. Ils comportent des statistiques sur les écoles du diocèse et la fréquentation scolaire

C. Archives du séminaire de Québec et du collège de Lévis

Aux archives du Petit séminaire de Québec et du collège de Lévis, nous avons trouvé les fiches d'inscription de certains élèves qui ont fréquenté ces institutions soit avant de venir à Rimouski, soit après le début du cours classique. Nous présentons à l'appendice 3 les noms ainsi recueillis pour l'utilité de notre recherche.

D. Archives des paroisses

Nous avons dépouillé les registres des baptêmes, des mariages et des sépultures, pour la période de 1825 à 1908 dans les presbytères des paroisses suivantes:

Saint-Germain de Rimouski et l'Isle-Verte.

E. Archives judiciaires

Aux archives judiciaires de Rimouski, nous avons également fait le dépouillement des registres pour les paroisses suivantes:

Bic, Sacré-Coeur, Saint-Anaclet, Saint-Fabien, Sainte-Flavie, Saint-Simon.

F. Annuaires, répertoires

Amicale et Alma Mater. Répertoire des anciens du cours classique du séminaire de Rimouski, 1862-1952. Rimouski, Imp. Générale, limitée (s.d), 139 p., 16 cm, ill.

Annuaire de l'Université Laval, 1918-19, Imp. de l'Université, Québec.

Annuaire du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 1-10, 1887-97, Imp. de Firmin H. Proulx, 1888.

Annuaire du séminaire de Rimouski, 2 vol., 1886-94, 1894-1902. Rimouski, Imp. A.- G. Dion, 20 cm.

FORTIN, Alphonse, ptre. Album des anciens du séminaire de Rimouski. Rimouski, Imp. Gilbert Limitée, 1940. XI-XVII, 159 p., 396 p., 28 cm, ill.

[TETU, abbé François]. Catalogue des anciens élèves du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 1827-1927.

II. DICTIONNAIRES, INVENTAIRES, PUBLICATIONS OFFICIELLES

ALLAIRE, abbé J.-B.-A. Dictionnaire biographique du clergé canadien-français. 2 vol., vol. I, Les Anciens, vol. II, Les contemporains. Saint-Hyacinthe, La Tribune, 1908, 23 cm, ill.

CARBONNEAU, Mgr alphonse. Généalogies de Rimouski. Tableaux généalogiques des mariages célébrés dans les paroisses du diocèse de Rimouski, situées dans les comtés de Rimouski, Matane, Matapédia et Témiscouata et dans celles de Sainte-Anne-des-Monts et du Cap-Chat dans les comtés de Gaspé, depuis l'origine des paroisses à venir jusqu'à 1902 inclusivement. 1ère série, 3 vol., 2e série, 2 vol. Rimouski, séminaire de Rimouski, 1936, 21 cm.

CHOUINARD, abbé E.-P. Galerie des prêtres du diocèse de Saint-Germain de Rimouski. Québec, Dussault et Proulx, 1902. 252 p., 15 cm., ill.

MORIN, abbé A.-Cléophas. Dans la maison du Père, nécrologie sacerdotale du diocèse de Rimouski, 1867-1967. Rimouski, 1967. V-XI, 243 p., 20 cm., ill.

Rapport du surintendant de l'Education dans le Bas-Canada pour l'année 1856. Toronto, John Lovell, 1859.

Rapport du surintendant de l'Instruction publique, 1863-64, 1873-74, 1883-84, 1893-94. Québec.

Recensement du Canada, 1861, 1871, 1881. Vol. I et IV. Toronto et Ottawa, Imprimerie de Sa Majesté.

III. ETUDES

A. Spéciales

Bénédiction du nouveau séminaire de Saint-Germain de Rimouski. Rimouski, Imp. d'Adhémar Dion (s.d), 76 p., 20 cm.

CHARRON, abbé Fortunat. Fêtes du cinquantenaire les 22-23 juin 1920. Rimouski, Imp. Vachon. 220 p., 24 cm., ill.

LAMONTAGNE, abbé Armand. Le "Livre de Raison" du séminaire de Rimouski, 1863-1963. Images du passé. Promesses d'avenir. Rimouski, Imp. Blais, (s.d). 5 schémas, 29 cm., ill.

SYLVAIN, abbé R.-Philippe. Le collège industriel de Rimouski. Rimouski, Imp. F.-X. Létourneau, 1903. 21 p., 22 cm.

SYLVAIN, abbé R.-Philippe. De la fondation du collège de Rimouski et de son fondateur. Rimouski, Imp.F.-X. Lé-tourneau, 1903. 9 p., 22 cm.

B. Diverses

AUDET, Louis-P. Le système scolaire de la province de Québec, 6 vol. Québec, Ed. de l'Erable, 1950-56. Vol.1 345 p., vol. 3, 323 p., 18 cm.

BASTIEN, Hermas. Olivar Asselin. Montréal, Ed. Bernard Valiquette, 1938, 220 p., 19 cm.

BENOIST, Emile. Rimouski et les pays d'en bas. Montréal, Ed. du Devoir, 1945. 193 p., 19 cm.

BOISSONNAULT, Charles-Marie. Histoire de la Faculté de Médecine de Laval. Québec, PUL, 1953. 438 p., 25 cm, ill.

BLANCHARD, Raoul. L'Est du Canada français. Montréal, Beauchemin, Limitée, 1935. 364 p., 23 cm, ill. (T.I)

CHOQUETTE, chan. C.-P. Histoire du séminaire de Saint-Hyacinthe depuis sa fondation jusqu'à nos jours. 2 vol. Montréal, Imp. des sourds-muets, 1911 et 1912. 558 et 403 p., 23 cm., ill., index au vol. II.

DAINVILLE, François de, S.J. "Collège et fréquentation scolaire au XVIIe siècle", dans Population, XII, 3 (sept.) 1957, p. 467-494, graph., cartes.

"Effectifs des collèges et scolarité aux XVIIe et XVIII siècles dans le nord-est de la France", dans Population, X, 1 (janv.-mars) 1955, p. 455-488, graph. tabl.

DOUVILLE, abbé J.-A.-Ir. Histoire du collège-séminaire de Nicolet, 1803-1903, 2 vol. Vol. II, 1861-1903. Montréal, Lib. Beauchemin, 1903. XIII, p. 180-304, 23 cm., ill.

FAUCHER, Albert. "L'émigration des Canadiens-Français au XIXe siècle". Position du problème et perspectives, dans Recherches Sociographiques, V, 3 (sept.-déc.) 1964, p. 277-319.

FEDERATION DES COLLEGES CLASSIQUES. Notre réforme scolaire, II, L'enseignement classique, mémoire à la commission royale d'enquête sur l'enseignement. Montréal, Centre de Psychologie et de Pédagogie, 1963. 249 p., 20 cm., tabl.

FLEURY-GIROUX, Marie. "Fécondité et mortalité en Gaspésie et dans le Bas Saint-Laurent", dans Recherches Sociographiques, IX, 3 (sept.-déc.) 1968, p. 247-265.

GAGNON, Serge. Le clergé, les notables et l'enseignement privé au Québec: le cas du collège de Sainte-Anne 1840-1870. Conférence donnée à l'Université d'Ottawa, mai 1970. 32 p., 28 cm.

GAUVREAU, Charles A. Les Trois-Pistoles, Histoire de ma paroisse, 2 vol. Rimouski, Imp. des SS de N.-D. du Saint-Rosaire, 1950. 274 et 290 p., 19 cm., ill.

GOSSELIN, André. "Evolution économique au Québec: 1867-1896", dans Cahiers de l'Université du Québec, Economie québécoise, 1-2, 1969, p. 106-144.

GUAY, abbé Charles. Chronique de Rimouski. Québec, Imp. P.-G. Délisle, 1873. 417 p., 20 cm.

HAMELIN, Jean et ROBY, Yves. "L'évolution économique et sociale du Québec, 1851-1896", dans Recherches Sociographiques, X, 2-3 (mai-déc.) 1969, p. 157-169.

HAMELIN, Louis-Edmond. "Evolution numérique séculaire du clergé catholique dans le Québec", dans Recherches Sociographiques, II, 2 (avril-juin) 1961, p. 189-241.

Hommes et choses du pays. Album de coupures de presse d'un intérêt régional. Nécrologies de certains hommes qui ont étudié au collège de Rimouski. 185 p., 23 cm.

LABARRERE-PAULE, André. Les instituteurs laïques au Canada français, 1836-1900. Québec, PUL, 1965. 471 p., 25 cm.

LANGEVIN, Mgr Jean. Mandements et lettres circulaires. Rimouski, Imp. du Saint-Rosaire. 3 vol., 1867-72, 1872-76, 1876-91, 20 cm.

LESSARD, Claude. L'histoire de l'éducation au séminaire de Nicolet, 1803-1863. Thèse dactylographiée de diplôme d'études supérieures, Faculté des lettres, Université Laval, 1963. XXXI-358 p., 28 cm., bibl., index.

LESSARD, Claude. Le collège-séminaire de Nicolet, 1863-1935. Thèse dactylographiée de doctorat, Faculté des lettres, Université Laval, 1970. LI-717 p., 28 cm., bibl. index.

LEVESQUE, Ulric. Les élèves du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 1829-1842. Mémoire de licence ès lettres (histoire) présenté à l'Institut d'histoire (Laval) en mars 1965. VI-XIII, 60 p., 28 cm., fig., tabl.

MARTIN, Yves. Etude démographique de la région du Bas Saint-Laurent. Conseil d'orientation du Bas Saint-Laurent, 1959. 129 p., 28 cm., graph., annexes.

MICHAUD, abbé Jos.-David. Le Bic. Les étapes d'une paroisse. 2 vol.. Québec, Action sociale ltée, 1926. 328-250 p., 23 cm., ill.

Notes historiques sur la vallée de Matapédia. Val-Brillant, "La voix du Lac", 1922. 242 p., 23 cm., ill.

PAQUET, Gilles. "L'émigration des Canadiens-Français vers la Nouvelle-Angleterre, 1870-1910". Prises de vue quantitatives, dans Recherches Sociographiques, V, 3 (sept.-déc.) 1964, p. 319-371.

PELLAND, Alfred. La Gaspésie. Esquisse historique, ses ressources, ses progrès et son avenir. Québec, Ministère de la colonisation, des mines et des pêcheries, 1914. 273 p., 22 cm.

Rapport de la commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. T.II, Les structures pédagogiques du système scolaire. Montréal, Imp. DesMarais, 1964. IX-404 p., 25 cm.

ROY, abbé Camille. L'Université Laval et les fêtes du cinquantenaire. Québec, Typographie Dussault, 1903. 395 p., 25 cm.

SAVARD, Pierre. "La vie du clergé québécois au XIXe siècle", dans Recherches Sociographiques, VIII, 3 (sept.-déc.) 1967, p. 259-275.

VACHON, André. Histoire du notariat canadien (1621-1910). Québec, PUL, 1962. XXVIII-209 p., 23 cm., bibl., index.

INTRODUCTION

Avec les transformations contemporaines de la vie politique, sociale, culturelle et même religieuse du Québec, de nombreuses questions se posent sur la valeur du système d'enseignement secondaire qui a prévalu au Canada français jusqu'à la révolution culturelle, amorcée en 1960. Les historiens et les sociologues se penchent avec plus d'intérêt que jamais sur l'histoire des Collèges classiques, plutôt dans leurs faits d'enseignement que dans les événements marquant les étapes de leur évolution.

Par cette étude des quarante premiers groupes de finissants qui ont fréquenté le collège-séminaire de Rimouski, de 1863 à 1903, nous voulons obtenir un éclairage précis sur l'origine, l'âge scolaire, la persévérance et l'état de vie des élèves qui se sont inscrits dans une institution secondaire bien enracinée dans un milieu rural à la fin du XIXe siècle.

Le collège-séminaire de Rimouski a retenu notre attention parce que nous connaissons bien la région où il a pris naissance et aussi parce que tous les faits d'enseignement primaire et secondaire du Bas Saint-Laurent nous intéressent plus particulièrement. Comme ce sont les élèves qui sont la cause première d'une institution, ils seront l'objet principal de notre enquête, quitte à utiliser certains événements pour expliquer des comportements.

Nous avons puisé largement aux Archives du collège-séminaire de Rimouski localisées depuis février 1970 à la Résidence Mgr Lionel Roy¹; l'ancien collège étant devenu la propriété d'une corporation publique qui dispense le nouveau programme des Cegep. Nous y avons consulté les registres et les fiches d'inscription, les catalogues et les listes d'élèves, les chroniques, les registres des procès-verbaux des réunions du Conseil, les cahiers de notes, les livres de comptes. Les Archives de l'Archevêché de Rimouski nous ont aussi été accessibles; nous y avons pris connaissance de la correspondance échangée entre les autorités religieuses et civiles et les organisateurs du collège.

Nous avons complété certaines données dans les presbytère de Saint-Germain de Rimouski, de l'Isle-Verte et aux Greffes du Palais de Justice de Rimouski. Des recherches ont été effectuées aux Archives du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, du collège de Lévis, du séminaire de Québec, des facultés de Médecine et de Droit de l'université Laval.

1 Ancienne Ecole d'Agriculture située à 83 rue Saint Jean-Baptiste; elle porte aujourd'hui le nom d'un ancien (1899-1905) qui fut professeur, directeur et supérieur du collège-séminaire.

Cette étude quantitative de la clientèle scolaire emprunte aux travaux du Père François de Dainville qui a écrit Collège et fréquentation scolaire au XVIIe siècle, Effectifs des collèges et scolarité aux XVIIe et XVIIIe siècles dans le nord-est de la France². Chez nous, des étudiants de l'Université Laval sous la direction de M. Claude Galarneau ont effectué une recherche semblable sur le collège-séminaire de Nicolet et sur le collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière³.

Il nous a été parfois difficile d'interpréter certains chiffres, faute de renseignements précis: nous n'avons pas pu mettre la main sur un dossier spécial qui aurait motivé plusieurs cas d'exclusion; la chronique comporte une faille pour la période 1883 à 1900.

2 Textes parus dans 'Population', XII, 3 (sept 1957), p. 467-494; X, 1 (janvier-mars 1955), p. 455-488.

3 Claude Lessard, L'histoire de l'éducation au Séminaire de Nicolet, 1803-63 (Thèse de diplôme d'étude supérieure conservée à l'Université Laval); Le collège-séminaire de Nicolet, 1863-1935 (Thèse de doctorat conservée à l'Université Laval).

Ulric Lévesque, les élèves du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 1829-1842 (Mémoire de licence en Lettres (Histoire) conservé à l'Université Laval).

Si l'enseignement primaire a débuté à Rimouski vers 1830⁴ et que déjà, en 1856, on y trouvait 10 écoles⁵, ce progrès permettait d'espérer l'organisation de l'enseignement secondaire dans un avenir assez rapproché. Dès le 10 mai 1853, les habitants de Rimouski demandaient à leur curé, l'abbé Cyprien Tanguay, de faire les démarches pour obtenir un collège:

"Les soussignés, habitants de la dite paroisse, représentent respectueusement,

Que depuis l'établissement des Ecoles élémentaires, un très grand nombre d'enfants sont parvenus à un degré d'instruction qui, pour être perfectionné, exige des connaissances auxquelles n'atteignent pas tous leurs instituteurs actuels, et que l'insuffisance de leur fortune ne leur permet pas de se procurer dans les collèges;

Qu'il est de la plus haute importance pour ne pas leur faire perdre les fruits qu'ils doivent se permettre d'acquérir ce degré d'instruction qui fait, si non des savants, au moins des hommes estimables, utiles à l'état et à leurs concitoyens;

⁴ Charles Guay, Chronique de Rimouski. "La première école publique de Rimouski fut ouverte en 1830 par M. J.-B. Saint-Pierre, natif de l'Ile de Guernesey et en 1832, elle reçut une allocation du gouvernement", p. 261.

⁵ RSEBC, pour l'année 1856, Toronto, John Lovell, 1857, p. 194.

Que le lieu le plus convenable à l'établissement d'un collège propre à atteindre ce but est la paroisse Saint-Germain de Rimouski qui se trouve précisément au centre de la population du comté, et éloigné du Séminaire de Sainte-Anne, d'une quarantaine de lieues;

C'est pourquoi les soussignés expriment avec confiance que vous voudrez bien, Monsieur le Curé, convoquer une assemblée publique et la présider en aucun temps que vous croirez convenable aux fins d'aviser aux moyens de construire un collège en la dite paroisse de Saint-Germain, près de l'Eglise"⁶.

Le 12 janvier 1854, le prospectus d'un "collège industriel" était soumis à l'approbation de l'archevêque de Québec. Mgr Turgeon approuve le projet "d'une institution où l'on donne un enseignement concernant l'industrie, l'agriculture ou le commerce"⁷. Mais on y suit le programme des études primaires jusqu'en 1862, moment où s'appliquera vraiment le cours dit industriel. Et en 1863, l'enseignement du latin s'instaure⁸ pour donner suite aux pressions des notables et du clergé. Les élèves qui veulent faire leurs études classiques

⁶ AAR, Institutions, 1854-70. Document conservé avec les 73 signatures: Jos Garon, N.P. maire, F.-X. Poulin, M.D. L.F. Garon, registrateur, etc.

⁷ ASR, Correspondances, 1854, Mgr Turgeon à M. l'abbé Tanguay.

⁸ Ibid., Le collège de Rimouski, p. 31-32.

devront d'abord s'y préparer par quatre années d'études dites commerciales. Ceux qui s'orientent vers le commerce terminent une cinquième année, tandis que les autres commencent l'étude du latin, cours qui se poursuivra pendant six années.

Ces élèves qui ont décidé de poursuivre des études secondaires classiques à partir de 1863 feront l'objet de notre étude ainsi que ceux qui commenceront jusqu'à 1903, année où le cours classique passera de six à sept ans par l'addition d'une classe d'Eléments.

Nous chercherons d'abord les origines géographiques, sociales et familiales de ces élèves; nous étudierons ensuite l'âge de ces élèves au début de leurs études classiques et au moment de leur départ du collège, nous tenterons de déterminer les facteurs qui ont influencé positivement ou négativement la persévérance scolaire; enfin nous chercherons l'état de vie et les carrières vers lesquelles se sont orientés ces anciens du collège-séminaire de Rimouski; nous serons alors en mesure de mettre en évidence les personnalités marquantes de ces premières décennies.

Nous espérons par l'étude des élèves de cette institution jeter un éclairage nouveau sur l'oeuvre réalisée par un collège classique qui a pris naissance dans un milieu rural pour servir la cause d'une population très ^{peu} favorisée sur le plan culturel.

CHAPITRE PREMIER

LE MILIEU D'ORIGINE

En 1862, le cours commercial graduellement instauré au "Collège Industriel" de Rimouski depuis 1855, ne répondait plus aux exigences de la population rimouskoise. C'est pourquoi le 23 juin 1863, les Commissaires des écoles de Saint-Germain de Rimouski, acquiesçant à la demande des élèves qui terminaient le cours industriel, permettaient l'enseignement du latin pour septembre 1863:

Il est unanimement résolu que MM les commissaires consentent à la demande des élèves qui achèvent le cours industriel, d'introduire le cours latin¹.

Un collège classique prenait ainsi naissance à Rimouski, grâce à l'action concertée des clercs, des notables et des élèves.

Mais cette institution d'enseignement secondaire pourra-t-elle vivre dans une région rurale si peu favorisée² par une agriculture de subsistance et par quelques industries

¹ ASR, Registre des procédés et délibérations de MM les commissaires de la municipalité du village de Rimouski érigé pour les fins scolaires le 29 août 1861. Assemblée du 23 juin 1863. J.T. Couillard, secrétaire-trésorier, G. Potvin, ptre, président, p.9

² J. Hamelin et Yves Roby, Evolution économique et sociale du Québec, 1850-1896, dans RS, X, 2-3, 1969, p. 165.

forestières exploitées par des entreprises capitalistes³.
Il faudra constamment composer avec la concurrence des autres collèges classiques de l'archidiocèse de Québec, avec les vastes distances de la région bas-laurentienne et avec la masse de la population très pauvre et encore réfractaire à l'instruction.

Puisque l'humble collège de 1863 réussit à survivre, quelle fut l'importance du recrutement pendant les quarante premières années de son existence et de quel milieu géographique, social et familial venaient ses élèves?

1. Le recrutement.

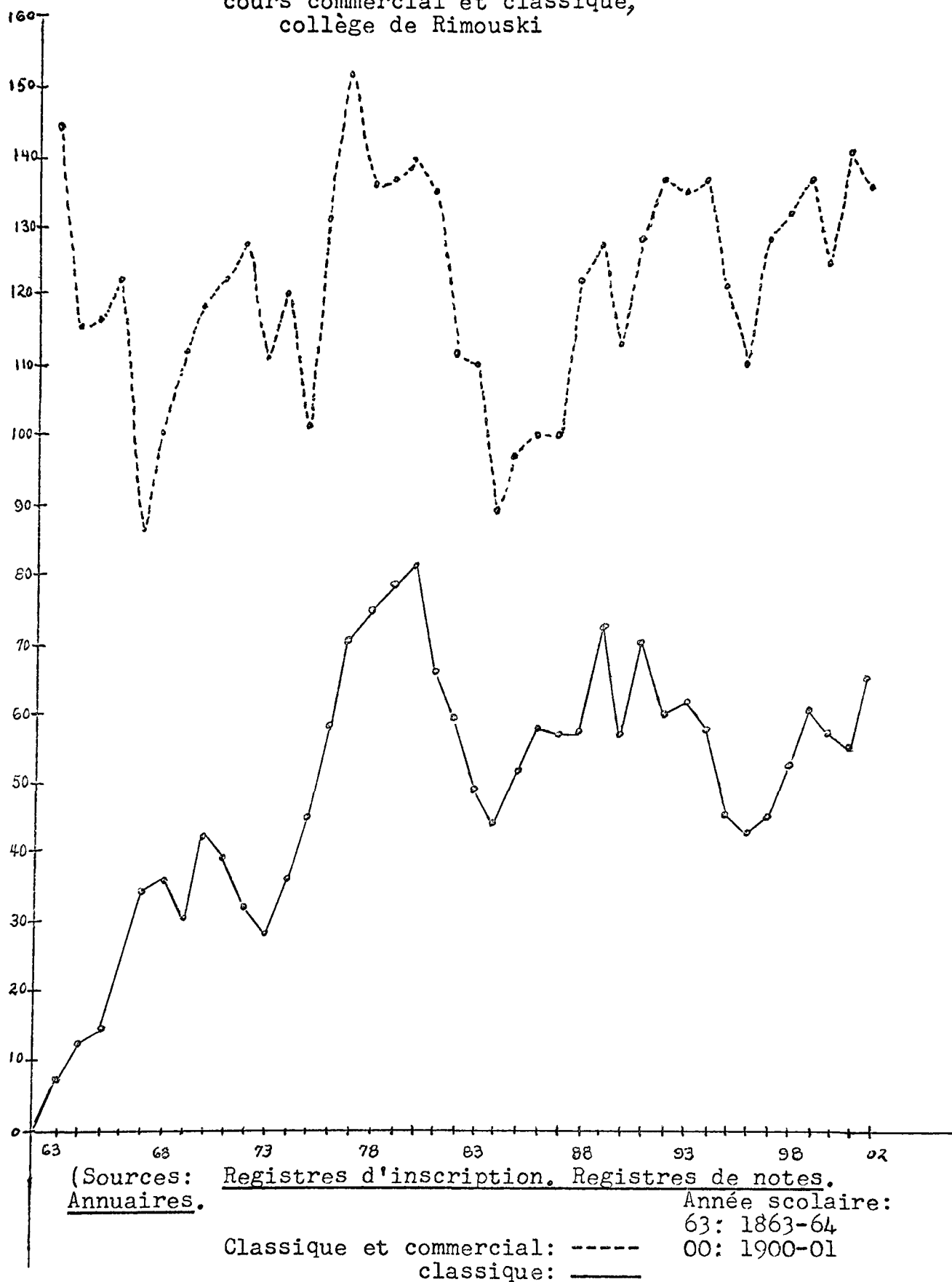
A. Les courbes de fréquentation.

Les registres et les fiches d'inscriptions, les registres de notes et les annuaires révèlent que déjà, en 1862-63, le collège de Rimouski compte 105 élèves au cours

3 Raoul Blanchard, L'Est du Canada français, T. I, p. 151.

FIGURE I

Elèves Nombre d'élèves inscrits (sept. 1863-juillet 1903),
cours commercial et classique,
collège de Rimouski



commercial. La FIGURE I illustre bien la courbe de fréquentation totale pour la période étudiée, soit de 1863 à 1903. Elle donne aussi l'idée de la proportion des élèves inscrits au cours classique par rapport à ceux qui suivent le cours commercial, lesquels cohabitent dans la même institution; le pourcentage augmente graduellement jusqu'à 47.7% en 1902.

En constatant que le nombre d'inscriptions s'élève à 142 en 1863, il nous est loisible de formuler l'hypothèse suivante pour tenter d'expliquer cette augmentation: la décision d'enseigner le latin a favorisé le recrutement, car on y voyait la perspective de pouvoir continuer des études classiques sans être obligé de s'éloigner à plus de cent milles du milieu natal.

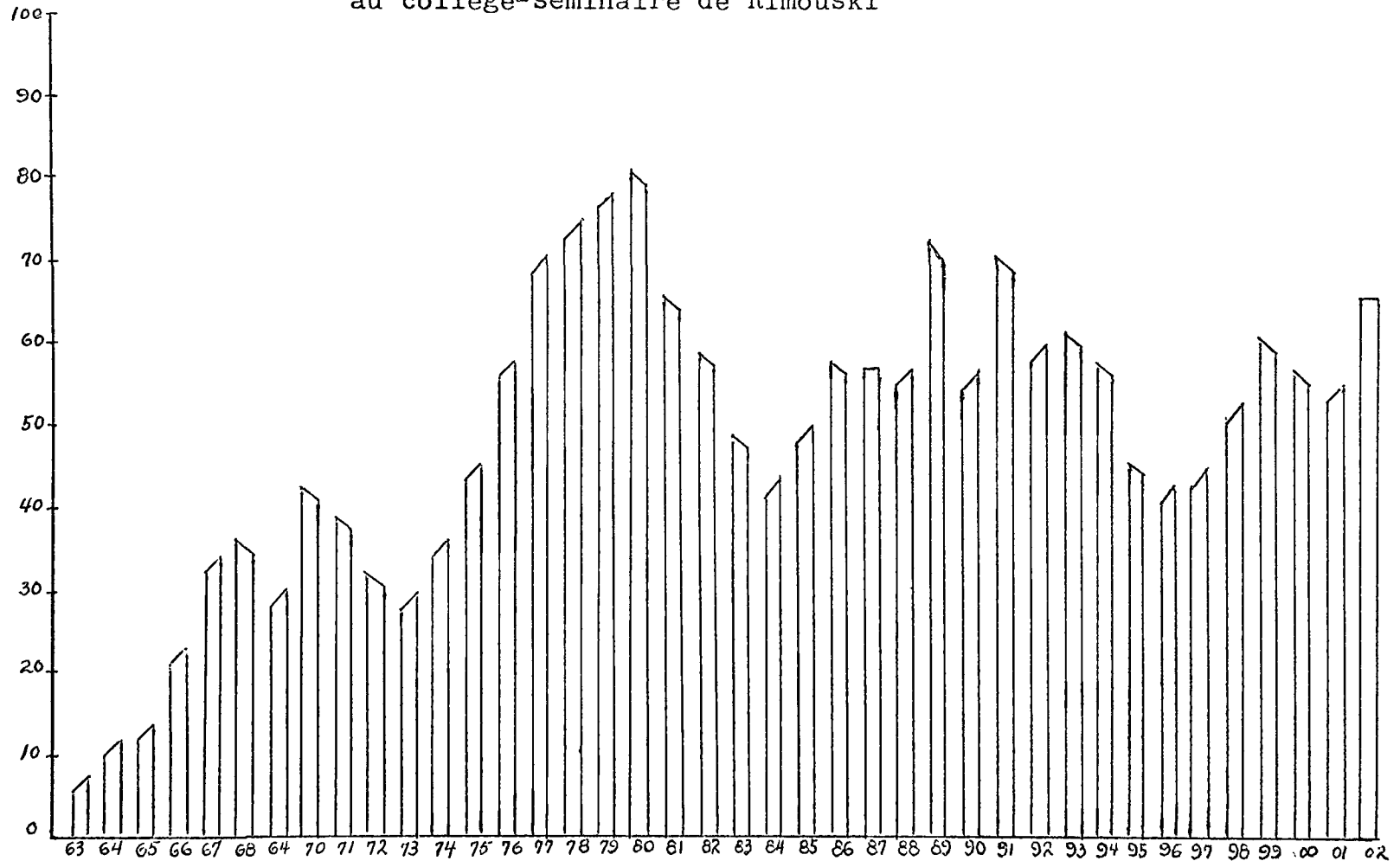
Un regard sur la courbe de la fréquentation au cours classique (FIGURE II) indique que le nombre d'inscriptions augmente lentement pendant la première décennie. Après 1873, il y a accélération jusqu'en 1881, année de l'incendie du séminaire. Le déclin des effectifs se fait ensuite sentir jusqu'en 1889. Il faudra attendre le début du XXe siècle pour connaître un véritable essor dans la fréquentation scolaire.

Il est intéressant de constater que les périodes d'accélération et de déclin dans les effectifs coïncident assez bien avec celles du collège de Nicolet, excepté que le

FIGURE II

Elèves

Nombres d'élèves inscrits (sept. 1863-juillet 1903)
au collège-séminaire de Rimouski



(Sources: Registres d'inscription. Fiches d'inscription.
Cahiers de notes. Annuaire.)

Année scolaire:
63: 1863-64
00: 1899-01

déclin du recrutement débute en 1878 à Nicolet⁴ au lieu de 1881 à Rimouski.

B. Les facteurs de recrutement.

Les variations des courbes de fréquentation scolaire s'expliquent par des facteurs d'ordre religieux, économique et démographique qui influencent plus ou moins le recrutement d'une institution d'enseignement secondaire au XIXe siècle. D'abord l'objectif principal visait la formation à l'état ecclésiastique; or les curés devaient être les plus grands recruteurs d'élèves et ils s'acquittaient très bien de ce devoir en orientant les jeunes gens de talent vers le collège diocésain et en les favorisant sur le plan financier.

L'économie semble jouer aussi un rôle très important dans l'augmentation des effectifs collégiaux au Canada comme en France⁵. Notons que le collège naît au moment d'une vague

⁴ Claude Lessard, Le collège-séminaire de Nicolet, 1863-1935, p. 63.

⁵ François de Dainville, Effectifs des collèges et scolarité aux XVIIe et XVIIIe siècles dans le nord-est de la France. "Blé bon marché, vie moins chère, accroissement des élèves; blé cher, diminution des ressources de beaucoup de parents, ...baisse d'effectif", p. 462.

de prospérité due aux répercussions avantageuses pour le pays du conflit américain⁶ ; mais le dernier quart du XIXe siècle se caractérise par une longue dépression: en 1873, la baisse de la farine et la concurrence de l'Ouest ralentissent les activités économiques du Québec; cette même année, le marché international est affecté par la faillite du système bancaire autrichien⁷. Toutefois remarquons que le déclin des effectifs commencera à se faire sentir à partir de 1881 au lieu de 1873, grâce à deux faits régionaux: de 1869 à 1873, le parachèvement de la section B (Rivière-du-Loup-Matapédia) de l'Intercolonial⁸ qui facilite la venue, à Rimouski, des recrues éloignées; en 1876, la fin des travaux de construction du séminaire permettant l'accès d'un plus grand nombre d'élèves, car la vieille église convertie en collège depuis 1862⁹ ne suffisait

6 J. Hamelin et Yves Roby, art. cit., p. 157.

7 André Gosselin, L'Evolution économique du Québec, 1867-1896, dans Les cahiers de l'Université du Québec, 1-2, Montréal, les Presses de l'Université du Québec, 1969, p. 111.

8 Jos D. Michaud, Le Bic, les étapes d'une paroisse, 2e partie, Québec, Action sociale, 1926, p. 157-158.

9 AAR, Institutions, 1854-70. Document du 27 juillet 1862: résolution des francs-tenanciers cédant la vieille église à MM les commissaires.

10
plus pour accueillir le nombre croissant d'élèves .

Les difficultés d'ordre économique sont aggravées par des vagues d'émigration qui se font sentir dans toute la province de Québec, spécialement dans l'est; la région du Bas du Fleuve, qui est demeurée territoire de peuplement jusqu'en 1881, en est particulièrement affectée.

Même si le développement des voies de communication y crée des conditions favorables, des facteurs plus puissants jouent en sens inverse: la dépression économique et l'émigration vers les villes et en Nouvelle-Angleterre. La lenteur du peuplement tient aussi pour une part au fait que les belles terres des seigneuries du lac Témiscouata et du lac Matapédia appartiennent à des entrepreneurs intéressés à l'exploitation forestière et les cantons à des commerçants de bois. C'est seulement après 1890 qu'il y aura une vraie politique de colonisation¹¹.

Charles-A. Gauvreau écrivait en 1890 dans l'histoire de la paroisse des Trois-Pistoles:

Il faut avouer que l'émigration de nos Canadiens aux Etats-Unis, ici comme ailleurs, entame dans le vif cette masse compacte et laborieuse de 3967 qu'elle était en 1870, elle n'était plus que 2872 en 1880; c'était une diminution de 1000 personnes en 10 ans¹².

10 Mgr Jean Langevin, Mandements et lettres circulaires. Lettre au clergé, le 13 juin 1867, en faveur du collège de Rimouski: "La maison est déjà trop étroite pour les besoins", Vol. I, p. 23

11 Yves Martin, Etude démographique de la région du Bas Saint-Laurent, 1959, p. 37.

12 Charles-A Gauvreau, Les Trois-Pistoles, Vol. 2, p. 43.

D'après l'étude démographique de Gilles Paquet, l'émigration nette pour les comtés de Bonaventure, de Gaspé, de Rimouski et de Témiscouata s'élève à 31225 habitants pour la seule période 1881-91, ce qui donne une population de 108184 en 1881 et 106838 en 1891¹³.

En plus des conjonctures économiques et démographiques défavorables, ajoutons deux faits locaux qui ont contribué à ralentir le recrutement: l'incendie du séminaire le 5 avril 1881 et le départ du préfet des études, l'abbé Elzéar Couture en 1883; il avait été l'âme du séminaire pendant 14 ans. Nous lisons au registre des délibérations, le 12 août 1881:

Considérant d'une part le dommage que causerait à la maison la résignation de ce Monsieur (Couture) principalement dans les circonstances pénibles où elle se trouve et d'autre part vu le succès que M. le préfet a obtenu dans la direction des études, le séminaire exprime le désir que Mgr obtienne de M. Couture qu'il consente à garder sa charge¹⁴.

13 Gilles Paquet, L'émigration des Canadiens français vers la Nouvelle-Angleterre, 1870-1910, dans RS, Vol. 3, 1964, p. 342-43. Emigration de 1881 à 1891: Bonaventure: 4221, Gaspé: 6278, Rimouski: 11839, Témiscouata: 8887.

14 ASR, Registre des délibérations du Conseil du séminaire de Rimouski, 1870-85, A, p. 138.

Un autre facteur assez important paraît avoir influencé négativement le recrutement des élèves: la rareté des professeurs qualifiés. Le 6 avril 1876 lors d'une réunion du Conseil du séminaire, l'intervention de Mgr Jean Langevin, directeur, révèle l'inquiétude à ce sujet:

Mgr fait observer que si nous voulons augmenter le nombre des élèves et partant le revenu, il est nécessaire de se pourvoir de bons professeurs et que si, dans un prospectus, on fait connaître que le séminaire s'est assuré les services d'un bon professeur pour les sciences et pour la musique le nombre des élèves croîtra sensiblement¹⁵.

En dépit de toutes les difficultés, le collège-séminaire de Rimouski a enregistré 519 élèves au cours classique pendant les quatre premières décennies; ce qui donne la faible moyenne de 13 nouveaux par année. En comparant avec le collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière qui a enregistré une moyenne de 23 inscriptions annuellement dans la période des débuts, soit 1829 à 1842¹⁶, nous constatons que ce n'est pas une réussite; mais il faut tenir compte des circonstances particulières dans lesquelles le collège-séminaire de Rimouski

¹⁵ Ibid., p. 42.

¹⁶ Ulric Lévesque, op. cit., p. 4.

s'est développé. Y eut-il concurrence de la part du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière? Elle est plutôt faible, car on y trouve 65¹⁷ élèves recrutés dans le territoire rimouskois de 1863 à 1903.

Voyons maintenant si le milieu régional a été la seule source qui alimentait les effectifs collégiaux. Le champ de recrutement n'aurait-il pas dépassé les cadres diocésains?

2. Le milieu géographique.

A. Le diocèse de Rimouski.

Dans l'esprit des fondateurs, le collège de Saint-Germain de Rimouski devait desservir la vaste région bas-Laurentienne: les comtés de Rimouski, de Témiscouata, de Gaspé et de Bonaventure. Or, au moment de son érection, en 1867, le diocèse de Rimouski comportait, en plus de ces comtés civils, la Côte Nord depuis la rivière Portneuf jusqu'au Blanc-Sablon; soit la plus grande partie du comté de Saguenay laquelle sera détachée du diocèse pour former la préfecture apostolique du Golfe en 1882.

17 [Abbé François Têtu], Catalogue des anciens élèves du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 1827-1927, Québec, L'Action sociale, 1927, p. 283-341.

Ce territoire est borné au nord par la hauteur des terres qui séparent les eaux coulant vers le fleuve et le golfe Saint-Laurent de celles qui se jettent dans la Baie d'Hudson; à l'est par l'anse au Blanc-Sablon et le golfe Saint-Laurent; au sud par la Baie-des-Chaleurs et la province du Nouveau-Brunswick; au sud-ouest et à l'ouest par l'état du Maine, le comté de Kamouraska et la rivière Portneuf. Ainsi sur la rive nord, le diocèse comprenait 600 milles de littoral et sur la rive sud, 400 milles.

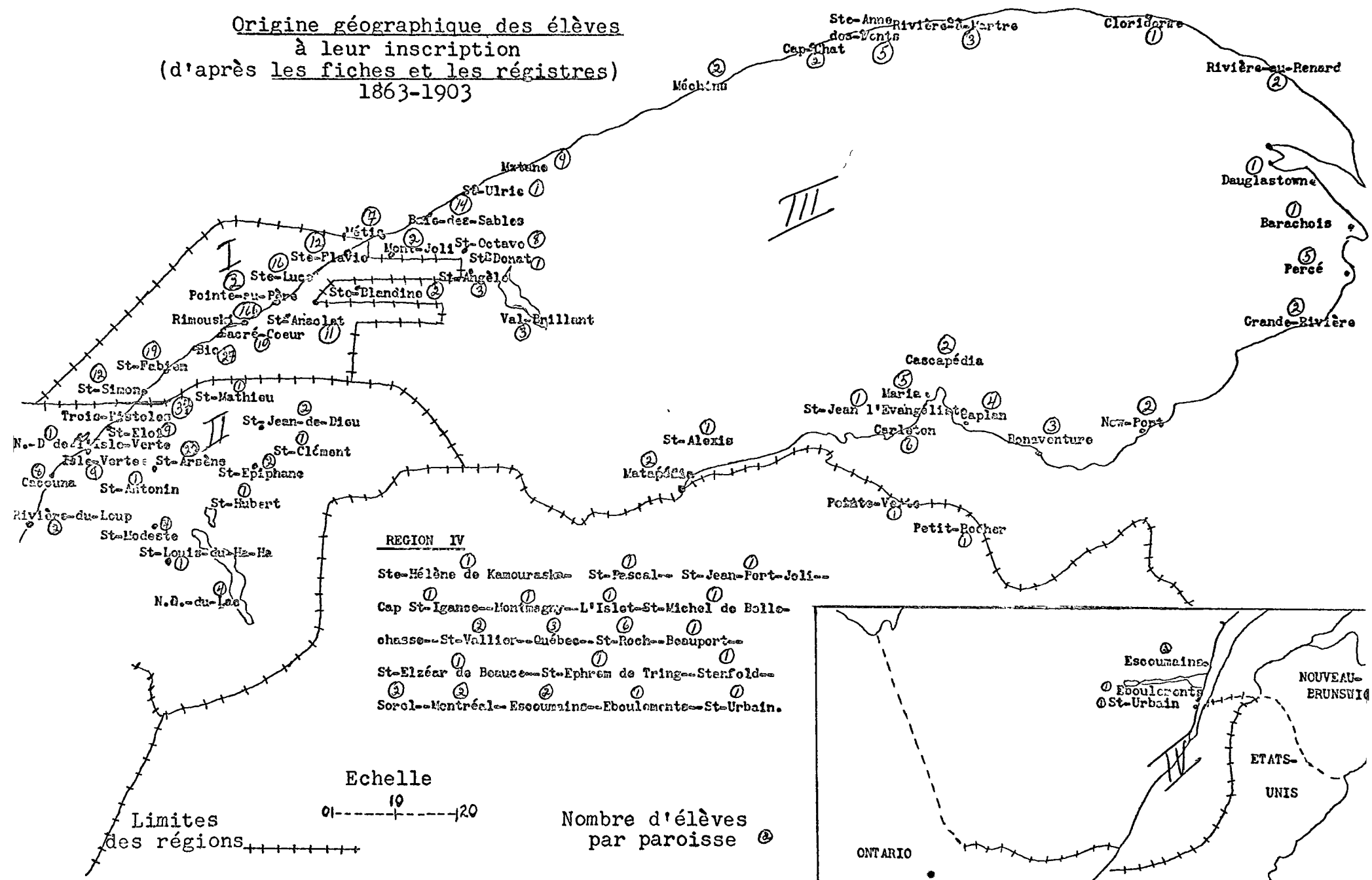
Mgr Jean Langevin désirait que le collège qu'il érigerait en séminaire, le 4 novembre 1870, devienne le centre éducatif par excellence de ses quelque 60000 diocésains disséminés sur un littoral de 1000 milles.

Les fiches d'inscription indiquent que les élèves étaient originaires de 83 paroisses et que le recrutement s'est fait dans une proportion de 92% à l'intérieur de la région diocésaine; 54 paroisses ont ainsi répondu à l'évêque qui demandait l'envoi d'au moins un enfant par paroisse, dans une lettre adressée à ses prêtres, le 13 juin 1867:

Que chaque paroisse du diocèse, même la plus pauvre, tienne à l'honneur de maintenir à notre collège au moins un élève; que les paroisses plus riches lui en envoient plusieurs; que les hommes influents des divers comtés de Témiscouata, de Rimouski, de Bonaventure et de Gaspé, surtout messieurs les curés, s'intéressent à cette oeuvre capitale, essentielle;

CARTE I

Origine géographique des élèves
à leur inscription
(d'après les fiches et les registres)
1863-1903



que les plus grands efforts soient dirigés vers ce but: et notre collège de Saint-Germain de Rimouski prospérera; il sera fréquenté par une jeunesse nombreuse, appliquée, docile et pieuse.¹⁸

B. Les régions de recrutement.

Pour faciliter l'étude du milieu géographique, les paroisses sont groupées en quatre régions (CARTE I). La région I en compte dix: Rimouski et les paroisses voisines; elle envoie naturellement plus de la moitié des élèves: 277, 53.4%. La paroisse de Rimouski¹⁹ avec ses 166 élèves inscrit; à elle seule, le tiers de la population étudiante; la proximité du collège et le coût minime de l'instruction pour les²⁰ externes expliquent cette forte proportion. Il faut noter que pendant les trois premières années, 1863-66, Rimouski alimentait seule le cours débutant. A partir de 1870, l'on remarque plus de variétés dans les lieux d'origine des recrues.

18 Mgr Jean Langevin, op. cit., p. 27.

19 Emile Benoist, Rimouski et les Pays d'en Bas, Montréal, éd. du Devoir, 1945, p. 90. "Population de la paroisse de Rimouski: 1861: 3550h; 1871: 2843h; 1881: 3153h; 1891: 2649h; 1901: 3099h. Ces fluctuations dépendaient probablement de l'industrie du bois.

20 D'après les Livres de comptes, il en coûtait \$10. par année pour les externes jusqu'à 1883 et \$15. jusqu'à 1900.

La paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière contribue²¹ pour le quart du recrutement de son collège de 1829 à 1842, tandis que la paroisse de Nicolet compte 10% de plus d'élèves²² que les paroisses voisines dans son collège, de 1863 à 1935. C'est dire que les habitants des paroisses où se situe un collège classique savent profiter de cet avantage.

La région II englobe tout le Témiscouata et fournit 103 élèves, 19.8%; Trois-Pistoles y occupe le premier rang avec 37 élèves.

L'immense péninsule de la Gaspésie constitue la région III; elle inscrit 98 élèves, 18.8%. Avec ses 14 élèves la Baie-des-Sables en est le principal centre de recrutement.

Dans la région IV, nous avons inclus les élèves venant des paroisses en amont de Rivière-du-Loup et ceux de la Côte Nord, soit 30, 5.8%. Ils n'appartiennent pas au diocèse de Rimouski, mais leur présence s'explique pour la plupart par la protection d'un bienfaiteur, clerc ou laïque, qui les attirait vers le séminaire diocésain que l'on voulait encourager²³

21 Ulric Lévesque, op. cit., p. 6.

22 Claude Lessard, op. cit., p. 63.

23 Alfred Philippe Percy de Sorel (1867-75), parent et protégé de Mgr Jean Langevin; Cléophas Parent de Beauport (1874-81), protégé de Mlle Vézina des Trois-Pistoles; Alphonse Morissette de Montmagny (1877-83), parent et protégé de l'abbé Damase Morissette; Tancrede Croteau de St-Ephrem de Tring (1883-94), protégé de l'abbé Majorique Bolduc, etc.

11 élèves, 2.1% sont venus du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et de quatre états américains. A part les deux recrues du Nouveau-Brunswick, ce sont des fils d'émigrants qui voulaient continuer leurs études dans un collège canadien-français; quelques-uns étaient encouragés par des bienfaiteurs, tels Jos.-Philippe Pelletier de Lewiston, protégé par le chanoine O.D. Vézina et Louis Voyer de Salem, protégé par Mlle Lepage.

Originaires de paroisses très peu industrialisées, ces jeunes gens qui entreprennent des études classiques sont-ils généralement issus des groupes sociaux privilégiés qui constituent une faible portion des milieux ruraux?

3. Le milieu social.

A. Les professions des parents.

L'identification des groupes sociaux auxquels appartenaient les élèves du collège-séminaire de Saint-Germain de Rimouski a été relativement facile puisque les fiches d'inscription indiquent la profession des parents au moment de l'entrée au cours classique. Il nous a fallu recourir aux registres d'état civil et aux Archives du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière pour cinq élèves seulement.

Pour la classification des diverses professions des parents, nous avons adopté les mêmes catégories sociales que M. Ulric Lévesque dans son étude sur les élèves du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière: agriculteurs, ouvriers, marchands, professionnels, instituteurs, ²⁴ décédés .

TABLEAU I

Profession du père des élèves inscrits
au collège-séminaire de Rimouski
 (sept. 1863-juillet 1903)

<u>Professions</u>	<u>Nombre</u>	<u>%</u>
Agriculture	204	39.3
Ouvriers	142	27.3
Marchands	78	15.0
Professionnels	53	10.2
Instituteurs	3	0.6
Décédés	39	7.6
<u>Total</u>	519	100.

(Sources: Fiches d'inscription)

24 Ulric Lévesque, op. cit., p. 9.

En jetant un coup d'oeil sur le tableau des professions au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière pendant les 13 premières années de son existence²⁵, nous constatons que la proportion des agriculteurs atteint 54.5% contre 39.3% à Rimouski; celle des ouvriers 13.9% contre 27.3%; celle des marchands 19.4% contre 15%; tandis que celle des professionnels est inférieure, 8.7% contre 10.2%. Les écarts les plus considérables s'inscrivent dans les classes ouvrière et agricole; c'est probablement dû au fait que la région de Rimouski compte plus de bûcherons et de pêcheurs que celle de Sainte-Anne qui possède de meilleures terres; notons aussi que le collège de Sainte-Anne en est à la période de ses débuts qui est moins étendue et qui remonte à 20 ans plus tôt.

Au collège-séminaire de Nicolet le nombre des fils de cultivateurs varie, de 1863 à 1904, entre 69.6% et 26.6%²⁶; la moyenne se situe à 39.5%; elle est presque identique à celle de Rimouski. Pour les autres classes les proportions générales, pendant la période que nous étudions, se rapprochent beaucoup de celles du collège de Rimouski: ouvriers, 29.1%

25 Loc. cit.

26 Claude Lessard, op. cit., p. 81.

contre 27.3%; marchands, 12.5% contre 15%; professionnels, 11.1% contre 10.2%.

Après ces comparaisons, nous déduisons qu'il y avait peu de différences dans l'origine sociale de la clientèle des collèges classiques dans la dernière moitié du XIXe siècle.

Nous référant au TABLEAU I, nous constatons que 39.3% des élèves sont issus de la classe agricole; ce pourcentage nous paraît un peu faible puisque le recensement de 1881 révèle que les agriculteurs comptent 60.8% de la population active dans la région étudiée.²⁷ Le cultivateur du XIXe siècle est peu fortuné et il ne voit pas la nécessité de faire poursuivre des études classiques à ses fils qui, comme lui, s'adonneront à une culture du sol très routinière. De plus, cette agriculture étant familiale, on a besoin des bras des jeunes pour défricher et pour cultiver. Même si les frais de pension sont très peu élevés et payables en produits de la ferme, les études classiques demeurent trop onéreuses pour la plupart des cultivateurs. L'étude des Livres de comptes

²⁷ Recensement du Canada, 1881, Vol. II, p. 255.
Agriculteurs: Bonaventure, 49.7%; Gaspé, 49.1%; Rimouski, 77.3%; Témiscouata, 68.1%.

personnels nous a permis de constater que ces 204 fils de cultivateurs appartenaient soit à des familles plus fortunées soit à des familles chez lesquelles le curé avait discerné des enfants aptes au sacerdoce ou à certaines professions libérales.

Par ordre d'importance numérique, les fils d'ouvriers* se classent au deuxième rang avec 27.3%, alors que dans l'ensemble de la société régionale ils sont en proportion de 19.8%²⁸. Cette catégorie sociale compte les ouvriers spécialisés: les menuisiers, les maçons, les tanneurs; les petits fonctionnaires sans instruction: les gardes forestiers, les géôliers; les journaliers sans métier précis. Ces salariés ne vivent pas richement, mais ils gagnent de l'argent et plusieurs ont peut-être un niveau de vie un peu supérieur à celui de l'agriculteur. Les fils d'ouvriers, au nombre de 142, s'inscrivent donc assez nombreux au cours classique. Comme ils vivent pour la plupart au village natal, ils sont favorisés par la proximité de l'école et de M. le curé qui peut plus facilement discerner les signes d'une intelligence susceptible

28 Loc. cit. Industriels ou ouvriers: Bonaventure, 12.8%; Gaspé, 38.9%; Rimouski, 11.5%; Témiscouata, 16%.

* Cf. Appendice 1.

d'entreprendre un cours classique. Les bienfaiteurs aideront à payer les comptes si le budget familial ne le permet pas; ce qui paraît très fréquent.

77 élèves viennent de la classe des marchands. La proportion 15% paraît élevée compte tenu du nombre de commerçants, 3.8%²⁹ par rapport à l'ensemble de la population de la région. Ces gens étant plus favorisés sur le plan de la fortune sentent la nécessité de l'instruction pour mieux réussir dans les affaires; il est normal qu'ils songent à des études collégiales pour leurs fils à défaut d'études commerciales secondaires. D'après les Livres de comptes personnels, ces commerçants se livrent au négoce de détail et tiennent des magasins généraux.

Quant aux fils de professionnels, ils sont 53, 10.2%. C'est un chiffre très élevé, mais normal si nous songeons que les professionnels ne comptent que 2.5% de la population régionale en 1881³⁰. Le groupe se subdivise ainsi: 25 notaires,

²⁹ Loc. cit. Marchands: Bonaventure, 3.2%; Gaspé, 4.4%; Rimouski, 3.2%; Témiscouata, 4.6%.

³⁰ Loc. cit. Professionnels: Bonaventure, 1.9%; Gaspé, 2.1%; Rimouski, 2.8%; Témiscouata, 3.3%.

16 médecins, 12 avocats. Nous constatons que le notariat occupe une place importante dans la société rurale de la fin du XIX^e siècle. C'est seulement à la fin du siècle que le nombre des avocats commencera à prendre de l'importance. Que ces professionnels inscrivent leurs fils dans un collège classique de la région où ils pratiquent, nous paraît tout à fait logique, même si l'institution n'a pas la réputation des collèges bien organisés. Ces gens de professions libérales sont plus fortunés et peuvent plus facilement payer un cours classique à leurs fils.

Pendant les quatre décennies, il n'y a que trois fils d'instituteurs; le collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière en comptait cinq pendant ses treize premières années.³¹ Comment expliquer ce petit nombre? D'abord, il y avait très peu d'instituteurs dans la région à la fin du XIX^e siècle. Le Rapport du surintendant de l'instruction publique de 1893-94³² mentionne seulement 4 instituteurs laïques et 6 religieux dans toute la région pour ses 413 classes. De plus, les membres de cette profession étant faiblement rémunérés, peu

³¹ Ulric Lévesque, op. cit., p. 9.

³² RSIP, 1893-94, p. 188-191.

d'hommes s'y orientaient. Le même Rapport indique un salaire minimum de \$200. et un maximum de \$340. par année³³ dans la région.

Enfin 39 élèves, 7.6% sont orphelins de père. Sur ce nombre, nous avons pu constater qu'il y en avait une forte proportion appartenant à la classe agricole. Dans plusieurs cas, la mère continuait à administrer le patelin avec les aînés; cela est évident quand on s'arrête à étudier les livres de comptes personnels.

B. L'origine professionnelle des élèves dans chaque région.

Si nous comparons maintenant les quatre régions géographiques en regard de l'origine professionnelle des élèves du collège-séminaire de Saint-Germain de Rimouski, nous constatons que les régions II et III (TABLEAU II) comptent proportionnellement plus d'élèves issus de la classe agricole, tandis que la région I occupe le premier rang pour les autres professions: ouvriers, marchands et professionnels. Quant à la région IV, il n'est pas très significatif d'en faire

33 Loc. cit.

TABLEAU II

Profession du père selon l'origine géographique
des élèves inscrits au collège-séminaire de Rimouski
(1863-1903)

Profession du père	Régions							
	I		II		III		IV	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Agriculteurs	102	36.8	54	52.4	40	40.8	7	23.3
Ouvriers	83	30	20	19.5	23	23.5	10	33.4
Marchands	42	15.2	10	9.7	16	16.3	7	23.3
Professionnels	30	10.8	11	10.6	10	10.2	2	6.7
Instituteurs	2	0.7	0	0	1	1	0	0
Décédés	18	6.5	8	7.8	8	8.2	4	13.3
TOTAL	277		103		98		30	

(Sources: Fiches d'inscription. Registres des notes)

l'analyse comparative puisque les élèves qui en font partie viennent de milieux très variés. Signalons toutefois que la classe ouvrière y occupe le premier rang.

Il faut noter que Rimouski, au début, n'inscrivait que des fils de cultivateurs et de marchands; mais vers 1871 une plus grande diversité de professions se manifeste, de

sorte que la profession agricole se limite à une recrue par année à partir de 1878, parfois même aucune. A ces dates les élèves des classes professionnelles deviennent plus nombreux. Si nous relevons des fils de notaires en 1866, les fils d'avocats n'apparaissent qu'en 1870 et les fils de médecins en 1883. C'est dire que les caractères de la ville des services apparaissent déjà à Rimouski, dès 1871, et que l'origine sociale des élèves rimouskois les traduit très bien.

Deux paroisses se font remarquer par un recrutement presque exclusivement agricole: Saint-Arsène (région II), 19 sur 20; Sacré-Coeur (région I), 9 sur 10. Il va sans dire que plusieurs paroisses, à part celles-là, n'ont inscrit que des fils de cultivateurs au collège, mais seulement un ou deux.

D'autre part, certaines paroisses qui deviendront des villes plus tard inscrivent peu de fils de cultivateurs: Percé, aucun; Matane, 2 sur 9.

Les trois élèves originaires de la Côte Nord appartiennent au commerce, sauf un. Quant aux élèves venus des Etats-Unis, ils se situent également dans les classes commerçante ou ouvrière.

C. L'origine ethnique.

Cette étude de l'origine professionnelle des élèves du collège-séminaire de Rimouski, nous amène à analyser aussi l'origine ethnique. La liste des élèves révèle 25 noms de consonnance non française. Quelques-uns de ceux-là viennent des milieux où la Compagnie Price Brothers a ouvert des sciries, tels les Colclough de Bic³⁴ ; d'autres étaient des employés à l'Intercolonial Railway, tels les McDonald de Rimouski. Les autres sont originaires, pour la plupart, de la région gaspésienne où l'on remarquait un mélange de nationalités dû à l'encouragement de l'Angleterre en faveur de la colonisation anglo-saxonne dans le Bas-Canada. A ce sujet, Raoul Blanchard écrit:

Cette colonisation est celle des Loyalistes, colons britanniques de la Nouvelle-Angleterre, qui voulurent rester fidèles à la mère patrie lors de la guerre d'Indépendance des Etats-Unis. On décida de les transplanter au Canada et d'en faire entre autre des établissements le long de la Baie des Chaleurs ... La colonisation libre s'effectuait de son côté: le premier Irlandais se serait

³⁴ Jos D. Michaud, Le Bic, les étapes d'une paroisse, 2e partie, p. 68.

présenté en 1764. Des Irlandais, des Ecos-sais, des Anglais s'installèrent ainsi de la Baie de Gaspé à l'embouchure de la Matapédia; en 1800, l'élément saxon avait la majorité en Gaspésie.

C'est aussi le moment où apparaît une curieuse colonisation d'Anglais parlant français. Il s'agit d'hommes des Iles anglo-normandes de la Manche, sujets anglais de langue française, empressés dès la conquête du Canada à venir en exploiter les pêcheries³⁵.

Quant aux élèves venus des Etats-Unis, étant des fils d'émigrants, ils étaient pour la plupart des protégés et leurs noms sont bien français, excepté pour Henry Farinacci du Wisconsin. Ce dernier d'origine italienne, d'abord protestant, se convertira au catholicisme et deviendra prêtre catholique aux Etats-Unis. Les Archives ne mentionnent aucun autre cas de confessionnalité différente.

D. Les progrès de l'instruction.

Pour compléter cette étude sur la profession des parents et l'origine ethnique des premiers élèves du collège-séminaire de Rimouski, il serait intéressant de connaître le degré d'instruction des parents. Nous n'avons pas trouvé de

³⁵ Raoul Blanchard, L'Est du Canada français, Montréal, Beauchemin, 1935, T.I, p. 58-59.

sources susceptibles de nous renseigner exactement sur le sujet. Excepté les professionnels et bon nombre de marchands, la plupart des parents subissaient l'analphabétisme maintenu par la situation scolaire pitoyable qui a prévalu au Bas-Canada jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

Malgré les efforts des pouvoirs publics, depuis 1801, pour doter la province du Bas-Canada d'un système vraiment efficace, les progrès de l'instruction furent très lents. Si l'Institution royale fut un échec, la loi des écoles de Fabrique, votée en 1824, et la loi des écoles d'Assemblées, en 1829, furent un peu plus efficaces³⁶. A partir de ces législations, il y eut une amélioration sensible dans la fréquentation scolaire; ainsi les comtés de Bonaventure, de Gaspé, de Rimouski et de Kamouraska (Témiscouata) virent s'accroître leur nombre d'écoles: en 1833, 61 écoles fréquentées par 1990 élèves; deux ans plus tard, 78 écoles avec 2329 élèves³⁷. Par la suite la loi de 1841 et celle de 1846 marquèrent des étapes importantes puisqu'elles consacrèrent définitivement

³⁶ Ls-Philippe Audet, Le système scolaire de la province de Québec, Québec, PUL, 1950, T.I, p. 44.

³⁷ Ibid., T.VI, p. 9

le principe mettant la paroisse à la base de notre système scolaire³⁸. En 1856, une loi mettait sur pied d'autres institutions qui feront le joint entre l'école élémentaire et l'enseignement secondaire: les écoles modèles seront des intermédiaires entre les écoles élémentaires et les académies³⁹ lesquelles prépareront aux études secondaires³⁹.

C'est à ce moment que le "collège industriel" de Rimouski commence à jouer un rôle pilote dans la région, mais le vrai service d'instruction s'y développera avec l'organisation des commissions scolaires vers 1867, grâce aux encouragements du premier évêque de Rimouski, Mgr Jean Langevin. A son arrivée dans son immense diocèse, le 1er mai 1867, il constate que seulement 120 écoles sur 180 sont ouvertes régulièrement aux 25,000 enfants de ce territoire⁴⁰. Son action éducative sera efficace auprès des organisateurs scolaires puisqu'il pourra noter dans un rapport, en 1877, que 310 écoles⁴¹ reçoivent régulièrement 12000 élèves.

38 Ibid., T.I, p.9.

39 Ibid., p. 9.

40 Sr M. de l'Epiphanie, Mgr Jean Langevin, éducateur, (Thèse présentée à la Faculté d'Education, Université d'Ottawa) 1965, p. 112.

41 Ibid., Appendice 3, Rapport sur le diocèse, p. 178.

Plusieurs paroisses possèdent même des écoles modèles en pleine activité depuis 1867⁴².

C'est dire qu'un réseau d'écoles permet de rendre viable le collège de Rimouski, tout en rehaussant le niveau culturel de la population. Cependant il faudra attendre les premières années du XXe siècle pour connaître une vraie réduction de l'analphabétisme dans la région du Bas Saint-Laurent.

Ces observations sur le milieu social nous amènent à nous demander si les élèves du collège-séminaire de Rimouski étaient issus de familles nombreuses ou si le privilège de l'instruction secondaire classique était réservé aux fils uniques.

4. Le milieu familial.

A. Le nombre d'enfants par famille, région I.

Pour répondre avec plus d'exactitude possible à cette question, nous avons dépouillé les Registres d'état

⁴² AAR, Rapports du diocèse de Rimouski, 1867-1876, registre I. Rimouski: 11 écoles, 1 collège, 1 couvent; Trois-Pistoles: 12 écoles, 1 couvent, 1 école modèle; Isle-Verte: 11 écoles, 1 école modèle; Cacouna: 7 écoles, 1 couv. 1 école modèle; Matane: 6 écoles, 1 école modèle. Ste-Flavie, Carleton, Maria, Grande-Rivière ont aussi 1 école modèle.

TABLEAU III

Moyenne d'enfants par famille
pour les élèves du collège-séminaire de Rimouski
(1863-1903-Région I)

Paroisses	Familles possibles	Familles étudiées		Moyenne d'enfants
	N	N	%	N
Rimouski	166	114	68.	9.9
Bic	27	23	85.1	9.5
Saint-Fabien	19	16	84.2	9.6
Sainte-Luce	16	14	85.5	9.6
Saint-Simon	12	11	91.7	9.
Saint-Anaclet	11	10	90.9	9.1
Sacré-Coeur	10	8	80	9.7
Sainte-Flavie	12	7	58.3	11.1
TOTAL	273	203	74.3	9.8

(Sources: Registres d'état civil: 1825 à 1915).

civil des paroisses de la Région I. Comme les paroisses de Saint-Anaclet et de Pointe-au-Père ne comportent que deux familles ayant envoyé des enfants au petit séminaire, nous les

avons négligées. Sur 273 familles nous en avons repéré 203, soit 74.3%. La moyenne générale donne 9.8 enfants par famille. Nous avons été obligée de mettre de côté certains cas douteux parce que la famille avait immigré dans la paroisse pendant la période de fécondité de la mère, mais il était difficile de retracer les enfants nés ailleurs. D'autres cas contraires sont aussi à noter: l'on a émigré alors que la famille n'était pas complète. Les statistiques que nous avons recueillies ne tiennent pas compte des cas de mortalités infantiles.

Dans le cas de Rimouski, la moyenne monte jusqu'à 10.4 pendant les deux premières décennies et elle descend à 9.4 pour les deux autres. Sainte-Flavie ne compte pas de famille en bas de 9 enfants; c'est pourquoi la moyenne monte jusqu'à 11.1.

Autres corollaires intéressants: 6 familles sur 203 comportent un nombre d'enfants inférieur à 5; il n'y a pas de fils unique; une famille de 17 enfants (Bic)⁴³ et une autre de 18 enfants (Rimouski)⁴⁴ envoient chacune 3 fils au séminaire.

⁴³ Famille Charles Chénard: Ls.-Philippe (1890-98), Edouard (1897-04), Ls-A. (1897-05).

⁴⁴ Famille Nicolas Canuel: Nicolas (1873-83, Ls-P. (1884-93), Justinien (1886-90).

TABLEAU IV

Rang occupé dans leur famille
 par les élèves du collège-séminaire de Rimouski
 (1863-1903-Région I)

Paroisses	Aînés	Cadets	Autres
Rimouski	49	24	41
Bic	7	1	15
Saint-Fabien	5	1	10
Sainte-Luce	4	3	7
Saint-Simon	3	2	6
Saint-Anaclet	5	3	2
Sacré-Coeur	3	3	2
Sainte-Flavie	1	1	5
TOTAL	77	38	88

(Sources: Registres d'état civil: 1825 à 1915).

D'après une étude démographique effectuée en 1969 sur la région du Bas Saint-Laurent: "Le nombre d'enfants par famille complète, de 8.39 qu'il était au début du XVIIIe siècle,

passé en 1850 à 7.96 et doit se situer actuellement aux environs de 2.5⁴⁵". Le Recensement⁴⁶ de l'année 1891 indique une moyenne de 6.2 pour la région. Les élèves du collège de Rimouski prenaient donc naissance dans les familles* dont le nombre d'enfants dépasse la moyenne générale à la fin du XIXe siècle.

Quel rang ces élèves occupaient-ils dans leur famille? Pour composer le tableau IV, nous avons considéré comme aînés les trois premiers, pour une famille de 9 enfants et plus, et les deux premiers pour une famille de 6 à 9 enfants; pour les cadets le calcul a été fait à l'inverse.

Ainsi il y a 2 fois plus d'aînés que de cadets qui accèdent à des études classiques pour la région I pendant les quarante premières années du collège-séminaire de Rimouski. C'est possible que les aînés aient plus de chance que les cadets; peut-être aussi ont-ils davantage développé le sens des responsabilités. Mais on peut se demander si les cadets

⁴⁵ Marie Fleury-Giroux, Fécondité et mortalité en Gaspésie et dans le Bas Saint-Laurent, dans RS, Vol.IX, 3, 1968, p. 245.

⁴⁶ Recensement du Canada de 1891, Vol.I. Bonaventure: 6.2; Gaspé: 6.4; Rimouski: 6; Témiscouata: 6.4.

* Pour l'ensemble des élèves, on compte 366 familles qui ont envoyé un seul fils, 44 en ont envoyé 2, 15 en ont envoyé 3 et 5 en ont envoyé 4.

étaient aussi enclins que les aînés à s'imposer la discipline collégiale comme elle se pratiquait dans le temps. Le grand nombre d'élèves occupant un rang intermédiaire dans leur famille nous amène à formuler l'hypothèse d'aide apportée par les aînés aux plus jeunes qui désiraient poursuivre des études classiques.

B. Le paiement des frais collégiaux.

Un autre aspect du milieu familial concerne l'acquittement des frais d'études au collège. Quel mode de paiement adoptait-on? Ces élèves acquittaient-ils complètement la pension ou la rétribution?

A la fin du XIX^e siècle, la région du Bas Saint-Laurent est relativement pauvre; l'agriculture n'est pas très florissante et les industries dépendantes de la forêt peu prospères ne peuvent employer une abondante main-d'oeuvre. L'argent est plutôt rare. A part les professionnels dont les honoraires ne sont pas très élevés, les autres groupes sociaux pratiquent encore le système du troc dans les échanges commerciaux. D'ailleurs les administrateurs du collège, connaissant la situation financière des parents des élèves, acceptent facilement que l'on paie en "nature". Le collège était organisé en conséquence et les marchandises les plus

TABLEAU V

Modes de paiement des dépenses collégiales
par les élèves du collège-séminaire de Rimouski (1863-1903)

Décennies	PAIEMENT				
	en argent		en argent & marchandises		Inconnus
	N	%	N	%	N
1863-73	59	60.8	38	39.2	0
1873-83	98	67.1	48	32.9	3
1883-93	94	64.5	50	25.5	0
1893-03	94	71.2	33	28.8	2
TOTAL	345	67.1	169	32.9	5

(Sources: Livres de comptes personnels).

variées servaient à payer la pension et l'instruction. Il n'est pas rare de trouver dans les Livres de comptes personnels des élèves les articles suivants: 10 livres de beurre, 2 cordes de bois, 5 livres de pois, 1 boeuf, 1 porc, 2 moutons, 3 volailles et même, exceptionnellement, 2 barils de

⁴⁷poils . Toutefois, il n'y a pas seulement le cultivateur qui paie avec des produits agricoles, le notaire et même l'avocat donneront la vache qu'ils possèdent pour payer le collège de leur fils.

Le tableau V donne une bonne idée de la proportion de ceux qui paient soit en argent, soit en marchandises et en argent. La consultation des Livres de comptes personnels nous a permis de retracer tous les élèves qui ont fréquenté le collège pendant les quatre premières décennies. Notre recherche s'est limitée aux six années d'études classiques des 519 élèves étudiés, si la plupart avaient fréquenté l'institution antérieurement pour les études dites commerciales. Cinq noms n'apparaissent pas dans les Livres de comptes; après consultation des registres de notes, nous avons conclu que ces élèves n'avaient persévéré que deux ou cinq semaines au collège et que le procureur ne les avait pas entrés dans ses livres.

Il est intéressant de noter que les paiements s'effectuent complètement en argent, dans une proportion plus

⁴⁷ Le poil mêlé au plâtre donnait plus de résistance au crépi.

grande, à mesure que l'on s'achemine vers la fin du siècle; conséquence, sans aucun doute, de la disparition progressive du troc dans la région; mais aussi augmentation de sources variées de bourses pour aider les élèves moins fortunés. Toutefois, la deuxième décennie comporte un pourcentage de paiement en argent supérieur à la troisième, 67.1 contre 64.5; nous pouvons expliquer cette augmentation, plus accélérée, à ce moment, par l'incendie de 1881 qui obligea les gens à payer en argent plutôt qu'en "effets", car le séminaire n'était plus organisé pour recevoir des marchandises variées. Peut-être aussi, peut-être surtout parce que le collège avait un plus grand besoin de liquidités.

Ces élèves que l'on considère comme peu fortunés, pour la plupart, ont-ils quitté leur "Alma Mater" avec des dettes? A partir des Livres de comptes personnels, nous avons relevé le nombre d'élèves qui payaient régulièrement leur pension et leur instruction ainsi que ceux qui quittaient avec des crédits. Le tableau VI révèle que très peu de finissants partaient avec des comptes non réglés au bureau du procureur; 88, soit 17.2% dans l'espace de quarante ans. De plus, les Livres de comptes indiquent que l'acompte qui restait était payé dans les deux premières années qui suivaient le départ du séminaire, sauf quelques rares exceptions. Sur ces endettés, nous comptons une vingtaine de finissants au classique

TABLEAU VI

Acquittement complet ou partiel des dépenses collégiales
par les élèves du collège-séminaire de Rimouski
 (1863-1903)

Décennies	ELEVES				
	sans crédit		avec crédit		inconnus
	N	%	N	%	N
1863-73	71	73.1	26	26.9	0
1873-83	120	82.1	26	17.9	3
1883-93	118	81.9	26	18.1	0
1893-03	117	90.5	10	9.5	2
TOTAL	426	82.8	88	17.2	5

(Sources: Livres de comptes personnels).

qui ont entrepris des études en théologie; ils peuvent s'acquitter de leur compte par la régence au collège. Autre fait intéressant à noter; à mesure que l'on avance dans la période, les comptes se paient de plus en plus en entier. Ce phénomène peut être partiellement expliqué par des systèmes de bourses de plus en plus nombreuses. Mais est-il imputable à une politique de perception de plus en plus efficace? Ou encore

les parents des élèves ont-ils de plus en plus d'argent disponible? Faute de renseignements qualitatifs, nous devons nous contenter de retenir ces explications à titre d'hypothèses.

Comment expliquer le faible pourcentage de finissants endettés, même si les parents de ces élèves n'étaient pas fortunés? D'abord le collège n'exigeait pas une pension très élevée:

de 1863 à 1868, les pensionnaires payaient 17 louis et 10 che-

lin (\$70.) pour dix mois, les externes, 2
louis et 10 chelins (\$10.);

de 1868 à 1883, on élève la pension à \$80. par année⁴⁸ ;

de 1883 à 1900, on décide d'exiger \$90. de pension et \$15. de rétribution;

de 1900 à 1915, la somme de \$100. sera versée par les pensionnaires et \$18., puis \$20. par les externes.

⁴⁸ ASR, Registre des Délibérations du Conseil, A. Le 17 déc. 1880, on vote l'augmentation de la pension à \$90. pour sept. 1881, p. 126; mais le 10 mai 1881 (après l'incendie), l'on décide de maintenir \$80., p. 132. Le 13 février 1883, on votera de nouveau la pension de \$90., p. 169.

Ces pensions étaient inférieures à celles du collège de Sainte-Anne puisque, déjà en 1887, on y demandait la somme de \$100.⁴⁹ aux pensionnaires .

Il serait également intéressant de comparer l'évolution des prix avec les fluctuations de la conjoncture économique globale, mais une histoire des prix pour cette période se fait encore attendre.

A tout événement, l'on pouvait maintenir ces bas prix parce que le personnel administratif et enseignant acceptait un traitement annuel de \$100⁵⁰ . Ainsi, nos collèges classiques ont pu être accessibles à un plus grand nombre d'élèves peu fortunés. A l'occasion des fêtes du cinquantenaire, les 22 et 23 juin 1920, l'abbé Antoine Bérubé, curé d'Attleboro, Mass. et ancien élève (1873-1879), s'exprimait ainsi:

Il est un pays, il est des institutions où
se trouve réalisé ce rêve de l'instruction

⁴⁹ Annuaire du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière,
1887-88, p. 11

⁵⁰ ASR, Mgr Baillargeon dans une lettre du 15 août 1866 avait fixé cette somme qui sera maintenue en 1882, tel que l'atteste le Registre des Délibérations, le 20 déc. 1882, p.163. Ces honoraires seront doublés seulement après la première guerre mondiale.

gratuite même secondaire: ce pays, c'est le Canada; pour être plus près, c'est la Province de Québec; ces institutions, ce sont nos séminaires et collèges classiques. En effet, vous comme moi, Messieurs, qu'avons-nous payé, nous et nos parents, pour l'instruction reçue ici? Rien! Pas un sou! A peine les quelques piastres que nous versions chez le Procureur suffisaient pour payer notre pension, quelque spartiate qu'elle fût. Si cette utopie de l'instruction gratuite est ici une réalité, c'est grâce à l'abnégation des éducateurs de nos collèges, directeurs et professeurs qui se contentent d'une pitance, d'un salaire annuel qu'une simple maîtresse d'école primaire aux Etats-Unis ne voudrait accepter comme salaire mensuel⁵¹.

C. Les sources de l'aide financière.

Malgré les modiques exigences, plusieurs élèves ne pouvaient payer, c'est pourquoi les Livres de comptes mentionnent les noms de bienfaiteurs qui se sont acquittés des dettes de leurs protégés. Monseigneur Jean Langevin, évêque du diocèse de Rimouski, a payé les études de 8 élèves et en a aidé vingt autres. Monseigneur Edmond Langevin, grand Vicaire, avait trois protégés et acquitta les comptes de quatre autres. Monseigneur André-Albert Blais marcha sur les traces de son

⁵¹ Discours de M. l'abbé Antoine Bérubé, dans Fêtes du Cinquantenaire, Séminaire de Rimouski, 1920, p. 139.

prédécesseur lorsqu'il devint évêque de Rimouski et solda les comptes de plusieurs élèves pauvres. Seize protecteurs prêtres ou laïques figurent aux Livres de comptes, ainsi que cent soixante-deux bienfaiteurs connus et anonymes⁵².

Pour aider les moins fortunés, on avait organisé un système de bourses variant de dix, vingt, jusqu'à cinquante dollars, selon les besoins des familles. Aussi l'on trouve très souvent des remises faites soit à des garçons pauvres, soit au deuxième et troisième fils d'une même famille.

Les sources d'alimentation de ces bourses étaient variées. Il y eut d'abord les successions; des amis du collège donnaient des biens à leur mort, en vue d'aider des élèves pauvres:

Successions:	Picard, 1867-69,	\$407.07
	Nadeau, 1869,	\$200.
	Audet, 1871,	\$1300.
	Lahaye, 1873,	\$200.
	Théberge, 1887,	\$250.
	Bernier, 1887-95,	\$150.

52 L'abbé Damase Morissette, curé du Baie-des-Sables et des Trois-Pistoles, payait pour trois protégés: Alphonse Morissette (1877-83) de Montmagny, Lionel Roy (1899-05) de Saint-Michel de Bellechasse, Alphonse D'Amours (1900-06) des Trois-Pistoles.

Roy,	1894-99	\$ 738.44
Blouin,	1896-03	\$ 8674.08
Chouinard,	1901,	\$10000.
Fournier,	1903,	\$ 1000.
Chanoine Audet, ⁵³	1903,	\$10000.
TOTAL		\$32919.59

De plus des sommes d'argent étaient confiées au séminaire et les intérêts devaient être versées en bourses soit à des élèves pauvres, soit à des élèves parents des donateurs; ce sont les fondations:

53 J.-B. A. Allaire, Dictionnaire biographique du clergé canadien-français, Vol. I, Les Anciens, 1908; l'abbé Cléophas Morin, Dans la maison du Père, 1967. Thomas Ferruce Picard, Destroimaïsons, curé à Rimouski, 1833-50; Gabriel Nadeau, curé à Sainte-Luce et à Sainte-Flavie, 1842; Nicolas Audet, grand-vicaire à Rimouski, 1867-70; Pierre Léon Lahaye, curé à Rimouski, 1862-67; Tobie Théberge, curé à Sainte-Félicité, 1874; L.-N. Bernier, curé à Rimouski, 1887-95; J.-Raymond Roy, directeur et préfet au séminaire de Rimouski, 1891-94; R.-Adelme Blouin, chanoine de la cathédrale de Rimouski, 1893; Antoine Chouinard, chanoine de la cathédrale de Rimouski, 1899; Magloire Fournier, chanoine de la cathédrale de Rimouski, 1890; Pierre-Célestin Audet, chanoine de la cathédrale de Rimouski, 1883.

Fondations:	Antoine Bérubé,	1886-88	\$ 200.
	Jean Langevin,	1888,	\$2582.74
	J.-B. Pouliot,	1888,	\$1000.
	F.-X. Audet,	1895,	\$3404.25
	L. J. Langis,	1896,	\$ 100.
	Dame Georges Prével,	1896,	\$1933.51
	Fr.A. Blouin,	1895,	\$1080.
	P.-Antoine Gauvreau,	1899,	\$1000.
	F.-Auguste Tessier, ⁵⁴	1901,	\$ 100.
	TOTAL		\$11400.50

Ainsi le total de l'argent accumulé s'élevait à \$44320.09 à la fin de l'année 1903. On y ajoutera la somme de \$10458.57, part qui revenait au collège de Rimouski dans

⁵⁴ Loc. cit. Antoine Bérubé, préfet des études au collège de Rimouski, 1884-87, il fonda la Société Saint-François de Sales pour recueillir ces fonds; Jean Langevin, premier évêque de Rimouski, 1867-92; J.-B. Pouliot, notaire de Fraserville, Rivière-du-Loup; F.-X. Audet, préfet des études au collège de Rimouski, 1899-01; L.J. Langis, directeur des petit et grand séminaires de Rimouski, 1882-85, 1895-98; Dame Georges Prével, Emilie Cassivi de Saint-Georges de la Malbaie; P.-Antoine Gauvreau, médecin à Rimouski; F.-Auguste Tessier, avocat à Rimouski, puis juge de la Cour Supérieure.

la distribution des biens des Jésuites au Canada⁵⁵ .

Ajoutons que des biens immeubles furent donnés au séminaire: en 1872, un moulin à farine (\$274.), deux terres (\$1000.) par Maurice Powers, célibataire de Cascapédia (New-Richmond)⁵⁶; ; en 1873, une terre (\$1200.) par Mgr Jean Langevin pour la construction du séminaire; en 1874 une autre terre (\$850.) par Messire Georges Potvin⁵⁷ .

Un autre moyen d'augmenter les bourses était la participation des paroisses à l'Oeuvre du séminaire diocésain: le 27 décembre 1868, Mgr Jean Langevin, évêque de Saint-Germain de Rimouski, voulant obtenir des fonds pour aider le collège, proposait une contribution de 15 cents par communiant pendant 10 ans⁵⁸ . Ce mode de financement fut sûrement efficace puisque, pendant les cinq années qui suivirent, l'on

55 Sources de renseignements sur ces questions financières: ASR, Registre des dons faits au collège commercial et industriel de Rimouski, 1862-67; Registre de reddition de comptes, 1863-1910; Registre des Délibérations du Conseil, A et B.

56 ASR, Registre des Délibérations du Conseil. A, le 24 août 1871, p. 4.

57 Ibid., le 18 novembre 1874, p. 3.

58 Mgr Jean Langevin, Mandements et lettres circulaires, Vol. I, p. 135.

recueillit une moyenne annuelle de \$2618.20⁵⁹.

D'autres quêtes furent organisées dans le diocèse et ailleurs en vue d'obtenir les sommes nécessaires pour le maintien du séminaire comme l'atteste Mgr Jean Langevin, le 19 mars 1875:

... Mais l'oeuvre de notre séminaire a rencontré des sympathies et du secours dans d'autres diocèses du pays et des Etats-Unis. Nous croyons devoir signaler en particulier le zèle déployé depuis un an par un de nos prêtres. Le Révérend Monsieur Charles Guay s'est dévoué de toute manière au succès de cette entreprise, il n'a épargné ni les voyages, ni les fatigues, pour faire des collectes, surtout aux Etats, à Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, Montréal et Ottawa⁶⁰.

Une autre forme de secours aux élèves peu fortunés s'ajoutera en 1892; c'est le pourcentage de fabrique: le conseil de la fabrique verse chaque année un pourcentage des recettes pour payer une bourse à des séminaristes pauvres de la paroisse.

Le séminaire de Rimouski a également eu recours depuis 1874 aux services d'une caisse d'Economie qui aida à surmonter les crises éventuelles par les nombreux prêteurs à intérêt modéré⁶¹.

59 Ibid., Vol. II, Lettres pastorales, no 66, p. 1.

60 Ibid., p. 2

61 ASR, Registre de la caisse d'Economie.

Pour compléter cette liste des sources d'aide pécuniaire à un grand nombre d'élèves, il faut ajouter les sommes versés par l'Etat. Il est vrai qu'elles étaient données pour aider le financement de l'institution, mais elles complétaient ce qui manquait aux frais de scolarité perçus des élèves.

Ainsi des subventions de \$500. sont versées dès 1863; en 1868, elles atteignent la somme de \$1200. Après l'incendie de 1881, la subvention annuelle montera à \$4200. A partir de 1891, elle reviendra à \$1600. et en 1903, elle descendra à \$1325⁶².

Généralement dans l'histoire d'un collège classique, il y a intervention habile d'hommes politiques de la région qui exercent un certain patronage. Tel fut le cas, pendant la période 1840-1870, du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière lié par un réseau de relations avec les notables Casgrain, Dionne et Chapais⁶³. Nous avons trouvé dans la correspondance de l'époque trois interventions de députés qui

62 ASR, Document révélant les sommes versées par l'Etat de 1890 à 1940. Registre de redditions de comptes, 1863-1903.

63 Serge Gagnon, Le clergé, les notables et l'enseignement privé au Québec: le cas du collège de Sainte-Anne 1840-70. Conférence donnée à l'Université d'Ottawa en 1970, p. 2.

dénotent une discrète utilisation des urgents besoins d'argent pour des fins pratiques. Le 1er février 1864, l'honorable Luc Letellier, ministre de l'Agriculture promet une allocation augmentée de \$100., en plus du \$20. déjà envoyé⁶⁴. Dans une lettre du 10 avril 1868, le député Georges Sylvain assure Mgr Edmond Langevin qu'il fera tous les efforts pour obtenir une subvention plus élevée en faveur du collège de Rimouski⁶⁵. Le 14 février 1882, en réponse à Mgr Jean Langevin qui demandait une allocation accrue, à cause de l'incendie qui avait détruit le collège en 1881, le député L.-N. Asselin répond qu'il lui sera excessivement agréable de travailler pour obtenir l'aide demandée⁶⁶. Ainsi aux moments les plus critiques, les hommes politiques surent user de leur pouvoir pour venir en aide au collège de Rimouski, maintenir ainsi de bonnes relations avec le clergé rimouskois.

⁶⁴ AAR, Institutions 1854-70, Lettre du 1er février 1864, L.Letellier à G.Potvin.

⁶⁵ Ibid., Lettre du 10 avril 1868, G. Sylvain à Edmond Langevin.

⁶⁶ Ibid., Lettre du 14 février 1882, L.N. Asselin à Jean Langevin.

Malgré tous ces moyens de financement, le collège-séminaire a toujours connu des heures difficiles, surtout après l'incendie de 1881, car les gens avaient largement contribué à la construction du séminaire et l'argent était rare dans la région. Pour donner une idée de la situation financière de 1890, nous relevons un extrait d'une lettre adressée à Mgr Jean Langevin par le Conseil du Séminaire, le 6 juin 1890:

...Après avoir examiné soigneusement les affaires du séminaire nous croyons devoir déclarer respectueusement à V.G. que, avec les revenus ordinaires le séminaire est incapable de payer régulièrement tous les intérêts de sa dette et de rencontrer en même temps les dépenses courantes. Avant de prendre la responsabilité d'une autre année nous prions respectueusement V.G. de vouloir bien nous faire connaître par écrit les moyens qu'elle se propose de prendre pour mettre le séminaire en état de rencontrer ses obligations⁶⁷."

Toutefois en 1892, Mgr André-Albert Blais, 2^e évêque de Rimouski, atteste par une lettre qu'il y a amélioration des finances du Séminaire. En effet, les chiffres du tableau VII nous le prouvent.

67 ASR, Cahier de correspondance, p. 195. Lettre du Conseil à Mgr Jean Langevin.

TABLEAU VII

Revenus du collège-séminaire de Rimouski
au début de chaque décennie (1863-1904)

Année	Recettes ordinaires (a)	Recettes extraordinaires (b)	Subventions de l'Etat
1863-64	£351- 16c- $\frac{1}{2}$ d	£307- 6c- 2 $\frac{1}{2}$ d	£148- 1c- 0d
1873-74	\$2992.50	\$3312.35	\$1438.00
1883-84	\$4633.85	\$ 782.14	\$4200.00
1893-94	\$7487.00	\$2988.00	\$1600.00
1903-04	\$10782.00	\$1137.00	\$1325.00

(a) Recettes ordinaires: rétribution pour instruction et pension.

(b) Recettes extraordinaires: dons, legs, industries.

(c) £: Louis: \$4. c: Chelin: 0.20 d: denier: 0.012/3

(Sources: Registres des redditions de comptes. Registres des Délibérations du Conseil du Séminaire de Rimouski, A et B.)

Nous constatons que les recettes ordinaires augmentent constamment, c'est surtout grâce au système de bourse qui favorise un plus grand nombre d'élèves pauvres; l'augmentation de la rétribution pour l'instruction et la pension, qui passe de \$90. à \$100. en 1900 (cf. supra p. 46), explique également le meilleur état des finances. Les recettes extra-

ordinaires diminuent parce que l'argent entrant du côté des recettes ordinaires, l'on a moins besoin de faire appel à la générosité. Mais la subvention gouvernementale tend à diminuer. S'il y a amélioration à partir des années 1891-92, il faut l'attribuer à la protection de Mgr André-Albert Blais et à la vigilance des administrateurs:

De 1890 à 1900, écrit l'annaliste du séminaire, c'est la remontée, un peu lente, mais assurée à tous les égards. Grâce sans doute à une sage administration, mais aussi à des legs généreux et à des "fondations" opportunes, les finances se rétablissent⁶⁸.

Toutefois il ne faut pas croire que les pensions et les rétributions sont suffisantes pour entretenir l'oeuvre du séminaire qui compte beaucoup sur l'aide du gouvernement et sur les dons de nombreux bienfaiteurs.

Cette étude du milieu d'origine des quarante premiers groupes d'élèves inscrits au cours classique du collège-séminaire de Saint-Germain de Rimouski, nous a révélé que l'institution a bien desservi la région pour laquelle elle était fondée et que seulement 11 élèves sont venus de territoires américains et des provinces voisines. Issus pour la plupart de

⁶⁸ Armand Lamontagne, Le livre de Raison du séminaire de Rimouski, 1863-1963, premier schéma, p. 19.

Familles nombreuses, ces élèves s'efforçaient de payer les modestes sommes exigées pour l'entretien du collège qui survivra malgré les difficultés financières. Notre enquête révèle également que le petit séminaire de Rimouski n'était pas accessible qu'aux classes privilégiées, même si celles-ci jouissent d'une relative sur-représentation dans la clientèle scolaire. Grâce aux successions, aux fondations, aux bienfaiteurs, aux quêtes spéciales et à l'aide de fabriques, les milieux populaires ont pu jouir de cet important instrument de mobilité sociale. Ainsi le collège classique, du moins celui de Rimouski a été un important canal d'ascension sociale. Que les auteurs du Rapport Parent aient pu écrire, "les enfants de milieu ⁶⁹aisé ont plus de chances d'accéder à des études supérieures", c'est peut-être là l'histoire du XXe siècle; mais elle est à écrire, si l'on veut vérifier les affirmations globales des années '60. Des statistiques relevées par l'Archiviste du collège révèlent que pendant la période 1934-67, il y eut 32.3% fils de cultivateurs, 4.4% fils de professionnels et 63.2 de fils d'ouvriers divers.

Continuant notre enquête sur les élèves du collège au XIXe siècle, nous les verrons maintenant évoluer dans un cadre collégial fermé, coupés pendant dix mois complets de leur milieu familial.

69 Rapport Parent, 1964, T. 2, p. 10.

CHAPITRE II

LA SCOLARITE

L'organisation du collège de Saint-Germain de Rimouski s'inscrit dans l'histoire de l'enseignement secondaire du Québec au moment où les fondateurs peuvent profiter des expériences vécues dans les autres collèges de l'Archidiocèse de Québec. Même s'il n'y avait pas à cette époque des exigences uniformes pour l'ensemble des collèges classiques existants, une institution naissante s'inspirait abondamment des autres pour formuler ses normes disciplinaires et académiques. Ainsi l'on adopte à Rimouski dès le début le règlement du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, comme l'attestent les Archives:

Entrée le 2 septembre 1863. Latin et grec
introduits après mille efforts tentés auprès
de Mgr Baillargeon...
Ouverture du Pensionnat. Introduction du
règlement de Sainte-Anne approuvé par Mgr
C.F. Baillargeon, évêque de Tloa, le 27 août
1863¹.

Quant aux cadres académiques, il semble bien que l'on s'inspire davantage de ceux qui existent au Petit Séminaire de Québec.

L'analyse statistique de la scolarité des 519 élèves de Saint-Germain de Rimouski nous a été rendue facile grâce à

1 ASR. Collège de Rimouski, 1862-1875, p. 2-3.

la tenue bien régulière des registres d'inscription et des résultats scolaires.

Voyons d'abord quelle organisation disciplinaire et académique le collège de Rimouski offrait à ses élèves; puis nous étudierons l'âge et le degré de préparation de ces derniers; nous verrons ensuite leur persévérance dans ce milieu de formation secondaire.

1. Organisation disciplinaire et académique.

Depuis septembre 1861, on dispensait donc au collège de Saint-Germain de Rimouski un cours commercial, industriel et agricole. Ces études dites commerciales s'étendaient sur une période de cinq années; mais à partir de septembre 1863, les élèves qui manifestent des aptitudes pour le cours classique y accèdent après la quatrième année commerciale. En tête de la longue liste des élèves inscrits pendant les quatre premières décennies, nous relevons les sept premiers: Edouard Banville, Charles Desgagnés, Louis Lepage, Louis Martin, Josué Pineau, Théodule Smith, Ulfranc Saint-Laurent². Mais ces débutants ne sont pas assurés de compléter leur cours à Rimouski, puisque Mgr Baillargeon écrit à monsieur Georges Potvin,

ASR, Collège de Rimouski, 1862-1875, p. 3.

directeur, le 28 octobre 1865:

Faites bien entendre à qui de droit, que mes intentions ne sont pas changées et que je ne permettrai point que le cours classique se prolonge au-delà de la 3^e ou 4^e lère de Belles-Lettres inclusivement à l'avenir: et ce jusqu'à ce que les circonstances exigent qu'il en soit autrement et pour l'avantage des jeunes gens en général, qui par là seront forcés à s'en tenir au cours industriel, ce qui est le mieux pour la plupart d'entre eux³.

Par la suite l'archevêque de Québec accordera la Rhétorique⁴ et l'arrivée du premier évêque de Rimouski, en 1867, favorisera le collège naissant puisque Mgr Jean Langevin le considérerait comme indispensable dans son diocèse pour le recrutement du clergé.

A. Règlement disciplinaire.

Sur le plan disciplinaire, un règlement provisoire a été mis en application le 15 janvier 1862. On y détermine les heures de classes, d'étude et de récréation pour les jours ordinaires et les dimanches⁵. Comme le collège est

3 ASR, Correspondances, p. 87.

4 Ibid., Collège de Rimouski. 1862-75, p. 115.

5 Ibid., p. 2-3. Cf., appendice 3.

est sous la dépendance de la commission scolaire de Saint-Germain de Rimouski, ce règlement est signé par l'abbé Georges Potvin, président, et par les autres commissaires:

Edouard Martin, J.-M. Hudon, André-Elzéar Gauvreau, Pierre Ringuet⁶. Le 20 septembre 1863, les commissaires présentent une requête à l'archevêque de Québec pour obtenir un bureau de direction distinct⁷. Le 29 septembre 1863, l'Archevêque approuve le projet d'une Corporation de direction. Pour apporter assistance dans l'administration et le gouvernement du collège, il détermine que:

...la corporation qui réglera les affaires internes du collège de Saint-Germain dans la paroisse de Rimouski se composera du curé (de droit supérieur du collège), du directeur⁸, du procureur et du plus ancien professeur.

Ainsi le collège de Rimouski est reconnu officiellement et la commission scolaire cède ses droits. L'évolution se continue par la suite avec l'élaboration de nouvelles exigences:

6 Ibid., p. 1.

7 ASR, Premier registre des procédés et délibérations de Messieurs les directeurs du collège de Rimouski (juin 1867 à octobre 1870), p. 3.

8 ASR, Collège de Rimouski, p. 10.

Le 19 juin 1867, M. Lahaye, Laliberté et Potvin⁹ réunis à l'événement décident l'introduction du capot et de la casquette bleus, avec nervures blanches. Ce règlement est approuvé par Mgr de Rimouski. On décide aussi de faire payer la pension par quartier, en argent et d'avance¹⁰.

Le règlement est sévèrement interprété et sanctionné par les notes hebdomadaires; qu'il s'agisse du comportement pendant l'étude, en classe, en récréation, tout est sérieusement contrôlé. L'ordre est exigé en toutes choses.

B. Programme académique.

Quant au programme d'études, l'abbé Georges Potvin, directeur, l'élabore en s'inspirant de celui du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et du Petit Séminaire de Québec. Au moment où s'ouvre le collège de Rimouski, le cours

9 Pierre Léon Lahaye (1820-73) né à Lotbinière, curé de Rimouski 1862-67. Ferdinand Laliberté (1829-1906) né à Lotbinière, directeur du séminaire de Rimouski en 1866-72. Georges Potvin (1834-86) né à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, vicaire à Rimouski et directeur du collège 1863-66. (Source: Dans la maison du Père, abbé Cléophas Morin).

10 ASR, Preneur registre des procédés et délibérations de Messieurs les directeurs du collège de Rimouski, p. 3.

classique comporte six classes: Humanités, Versification, Belles-Lettres, Rhétorique, Philosophie, Physique. Voici le premier programme tel qu'il est conservé aux Archives du collège:

- HUMANITES.- Eléments de grammaire latine et syntaxe
ou 4e (Lhomond). Cours de thèmes 8e et 7e, à chaque jour sur cahier, thèmes oraux en classe. Auteurs à traduire: Epitome, Historiae Sacrae Graecae- De viris- Versions. Eléments de grammaire grecque. Histoire ancienne et romaine. Anglais: 4 fois par semaine, $\frac{1}{2}$ heure jusqu'à Rhétorique.
- VERSIFICATION.- Grammaire repassée et méthode. Thèmes:
ou 3e vers et autres compositions. Grammaire grecque. Histoire du Moyen âge. Style et composition.
- Belles-Lettres.- Style et composition repassés. Exercices de composition, description, narration, lettres. Histoire moderne. Prosodie revue. Auteurs à traduire. Histoire littéraire grecque et latine. Grammaire grecque. Thème et version. Anglais.
- RHETORIQUE.- Exercices de déclamation, de composition,
ou Première discours, dialogues, amplifications. Histoire repassée. Histoire du Canada. Auteurs à traduire. Grammaire grecque repassée, thèmes et versions. Anglais. Humanités, Versification, Belles-Lettres, Rhétorique: Instruction religieuse, musique vocale et instrumentale. Dessin de paysage¹¹.

11 ASR, Collège de Rimouski, 1662-1875, p. 11 et 12.

La répartition des études classiques sur les six classes dénomées plus haut se prolongera jusqu'à 1903, moment où l'on ajoute la classe d'Eléments latins.

L'érection canonique du Séminaire de Saint-Germain de Rimouski aura lieu le 4 novembre 1870¹² et le 24 décembre de la même année, ce séminaire acquerra sa personnalité civile¹³.

Inscrits dans une institution légale, bien organisée sur le plan académique et disciplinaire, dans une période où l'enseignement primaire québécois commençait seulement à s'organiser, les 519 élèves qui l'ont fréquentée pendant les quatre premières décennies avaient-ils la préparation voulue pour y poursuivre des études secondaires?

2. La préparation scolaire.

Les premiers élèves qui ont fréquenté le collège de Rimouski passaient par le cours commercial avant d'avoir accès aux Humanités. C'est dire que ceux qui ont complété les

12 AAR. Texte de l'érection canonique. Mandement de d'institution canonique du séminaire de Rimouski, par Mgr Langevin.

13 AAR. Bill privé, No 11. Acte pour incorporer le Séminaire de Saint-Germain de Rimouski. Le Session, 1er Parlement, 34 Vict., 1870 (Avec amendements).

études classiques ont séjourné dix ans au collège: 4 années d'études commerciales et 6 années d'études classiques. Quelques élèves ne sachant ni lire ni écrire se sont inscrits dans le cours spécial qui leur était réservé, avant de commencer le cours commercial; de ce nombre deux se sont rendus aux Humanités et ont abandonné.

A. L'inscription directement en Humanités.

Avec les progrès de l'enseignement primaire dans les écoles de la région bas-laurentienne, plusieurs élèves purent s'inscrire immédiatement en Humanités dès leur arrivée au collège. En soustrayant les élèves qui avaient fait les premières années du cours classique dans une autre institution, nous comptons 140 élèves qui n'ont pas fait de cours commercial à Rimouski; c'est une proportion de 27%. Sur ce nombre, 27 abandonnent sans continuer des études classiques, soit 19.2%: 13 en Humanités, 9 en Versification, 3 en Belles-Lettres, 2 en Rhétorique¹⁴.

Le cours commercial fait dans l'institution où l'on devait poursuivre des études classiques permettait une meilleure

14 ASR, Fiches d'inscription.

sélection des sujets; nous n'en doutons pas, mais il peut y avoir beaucoup d'exceptions comme l'attestent les statistiques suivantes: la moyenne générale de persévérance s'élève à 64.1%¹⁵ et pour ceux qui n'ont pas fait leur cours commercial, elle est de 80.8%. Remarquons toutefois que le nombre de ceux qui abandonnent immédiatement après les Humanités et la Versification est plus élevé, soit 81.4% tandis que l'on obtient 57.7%¹⁶ pour l'ensemble des élèves qui discontinuent dans ces deux classes, lesquelles peuvent vraiment être considérées comme sélectives.

B. Les paroisses plus favorisées.

D'où venaient ces élèves qui ont le privilège de pouvoir faire des études primaires assez complètes dans leurs paroisses? En nous référant aux fiches d'inscription, il nous a été possible de déterminer le moment où ces élèves s'inscrivaient directement en Humanités.

15 Cf. infra p. 84

16 Cf. infra p. 89

TABLEAU VIII

Lieux d'origine des élèves
 qui s'inscrivent directement en Humanités
 au collège de Rimouski (1870-1903)

Paroisses	Années des inscriptions					
	1870	1879	1880	1882	1885	1886 1887
Trois-Pistoles (II) ^(a)	X					
Saint-Fabien (I)		X				
Saint-Simon (I)		X				
Isle-Verte (II)		X				
Baie-des-Sables (III)			X			
Sacré-Coeur (I)			X			
Bic (I)				X		
Maria (III)					X	
Matane (III)						X
Sainte-Flavie (I)						X
Percé (III)					X	
Rimouski (I)					X	

(a) Le chiffre entre parenthèse indique la région.

(Source, ASR, Fiches d'inscription)

A mesure que nous nous acheminons vers le XXe siècle, les élèves arrivent mieux préparés: pendant les 20 premières

années, 32 sur 227 élèves débutent en Humanités; tandis que de 1883 à 1893, il y en aura 58 sur 135; et pendant la dernière décennie, on en compte 50 sur 114. Ainsi en 1870, Trois-Pistoles envoie des garçons qui entrent immédiatement en Humanités. Saint-Fabien, Saint-Simon et l'Isle-Verte en feront autant en 1879. Sauf le Bic et Sacré-Coeur, toutes ces paroisses possèdent dès 1867 une école dite Modèle ou un couvent¹⁷ où se donne un enseignement primaire plus complet permettant d'accéder facilement au cours classique.

Le tableau IX illustre bien les progrès constants de l'enseignement élémentaire puisqu'en 1903 on compte 515 écoles et 16613 élèves à l'élémentaire dans les quatre comtés qui nous intéressent. Si l'enseignement primaire progresse plus rapidement permettant à un plus grand nombre de jeunes de fréquenter l'école, les écoles modèles supérieures et les académies, dont la clientèle croît constamment, favorisent les garçons qui désirent poursuivre des études secondaires en les dispensant des années commerciales au collège. Mais la région de Bonaventure et de Gaspé demeure la moins favorisée sous ce rapport, car ce ne sera qu'en 1882 et 1885 que

¹⁷ AAR, Rapports du diocèse de Rimouski, cahier I, 1867 à 1876.

TABLEAU IX

Evolution de l'enseignement
dans la région bas-laurentienne
(1863-1903)

Années	Ecoles	Elementaire Elèves	Ecoles modèles Elèves	Académies Elèves
<u>1863:</u>				
Bonaventure	40	1778	61	--
Gaspé	35	1395	--	--
Rimouski	{	6735	1037	80
Témiscouata				
Kamouraska				
<u>TOTAL</u>	256	9908	1098	80
<u>1883:</u>				
Bonaventure	52	1981	255	57
Gaspé	59	2428	194	---
Rimouski	146	4728	971	135
Témiscouata	{	6451	1026	467
Kamouraska				
<u>TOTAL</u>	480	15588	2446	659
<u>1903:</u>				
Bonaventure	85	2670	786	--
Gaspé	99	3489	721	--
Rimouski	180	5256	2520	339
Témiscouata	151	5198	695	467
<u>TOTAL</u>	515	16613	4722	806

(Sources: RSIP des années 1863-64, p. 58-62; 1883-84, p. 206-07; 1903-04, p. 204-207.)

Maria et Percé enverront directement des élèves en Humanités. Alfred Pelland explique ainsi le retard scolaire de la population gaspésienne:

L'instruction publique n'a pénétré dans la Gaspésie, comme l'agriculture du reste, qu'à la suite de longs et persistants efforts. On avait à vaincre non seulement les préjugés dus à l'indifférence des Gaspésiens, mais encore la sourde opposition des potentats jersiais. "Il n'y a pas besoin d'instruction pour eux, écrivait Philippe Robin à ses commis; s'ils étaient instruits, seraient-ils plus habiles à la pêche?" Et ce qui était pour Philippe Robin, du plus pur machiavélisme devint chez les pêcheurs un véritable dogme. Aussi ces pauvres ilotes restèrent-ils, pendant plus d'un siècle, dans d'épaisses ténèbres¹⁸.

Le collège de Rimouski a reçu 140 élèves préparés dans leurs paroisses respectives pour entrer en Humanités, tandis que 333 autres s'y sont initiés au préalable par les études commerciales. Quel était donc l'âge de ces étudiants au début de leur cours classique?

3. L'âge des élèves.

A. L'âge moyen en Humanités.

Il nous a été relativement facile de trouver l'âge de ces élèves au moment des Humanités parce que les registres

¹⁸ Alfred Pelland, La Gaspésie, Québec, Ministère des pêcheries, p. 173.

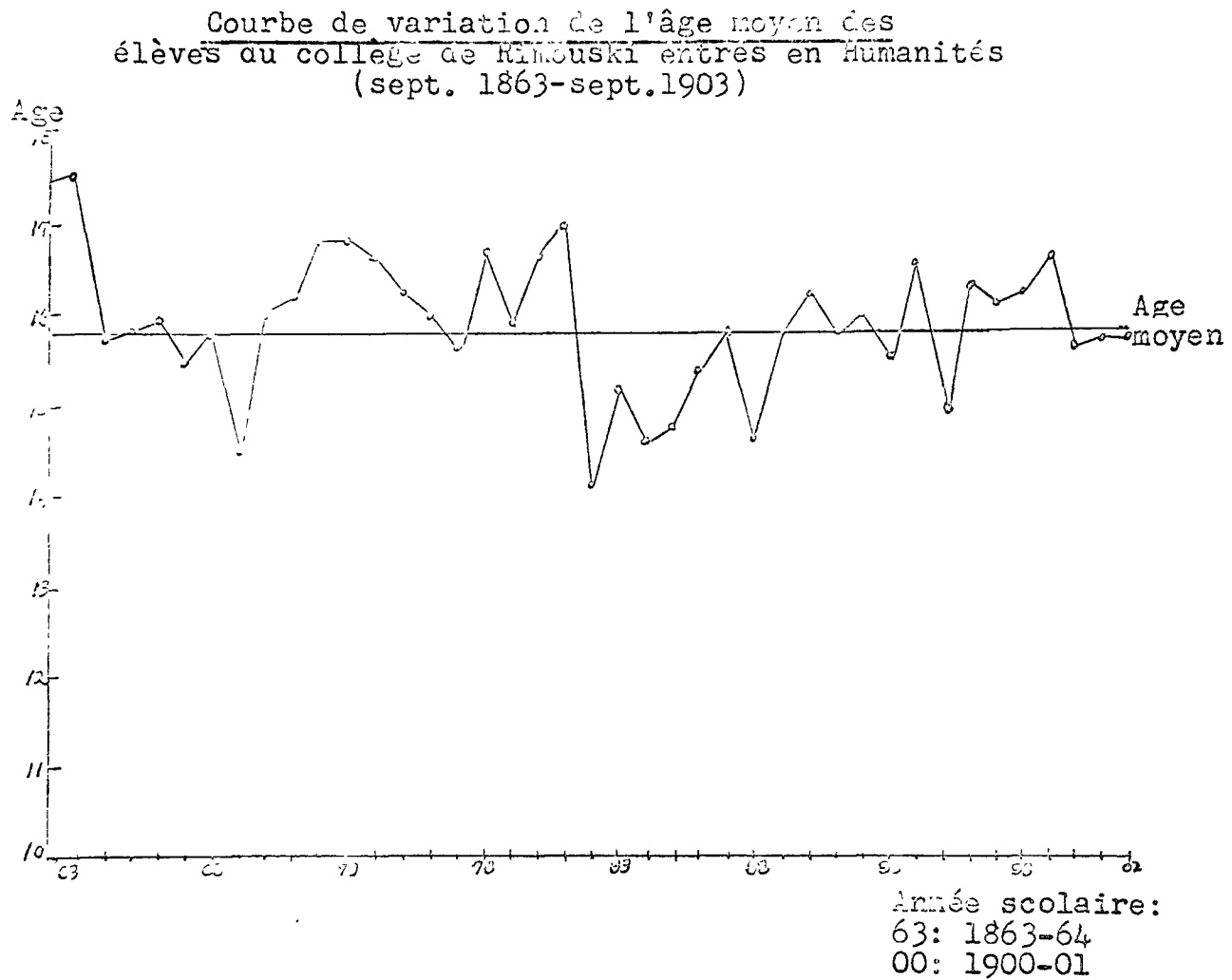
de notes nous fournissent ces renseignements, excepté pour ceux qui avaient débuté antérieurement à l'année 1867. Dans ces cas, il a fallu consulter les Registres d'état civil aux presbytères de Saint-Germain et de L'Isle-Verte.

La compilation des âges nous révèle une moyenne de 15.8 ans pour les 473 élèves qui ont commencé leurs Humanités à Rimouski. Mais cet âge moyen varie chaque année, (cf. fig. III). L'on comprend facilement que l'âge des débutants puisse s'élever à 17.5 ans en septembre 1863-64, car les élèves inscrits ont 19, 18, 17, 16 ans. Dès la deuxième année, la moyenne d'âge s'établit près de la moyenne générale, 15.9. En 1869-70, et en 1882-83, elle descend respectivement à 14.5 et 14.1 et s'élèvera ensuite à 17 en 1881-83. Il faut noter qu'à partir de 1880 il y a tendance au rajeunissement des effectifs. A ce moment la collège se stabilise et les progrès de l'instruction primaire se font sentir dans la région permettant ainsi d'accéder plus jeunes aux études secondaires, comme nous l'avons signalé précédemment¹⁹

Cette courbe de l'âge moyen gagne à être complétée par la figure IV où sont groupés les débutants par catégories

19 Cf. supra p. 70.

FIGURE III

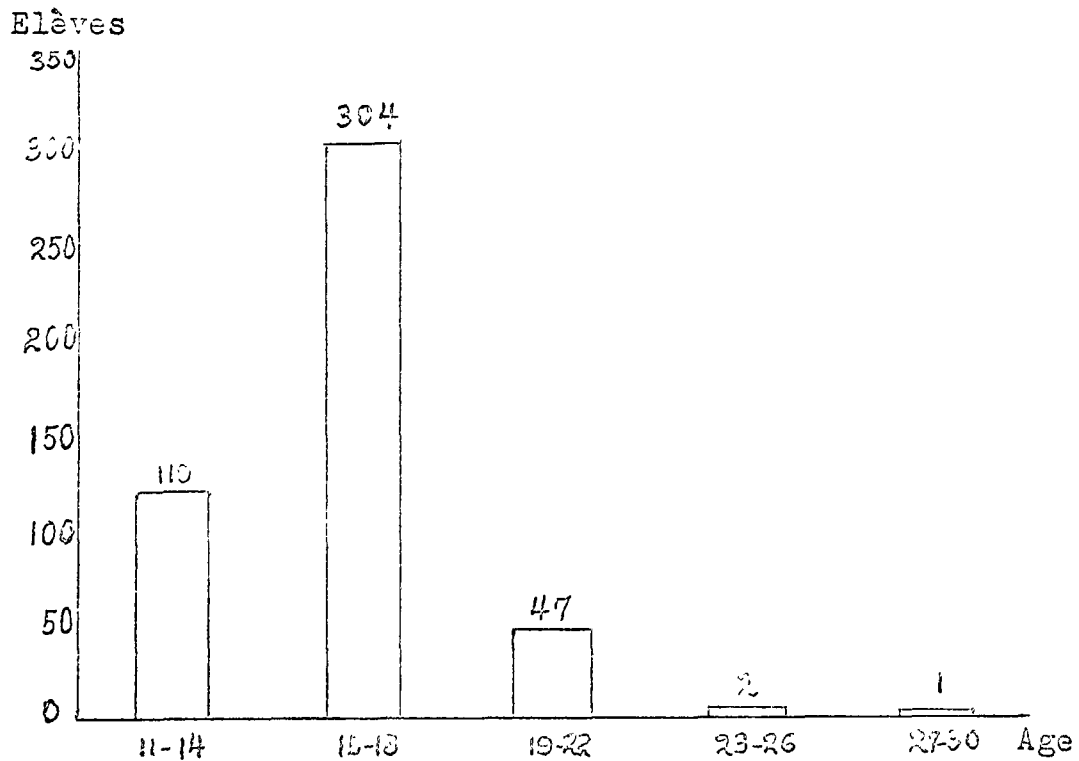


(Sources: Fiches d'inscription. Registres d'inscription.
Registres d'état civil.)

d'âge. Nous pouvons ainsi voir les écarts existant au sein d'un même groupe. La majorité des élèves se situe entre 15 et 18 ans, 64.2% (304). Par ailleurs 25.1% (119) s'inscrivent dans le groupe 11-14 et 9.9% (47) ont de 19 à 22 ans. Les deux autres catégories ne comptent que 2 et 1 exceptions.

FIGURE IV

Groupe des débutants du collège de Rimouski par
catégories d'âges (sept. 1863-juill. 1903)



(Sources: Fiches d'inscription. Registres d'inscription.
Registres d'état civil.)

Il faut noter que les écarts d'âge entre les cadets et les aînés, débutant en Humanités, varient entre 3 et 17. Nous avons relevé les années scolaires qui représentent les écarts les plus considérables. Cette grande disparité d'âge nous fait croire que l'adaptation a pu être très difficile, car des jeunes de la pré-adolescence coudoyaient journellement des adultes.

TABLEAU X

Écarts d'âge les plus importants
chez les débutants au collège de Rimouski (1863-1903)

Années scolaires	Age du cadet	Age de l'aîné	Ecart
1866	11	28	17
1868	12	22	10
1870	13	23	10
1878	14	22	8
1888	12	22	10
1896	12	24	12

(Sources, ASR. Fiches d'inscription. Registres de notes.
Registres d'état civil.)

TABLEAU XI

Moyenne générale des âges des débutants
au collège de Rimouski pendant les quatre décennies
(1863-1903)

Années scolaires	Nombre d'élèves	Age moyen
1863-73	87	15.8
1873-83	140	16.1
1883-93	132	15.4
1893-1903	114	15.9
TOTAL	²⁰ 473	15.8

(Sources, ASR, Fiches d'inscription. Registres de notes.
Registres d'état civil.)

La moyenne générale s'est donc maintenue à quelques dixièmes près pendant les quatre décennies. Nous constatons que l'âge moyen de la première décennie correspond exactement

20 A ce total, il faut ajouter 46 élèves qui ont débuté après les Humanités.

à la moyenne générale, 15.8. Quant à la troisième décennie, l'âge moyen de 15.4 s'explique par le petit nombre d'élèves qui ont dépassé 18 ans au moment des Humanités: en septembre 1882, l'inscription ne comporte pas d'élèves plus âgés que 16 ans; le plus jeune a 11 ans.

Contrairement à ce que nous avons dit antérieurement (cf. supra p.73) la dernière décennie accuse un recul (15.9) dû au fait que l'on y inscrit plusieurs débutants plus âgés, en 1894, 1896, 1899. (Fig. III)

Au collège de Ste-Anne pendant la période des débuts (1829-1842)²¹ et au collège de Nicolet (1863-1935)²², le cours était réparti sur 8 ans et comptait deux classes avant les Humanités²³; la moyenne d'âge des débutants était de 13 ans, ce qui donne une différence de quatre-cinquièmes d'année avec les élèves de Rimouski commençant deux ans (15.8) plus tard un cours de 6 ans.

21 Ulric Lévesque. op.cit., p. 19

22 Claude Lessard, op. cit., p. 90

23 Les Humanités au collège de Rimouski correspondent à la classe de Méthode à Ste-Anne et à la Quatrième à Nicolet.

TABLEAU XII

Age moyen des élèves de chaque classe
du collège de Rimouski
 au début de quatre décennies

Classes	Années scolaires			
	1868-69	1878-79	1888-89	1898-99
Humanités	15.4 (9)	16.7 (18)	14.6 (13)	16.2 (11)
Versification	16.9 (10)	16.1 (21)	16.5 (13)	17.4 (9)
Belles-Lettres	17.4 (10)	17.7 (13)	16.8 (8)	17.6 (10)
Rhétorique	---	18.6 (13)	17.4 (10)	17.7 (7)
Philosophie	22.4 (5)	21.1 (7)	18 (7)	21.1 (10)
Physique	23.4 (2)	22 (3)	19.8 (6)	21 (6)

(Sources: Registres de notes. Annuaires)

B.- L'âge moyen dans les autres classes.

A quel âge ces élèves parvenaient-ils aux différentes classes du cours classique? Nous avons tenté de répondre à cette question en effectuant une compilation d'âges pour les élèves de quatre années différentes correspondant au début

d'une décennie. Nous avons commencé avec l'année 1868-69, car c'était la première année scolaire où l'on pouvait trouver des élèves inscrits dans toutes les classes.

L'année 1888-89 présente une moyenne d'âge inférieure aux autres années et cela à tous les niveaux. Nous référant à la figure III qui indique les plus basses moyennes entre 1882 et 1889 nous comprenons que cette moyenne se maintienne relativement faible, excepté en Versification où s'enregistrent des élèves ayant débuté à 15.8 ans. Si la moyenne d'âge à tous les cours de l'année 1898-99 est élevée, elle est attribuable aux élèves dépassant la normale qui s'ajoutent; les facilités d'instruction favorisent et l'on reprend le chemin de l'école après un arrêt de quelques années.

En 1868-69, l'écart entre les débutants et les finissants indique 8 années, tandis qu'en 1878-79 il tombe à 5.3 et à 4.8 en 1898-99. Ces différences viennent du fait qu'à l'intérieur de chaque classe, il se présente aussi des écarts entre l'aîné et le cadet.

Il est normal que l'âge des finissants s'établisse à 22 ans, puisque l'âge moyen en Humanités est de 15.8 et que le cours est échelonné sur une période de six ans. S'il y a exception en 1888-89 et en 1898-99, cela peut être attribué aux écarts d'âge moins considérables à l'intérieur de la classe de physique dus à l'élimination des plus âgés.

Nous comprenons facilement que les classes de l'année 1868-69 présentent des âges irréguliers et que les finissants soient plus âgés que la moyenne.

Comparant l'âge moyen des finissants en 1942-43, enregistrés au Séminaire de Rimouski²⁴, avec celui des quarante premières années du collège, nous trouvons 22.7 contre 22. Mais il faut tenir compte du fait que le cours classique se répartit alors sur 8 années au lieu de 6. De plus, nous constatons que cet âge, 22 ans, paraît le même que celui des finissants de Ste-Anne à ses débuts²⁵ et supérieur à celui des finissants de Nicolet, 20 ans²⁶.

Nous avons étudié l'âge des 473 élèves débutant en Humanités, mais il y en a 46 qui se sont inscrits dans d'autres classes parce qu'ils avaient commencé ailleurs leur cours classique:

9	au Petit Séminaire de Québec	27	28
15	au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière		
1	au collège de Saint-Boniface		
1	dans un collège de Montréal		
20	dans un collège non identifié		

24 ASR, Fiches d'inscription. Registres d'inscription.

25 Ulric Lévesque, op. cit., p. 23

26 Claude Lessard, op. cit., p. 94

27 ASQ, Fiches des anciens élèves. (Noms, cf, appendice 2)

28 ACSAP, Catalogue des Anciens. (Noms, ibid.)

En nous référant au tableau XII, nous constatons que pour la Versification, les Belles-Lettres, la Rhétorique, l'âge moyen est plus élevé que celui des autres élèves qui ont débuté à Rimouski en Humanités; mais ceux de la classe de Philosophie sont plus jeunes, excepté pour l'année 1888-89.

Les archives indiquent rarement la cause de la venue de ces élèves au collège de Rimouski après avoir débuté ailleurs. Toutefois, elles révèlent que Alphonse Dubé et Arthur Leblanc sont partis de Ste-Anne après la Rhétorique pour venir faire leur Philosophie à Rimouski tout en commençant leur grand séminaire²⁹. Au moins quatre viennent de Québec parce que leurs parents, ayant changé de domicile, exercent leur profession à Rimouski ou dans la région. Trois semblent instables, car ils quittent après un an ou deux; d'autres plus âgés viennent essayer une autre institution pensant y mieux réussir. Ceux qui ne persévèrent pas se classent parmi les plus âgés. Au début, les jeunes de la région qui avaient débuté ailleurs, parce qu'il n'existait pas d'institution d'enseignement secondaire, reviennent fréquenter le collège nouvellement instauré;

29 ASR. Fiches d'inscription. Le 14 janvier 1869, le Grand séminaire de Rimouski était affilié à l'Université Laval.

parmi ceux-là, plusieurs sont protégés par des bienfaiteurs du séminaire diocésain.

Que ces élèves aient débuté à Rimouski ou ailleurs, dans quelle proportion persévéreront-ils dans les études classiques?

4. La persévérance au collège

A. L'âge des finissants.

Sur les 519 élèves inscrits, 333 se rendront au terme des études classiques et 186 discontinueront.

TABLEAU XIII

Persévérance des élèves
débutant au séminaire de Rimouski
(1863-1903)

	246 terminent au collège de Rimouski	47.2%
	87 terminent dans un autre collège	16.9%
	186 ne continuent pas des études classiques.	35.9%
Total	<u>519</u>	<u>100%</u>

(Sources: Fiches d'inscription. Registres de notes.)

En faisant la somme des élèves finissants au séminaire de Rimouski et à d'autres collèges³⁰, nous obtenons un indice de persévérance de 64.1%.

Toutefois, le pourcentage de ceux qui terminent à Rimouski, soit 47.2%, reste très élevé pour la fin du XIXe siècle. Au collège de Ste-Anne, 1829-42, le taux de persévérance était de 25.7%³¹, tandis qu'au collège de Nicolet, il était de 20.7% en 1883-92³². Mais de 1863-1939, au collège de Rimouski, la moyenne s'établit à 15.9%³³, c'est dire qu'au XXe siècle le taux descend sensiblement; d'ailleurs, dans les collèges du Québec en 1960, on relève 28 à 30% de persévérance³⁴. Cette baisse dans la persévérance peut être attribuée aux grandes exigences des collèges: le cours devient plus long et le contrôle scolaire plus rigoureux.

30 Collèges où terminent ces 87 finissants: Québec 20, Montréal 14, Communautés 10, Ste-Anne-de-la-Pocatière 8, Lévis 2, Nicolet 2, Etats-Unis 2, Ste-Marie¹, Montréal 1, St-Laurent¹, Montréal 1, St-Hyacinthe 1, Sandwich, Ont. 1, St-Dunstan, Sask. 1, Memramcook, N.-B. 1, Inconnus 23.

(Sources: ASQ, Fiches d'inscription. ACSAP, Catalogue des anciens. ACL, Fiches d'inscription).

31 Ulric Lévesque, op.cit., p. 28

32 Claude Lessard, op.cit., p. 96

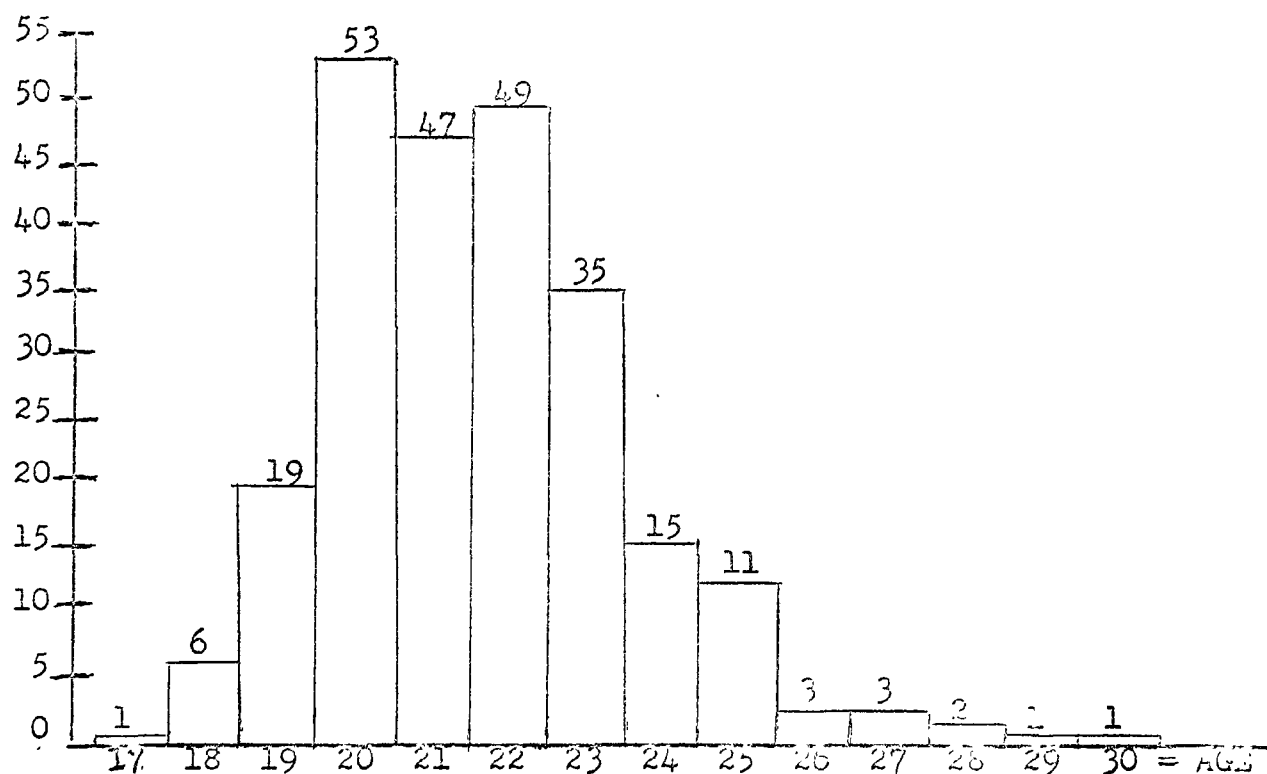
33 ASR, d'après un relevé fait par l'Archiviste.

34 Notre réforme scolaire, L'enseignement classique, II, p. 127

FIGURE V

Age des finissants en juillet-août au séminaire
de Rimouski (1869-1908)

Nombre
d'élèves



(Sources: Fiches d'inscription et cahiers de notes).

Pour les quatre décennies étudiées, l'âge des finissants s'étend de 17 à 30 ans. Mais la moyenne se situe entre 21 et 22 ans. De 20 à 24 ans, l'on compte 184 finissants soit les trois-quarts. Les groupes en deçà et au delà sont plutôt

faibles, surtout les extrêmes qui ne comptent qu'un seul élève.

Ainsi Narcisse Thériault de St-Modeste entre en Belles-Lettres à 27 ans, il termine à 30 ans; c'est un protégé, tout comme Elias Morin de Douglastown qui arrive en Humanités à 20 ans et termine à 26. Les 7 finissants de 1884 se classent dans les âges de 20, 22, 23, 25 ans; mais l'aîné est F.-X. Dumais des Trois-Pistoles qui termine à 28 ans. En 1900, Jos. April de St-Eloi termine à 28 ans et Pierre Lafrance de Matane, à 29. Nous constatons que les finissants entre 26 et 30 ans sont tous des protégés, issus de milieux agricoles et ouvriers, qui choisirent le sacerdoce. Parmi ces finissants âgés, il y en a seulement un qui a perdu deux années pour maladie: Ls-Phil. Chénard, ayant commencé en 1890, tombe malade et termine en 1898 à l'âge de 27 ans. L'entrée tardive au collège, pour ces étudiants, s'explique par l'éveil de la vocation sacerdotale à un âge avancé et aussi par un manque antérieur de secours pécuniaire.

Considérons maintenant ceux qui ont terminé leurs études classiques à un âge précoce pour le temps. Le seul cas de 17 ans est Richard Colclough du Bic qui deviendra surintendant au C.P.R. La même année, 1888, son frère Georges termine à 18 ans et entreprend des études en droit. Termineront aussi à 18 ans: Pierre Gauvreau de Rimouski en 1875, Isidore Gagnon de Saint-Fabien et Joseph-Romuald Léonard de Carleton en 1894, Ernest Lapointe de Saint-Eloi en 1895, Luc Philippe

Paradis de Matane en 1898. Ces finissants à un âge précoce joueront un rôle important dans la société comme nous le verrons au chapitre suivant.

B. L'âge des non-finissants.

Quant à ceux qui vont terminer ailleurs, ils se répartissent ainsi: 5 après les Humanités, 9 après la Versification, 13 après les Belles-Lettres, 28 après la Rhétorique et 32 après la Philosophie. Ceux qui quittent après la Rhétorique et la Philosophie s'orientent vers la médecine, le notariat et le droit. Quelques futurs prêtres vont faire leur Philosophie à Montréal. 7 abandonnent en Humanités, en Versification et en Belles-Lettres pour entrer en communauté.

Dans quelle mesure, ceux qui se sont inscrits au collège de Rimouski après les Humanités, vont-ils persévérer?³⁵ Sur un total de 46, 22 persévèrent à Rimouski, 15 abandonnent pour aller continuer ailleurs et 9 discontinuent complètement. Ceux qui abandonnent après la Rhétorique vont faire leur Philosophie à Montréal. Thomas Laliberté va faire sa Rhétorique à Ste-Anne parce que cette classe ne se donne pas à Rimouski en 1868-69, faute d'élèves. Deux élèves quittent pour entrer en communauté où ils continueront leurs études classiques.

³⁵ Cf., tab.XIV. p. 88

TABLEAU XIV

Persévérance des élèves inscrits
 au séminaire de Rimouski après les Humanités
 (1863-1903)

Classes	Nombre	Persévérance					Abandon			
		V.	B.-L.	R.	P.	F.	V.	B.-L.	R.	P.
			Ailleurs			Riki				
Versification	20	1	2	2	1	10	2	1	0	1
Belles-Lettres	12	0	3	3	0	3	0	1	1	1
Rhétorique	7	0	0	1	0	5	0	0	1	0
Philosophie	7	0	0	0	2	4	0	0	0	1
Total	46	1	5	6	3	22	2	2	2	3

(Sources: Fiches d'inscription, Registre de notes)

Quant à ceux qui abandonnent, ils semblent avoir essayé un deuxième collège avant de mettre un terme à leurs études.

Si 64.1% des élèves du collège de Rimouski terminent des études classiques, il en reste 35.9% qui discontinuent. Il est normal que le pourcentage de ceux qui abandonnent en Humanités et en Versification soit supérieur aux autres classes, soit 20.6%, car il se fait une sélection dans ces deux premières

TABLEAU XV

Age moyen des élèves qui discontinuent
leurs études classiques
 après avoir fréquenté le séminaire de Rimouski (1863-1903)

Classes	Nombre	%	Ecart d'âge	Age moyen
Humanités	61	11.8	14 à 24	17.2
Versification	46	8.8	15 à 29	18.7
Belles-Lettres	31	6	15 à 23	18.9
Rhétorique	26	5	17 à 24	20.3
Philosophie	22	4.3	17 à 23	22
Total	186	35.9%		

(Sources: Fiches d'inscription. Registres de notes).

années du cours. Ce pourcentage est peu élevé, car à Ste-Anne
 42.5% s'éliminent³⁶ avant les Belles-Lettres et à Nicolet,
 58.7% ont quitté avant la Seconde. On peut l'attribuer au

³⁶ Ulric Lévesque, op. cit., p. 27.

³⁷ Claude Lessard, op. cit., p. 98.

fait que la plupart des élèves ont fait des études commerciales au collège de Rimouski, ainsi les responsables de l'enseignement ont discerné ceux qui étaient les plus aptes à réussir un cours classique. Ceux qui abandonnent après les Belles-Lettres, la Rhétorique et la Philosophie sont sans doute désireux d'entrer le plus tôt possible dans le monde du travail. Sur 186 élèves, il y en a 8 qui sont décédés, 9 abandonnent pour raison de santé et 11 sont exclus du collège.

En comparant l'âge moyen de ces élèves avec celui du tableau XII, nous constatons que partout, il est élevé; ces élèves sont donc généralement plus âgés. L'écart entre l'aîné et le cadet pour tous les groupes est assez significatif.

C. Les non-finissants d'après le milieu géographique et socio-professionnel.

Voyons comment sont répartis dans leurs régions respectives ceux qui ne vont pas jusqu'au terme de leurs études classiques³⁸.

C'est la région II qui compte le moins de non-finissants par rapport à ses inscriptions et la région I enregistre

38 Cf., tab.XVI, p. 91.

TABLEAU XVI

Les non-finissants au collège de Rimouski
d'après les régions géographiques (1863-1903)

Régions	Nombre des non-finissants	% par rapport aux inscrits	% des non- finissants
I	114	41.2	61.3
II	24	23.3	12.9
III	32	32.6	17.2
IV	12	40	6.4
Total	186 ^(a)	35.8%	97.8%

(a) après avoir ajouté les 4 non-finissants venus de l'extérieur de ces régions.

(Sources: Fiches d'inscription)

le plus fort pourcentage. Cette situation s'explique par le fait que les élèves de la paroisse de Rimouski s'inscrivent nombreux au collège à cause des facilités d'accès. Aussi un grand nombre ne persévèrent pas, faute d'aptitudes ou peu favorisés par le régime d'externat. Sur 166 inscriptions, il y a 81 départs, soit 48.8%, près de la moitié.

TABLEAU XVII

Groupes socio-professionnels
auxquels appartiennent les élèves
qui discontinuent les études classiques
(1864-1903)

Professions	Hum.	Classes atteintes				Total N. %
		Vers.	Belles-L.	Rhét	Philo	
Cultivateurs	26	14	5	11	8	64=34.4
Ouvriers	15	14	14	9	6	58=31.1
Marchands	14	11	6	3	4	38=20.4
Professionnels	6	6	4	3	4	23=12.3
Instituteurs	0	1	0	0	0	1= 0.5
Décédés	0	0	2	0	0	2= 1.1
Total	61	46	31	26	22	186=100%

(Sources: Fiches d'inscription. Registres de notes.)

Le nombre de fils de cultivateurs étant plus élevé, il est normal que la proportion de ceux qui discontinuent leurs études soit supérieure à celle des autres groupes sociaux. Quant aux fils d'ouvriers, la proportion de ceux qui abandonnent est supérieure de 4.8% à celle de l'ensemble des élèves inscrits; de même pour les fils de marchands, de 6% supérieure

à la moyenne générale. Chez les fils de professionnels, nous trouvons 12.3%, ce pourcentage dépasse la proportion de l'ensemble, soit 10%; c'est presque la moitié qui abandonne: 23 sur 52. On trouve une proportion semblable, près de 50%, au collège de Ste-Anne (1829-42)³⁹. Toutefois, en 1953, sur un échantillonnage général, au niveau de la province, on relève 38% de fils de professionnels qui ne terminent pas leurs études classiques. Quoiqu'il en soit, le phénomène de l'abandon des études classiques par les fils de professionnels dans le milieu rural est extrêmement important, étant donné qu'il constitue, en quelque sorte, un phénomène de déchéance dans la hiérarchie sociale.

D. Les causes de la non-persévérance

La persévérance scolaire peut-elle s'expliquer par les conditions d'études imposées aux élèves du collège-séminaire de Rimouski?

L'on sait que le système du pensionnat était de rigueur pour les élèves qui venaient de l'extérieur de Rimouski et l'on encourageait fortement les rimouskois à mettre leurs fils en

39 Ulric Lévesque, op. cit., p. 29.

40 Notre réforme scolaire, L'enseignement classique II.
p. 129.

pension. Un règlement sévère régissait les diverses activités des pensionnaires. Cette vie d'internat créait-elle un climat favorable à la persévérance? Après analyse des registres de notes, nous avons pu déterminer que 159 finissants sur 246 furent pensionnaires et 87 externes⁴¹. Quant aux finissants venus d'ailleurs nous avons trouvé 61 pensionnaires sur 87, donc 26 externes. Nous avons ainsi 220 pensionnaires et 113 externes, soit 66.3%. Tandis que les non-finissants comptent 99 externes et 87 pensionnaires, soit 53.2%. Puisque la proportion des finissants pensionnaires est plus grande que celle des externes et que le contraire se produit du côté des non-finissants, et qu'il y a 46.7% d'externes qui persévèrent contre 64.6% pensionnaires, nous pouvons croire que la vie du pensionnat établissait un climat avantageux pour le travail intellectuel.

A Ste-Anne, dans la période des débuts, on relève seulement 17% des externes qui se sont rendus au terme de leurs études⁴²

⁴¹ Nous classons parmi les externes, même ceux qui ont fait 2 et 3 ans de pensionnat. Comme il y eut très peu de demi-internes, nous les classons avec les externes. (Les demi-internes sont au collège de 8 h a.m. au supper)

⁴² Ulric Lévesque, op. cit., p. 29

TABLEAU XVIII

Elèves du séminaire de Rimouski
 qui ont doublé des classes (1863-1903)

Classes	Nombre	Persévérance	Abandon
Humanités	20	8	12
Versification	3	2	1
Belles-Lettres	2	2	0
Rhétorique	5	3	2
Philosophie	2	2	0
Total	32	17	15

(Sources: Fiches d'inscription. Registres de notes).

32 élèves sur 519 ont doublé des classes; sur ce nombre 15 ont abandonné leurs études. Plusieurs des autres qui ont "lâché" devaient doubler au moment de l'abandon. 17 finissants sur 246 ont pris 7 années pour compléter leurs cours, excepté 2 qui ont répété deux classes. La principale raison de ces répétitions de classes semble être les absences prolongées. Nous avons pu vérifier des semaines et des mois d'absences pour plusieurs.

Il nous est impossible d'établir des statistiques valables pour déterminer le nombre d'absences, car il n'existe pas de journaux d'appel. Nous avons pu relever quelques chiffres au moyen des Registres de notes pour les premières années et des Livres de comptes pour les autres: les déductions de pension pour 1 mois, trois mois et même six mois. Il semble bien que la maladie était la principale cause des absences.

Par ailleurs, nous pouvons noter que Simon Grenier de New-Port et Alfred Dionne de St-Arsène ont "sauté" respectivement leur Rhétorique et leur Versification; ils ont donc complété leur cours en cinq ans.

En plus des absences prolongées pour maladie, nous avons déjà signalé que 9 ont discontinué pour cause de santé. Sept élèves sont décédés au cours de leurs études.⁴³

Si les exigences scolaires étaient fermement maintenues, la discipline était aussi très sévère, c'est pourquoi

⁴³ En Humanités, 1870, Alfred Dugas de Ste-Anne-des-Monts, fièvres; en Physique, 1883, Louis Bouillon de Rimouski; en Rhétorique, 1885, André Dechamplain de Ste-Luce; en Philosophie, 1891, Zéphirin Verreault de Baie-des-Sables; en Philosophie, 1896, Jean -Nérée Rioux de Ste-Flavie, phtisie; en Versification, en 1897, Auguste Matte de Rimouski; en Belles-Lettres, 1903, Ernest Gingras de Québec.

nous avons enregistré 11 renvois attribués à l'indiscipline et à des infractions aux règlements⁴⁴. Quelques-uns furent expulsés, mais repris après l'intervention des parents; il faut relever le cas de Jules Derome dont le père revint plusieurs fois à la charge pour plaider la clémence en faveur de son fils⁴⁵. Le Journal de l'abbé Couture relève plusieurs cas d'exclusions temporaires, sans donner généralement les raisons; toutefois, on y lit que Luc et David Rouleau furent renvoyés à défaut d'argent⁴⁶.

La négligence à payer les comptes pouvait aussi être cause de renvoi comme on le lit dans le Registre des Délibérations du Conseil, 5 mai 1871:

Que l'admission sera refusée aux élèves dont les parents n'auront pas payé les arrérages

⁴⁴ ASR, Régistre des délibérations du Conseil du Séminaire de St-Germain de Rimouski, A, Arthur Côté expulsé pour défaut de respect pour la propriété d'autrui, le 24 mai 1888, p. 191; les élèves Pineau et Lemieux expulsés pour affaire de boissons dans la maison, 19 mars 1888, B, p. 72. Sur les Fiches d'inscription: Lucien Lavoie (1872) quitte pour refus de pénitence imposée pour être resté 25 minutes au parloir sans permission le jeudi. Valmore Gauvreau a assisté sans permission à la nomination des candidats pour la Chambre; son père trouve trop onéreux la justification de l'absence de son fils, le 9 mai 1872.

⁴⁵ Ibid., A, 11 mai 1883, p. 190

⁴⁶ ASR, Journal de E. Couture, T.I, p. 138

des années précédentes, les trois termes échus de l'année courante et ce qu'ils doivent pour fournitures classiques⁴⁷.

Le 13 août 1879, le Conseil de collège corrobore la décision antérieure:

Il est décidé de tenir plus strictement que jamais et d'une manière absolue, à la règle qui veut qu'aucun élève ne soit admis sans avoir payé les arrérages, ainsi que le premier quartier de la pension ou de la rétribution et les arrérages sur les fournitures classiques⁴⁸.

Toutefois ces règlements ne purent être observés rigoureusement et ceux qui étaient congédiés pour comptes non payés, revenaient presque toujours comme le mentionne avec humour l'auteur du Livre de Raison du Séminaire de Rimouski:

Si les parents se plaignaient de la dureté des temps et si le curé de la paroisse faisait un peu d'influence indue, le règlement du compte passait au département de la miséricorde⁴⁹.

Cette analyse des cadres scolaires et du comportement des quarante premières "générations" qui y sont intégrées nous

47 ASR, Registre des Délibérations, A, p. 4

48 Ibid., p. 98

49 Armand Lamontagne, ptre, Le Livre de Raison du Séminaire de Rimouski, p. Schéma II, a, 1.

a permis de constater que le cours classique s'est édifié à Rimouki, grâce à l'évolution de l'enseignement primaire dans la région et au cours commercial qui suppléait à la carence de cet enseignement pour les milieux moins favorisés.

Nous avons aussi constaté que les élèves se sont inscrits en Humanités, généralement à l'âge de 15.8 ans et ils ont terminé à 22 ans. Ces élèves commençaient donc à un âge avancé leurs études classiques, mais le cours étant de 6 ans, ils terminaient à un âge relativement jeune, qui s'approche de la moyenne générale des finissants du XXe siècle, soit 21, 22 ans. Nous avons également constaté que plusieurs élèves arrivaient tardivement au collège et créaient des groupes hétérogènes; si la moyenne d'âge se maintient, il n'en reste pas moins que les écarts d'âge devaient apporter de graves problèmes d'adaptation: un pré-adolescent de 11 ans coudoyait un adulte de 26 ans.

De plus, nous avons découvert que l'indice de persévérance s'élevait à 47.2%, ce qui dénote une grande ténacité chez les jeunes de cette époque quand on considère que le taux de persévérance dans les collèges au XXe siècle varie de 15 à 30%. Ceux qui abandonnent, 35.9%, sont généralement plus âgés que leurs confrères de classe et ils laissent en plus forte proportion, dans les 3 premières années du cours, soit 26.6%. Quant aux causes de l'abandon, elles sont variées: l'incapacité

de poursuivre des études secondaires, la maladie, l'inconduite et le désir d'entrer dans le monde du travail le plus tôt possible. Cette étude nous a aussi révélé que les fils des professionnels abandonnaient le cours classique, dans une proportion de 43.4%, dans la région rurale de Rimouski. Cette tendance à la déchéance dans la hiérarchie sociale se corrigera-t-elle au XXe siècle? Même si des statistiques de 1953 indiquent 38% de persévérance chez un groupe de fils de professionnels, venus de différents milieux, il resterait à vérifier la persévérance de ceux qui viennent des milieux exclusivement ruraux.

Ces élèves, finissants ou non-finissants, se sont engagés soit immédiatement, soit après des études post-collégiales dans une profession qui leur a permis de jouer un rôle plus ou moins important dans la société.

CHAPITRE III

L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Lès élèves qui terminent leurs études collégiales à la fin du XIXe siècle n'avaient pas les possibilités d'orientation qui sont offertes à la jeunesse d'aujourd'hui. A part le sacerdoce, principal objectif poursuivi par les collèges classiques du temps, on pouvait opter pour le notariat, la médecine, le barreau et l'arpentage. Toutefois à la fin du siècle, les professions d'ingénieurs, de courtiers en assurances, de journalistes, d'éditeurs commençaient à élargir l'éventail des choix de carrières et exigeaient des études classiques, au moins jusqu'à la Rhétorique¹.

A ces carrières libérales s'ajoutaient des postes dans les services administratifs, civils et militaires qui réclamaient une bonne culture générale. Le commerce et l'enseignement offraient des garanties de succès à ceux qui possédaient une meilleure instruction.

Sans négliger les non-finissants, nous tenterons de classer les finissants d'après leur milieu géographique et social, puis nous verrons comment ils se sont intégrés dans

¹ Annuaire de l'Université Laval (structure d'accueil) 1918-19, p. 62-63. L'admission après la Rhétorique aux écoles de pharmacie, arpentage et de génie.

le monde du travail; enfin nous mettrons en évidence les personnalités les plus marquantes dans le sacerdoce, les carrières libérales et politiques en mettant en relief les activités de ces anciens.

1. L'origine géographique
et sociale des finissants

A. Les finissants d'après les régions géographiques.

Nous avons vu dans le chapitre précédent que, sur les 519 élèves qui ont fréquenté le collège-séminaire de Rimouski, pendant la période s'étendant de 1863 à 1903, il y en a 246 qui ont terminé leur cours classique à Rimouski, soit 47.4%.

Puisque Rimouski a donné plus du tiers des inscriptions, il est normal que la plus grande partie des finissants vienne de cette région (Tableau XIX). Mais si nous considérons la proportion des finissants par rapport aux inscriptions régionales, nous constatons que les régions II et III occupent le 1er et le 2e rangs. Il est facile de déduire que la facilité offerte aux Rimouskois et aux élèves des paroisses avoisinantes pouvait permettre à un plus grand nombre d'élèves de cette région d'entreprendre des études classiques. Quant aux

TABLEAU XIX

Finissants à Rimouski et ailleurs
d'après les régions géographiques
 (1869-1908)

Régions	Finissants à Riki			Finissants ailleurs			Total	
	N	%	%	N	%	%	N	%
		des ins-	des fi-		des ins-	des fi-		
		crits	nissants		crits	nissants		
I	128	46.2	52	34	12.2	39	162	48.6
II	59	57.2	23.9	20	19.1	22.9	79	23.7
III	48	48.9	19.5	19	19.3	21.9	67	20.1
IV	7	23.3	2.8	11	36	12.7	18	5.4
Total	(a) 242	47.4	73.9	(b) 84	16.7	26.1	(c) 326	64.2

(a) Plus 4 venus de l'extérieur. (b) Plus 3... (c) plus 7 ...

(Sources: Fiches d'inscription.)

élèves de la région IV, quelques-uns sont venus pour continuer leurs cours commencé ailleurs, mais sans succès; la plupart des autres étant des protégés soit par un parent, soit par un bienfaiteur du Séminaire en vue du recrutement sacerdotal, ont peut-être discontinué quand ils se sont sentis incapables d'atteindre l'idéal envisagé par leurs protecteurs. Nous n'avons trouvé aucune correspondance entre les directeurs et les

bienfaiteurs indiquant les causes de l'arrêt des études, c'est pourquoi nous ne pouvons formuler que des hypothèses.

Le tableau XIX révèle aussi que 87 finissants ont terminé dans un autre collège, soit 16.7% des inscriptions totales et 26.1% des finissants. La région de Rimouski l'emporte encore pour le nombre et la proportion; plusieurs fils de professionnels ou autres sont allés terminer leur cours classique soit à Québec, soit à Montréal pour avancer des études postérieures en droit ou en médecine². C'est la région IV qui enregistre la plus grande proportion de finissants ailleurs; plusieurs retournent fréquenter le collège de leur région, Québec ou Ste-Anne-de-la-Pocatière³.

2 Fiches d'inscription. Pierre Garon, droit à McGill, 1873. Théodore Chalifour, droit à Québec, 1872. Adhémar Ringuet, médecine à Québec, 1901. Charles-M. Boissonnault, Histoire de la Faculté de Médecine de Laval, Québec, PUL, 1953, p. 182. "A compter du 16 juin 1858, les jeunes gens qui désirent étudier la médecine pourront être admis à l'inscription lors même qu'ils n'auraient fait au collège qu'un an de philosophie". D'après l'Annuaire de l'Université Laval, 1871-72, p. 115. Les jeunes gens ne peuvent plus faire coïncider leur première année de médecine et de droit avec la seconde de philosophie. Ce privilège est maintenu à McGill et les jeunes gens y vont plus nombreux. Histoire de la médecine de Laval, p. 220.

3 Cf., Appendice 2.

TABLEAU XX

Finissants à Rimouski et ailleurs dans les
paroisses qui ont envoyé plus de 5 élèves
au séminaire de Rimouski (1869-1908)

Paroisses	Nombre d'élèves inscrits	Nombre d'élèves		finissants		Total	
		Rimouski N	%	Ailleurs N		N	%
<u>REGION I</u>							
Rimouski	166	68	40.9	17	85	51.2	
Bic	27	21	77.7	2	23	85.1	
Saint-Fabien	19	12	63.1	2	14	73.6	
Sainte-Luce	16	4	25	5	9	56.2	
Saint-Simon	12	5	41.6	1	6	50	
Sainte-Flavie	12	4	33.3	2	6	50	
Saint-Anaclet	11	8	72.7	1	9	81.8	
Sacré-Coeur	10	3	30	5	8	80	
<u>REGION II</u>							
Trois-Pistoles	37	19	51.3	10	29	78.3	
Saint-Arsène	20	14	70	2	16	80	
Isle-Verte	9	5	55.5	2	7	77.7	
Saint-Eloi	9	5	55.5	2	7	77.7	
Cacouna	8	3	37.5	2	5	62.5	

TABLEAU XX (suite)

Paroisse	Nombre d'élèves inscrits	Nombre d'élèves Rimouski		finissants Ailleurs		Total	
		N	%	N		N	%
<u>REGION III</u>							
Baie-des-Sables	14	7	50	2	9	64.3	
Matane	9	1	11.1	5	6	66.6	
Saint-Octave	8	3	37.5	1	4	50	
Métis	7	6	85.7	0	6	85.7	
Carleton	6	3	50	1	4	66.6	
<u>REGION IV</u>							
Saint-Roch de Québec	6	0	00	4	4	66.6	
<u>AUTRES</u>	113	55	48.6	21	76	67.2	
TOTAL	519	246	47.4	87	333	64.2	

(Sources: Fiches d'inscription).

Pour avoir une idée de la répartition des finissants en rapport avec les paroisses, nous avons relevé les paroisses qui ont envoyé plus de cinq élèves, en les groupant par région.

Nous constatons que toutes ces paroisses comptent plus

de la moitié de leurs élèves inscrits qui complètent leur cours classique soit à Rimouski, soit ailleurs.

La paroisse de Rimouski n'enregistre que 40.9% de ses élèves finissants dans son collège; par ailleurs si l'on ajoute ceux qui vont terminer ailleurs, l'on trouve 51.2%.

C'est Métis qui donne la plus forte proportion de finissants, 6 sur 7; le Bic vient en second lieu avec 21 sur 27; Saint-Arsène en troisième place avec 14 sur 20 et Saint-Fabien occupe le quatrième rang avec 12 sur 19.

Si nous ajoutons ceux qui ont fini dans un autre collège, ce sont encore les mêmes paroisses qui occupent les trois premiers rangs et Saint-Anaclet vient en quatrième place.

Il y a donc 19 paroisses qui envoient plus de cinq élèves au collège de Rimouski; aucune n'atteint la persévérance de 100%.

Fait intéressant à noter, Trois-Pistoles envoie 10 de ses élèves terminer en dehors; il s'agit d'avocats et de notaires qui semblent avancer leurs études post-collégiales en s'inscrivant à Québec ou à Montréal pour terminer.

Matane, Sainte-Luce envoient le plus grand nombre de leurs élèves terminer dans une autre institution. Saint-Roch de Québec ne compte aucun finissant à Rimouski. Rimouski donne 27.6% (68) de tous les finissants à son collège, le Bic 8.5% (21), les Trois-Pistoles, 7.7% (19) et St-Arsène, 5.6% (14).

B. Les finissants d'après leur appartenance socio-professionnelle.

Cette répartition des finissants par région nous amène à une autre analyse: la répartition des finissants d'après les groupes professionnels tels que nous les avons identifiés dans le premier chapitre.

TABLEAU XXI

Finissants à Rimouski et ailleurs
d'après l'appartenance socio-professionnelle des parents
(1869-1908)

Professions des parents	Finissants à Rimouski		Finissants ailleurs		Total		% de classe
	N	%	N	%	N	% des finissants	
Cultivateurs	117	47.5	31	35.6	148	44.4	72.5
Ouvriers	54	21.9	19	21.8	73	21.9	51.4
Marchands	41	16.6	18	20.6	59	17.7	75.6
Professionnels	16	6.5	14	16	30	9	56.5
Instituteurs	2	0.8	0	00	2	0.6	66.6
Décédés	16	6.5	5	5.7	21	6.3	53.8
Total	246	100	87	100	333	100	

(Sources: Fiches d'inscription. Registres de notes.)

Nous pouvons constater que les fils de cultivateurs occupent le premier rang, qu'il s'agisse de finissants à Rimouski ou ailleurs. Ils sont le double des fils d'ouvriers qui viennent en second lieu.

Quant aux fils de marchands et de professionnels, la proportion est plus grande pour ceux qui vont terminer ailleurs. doutait-on de la qualité de l'enseignement à Rimouski? C'était très souvent pour permettre de terminer sa 2e Philosophie tout en étudiant, car Montréal offrait des possibilités d'emplois en dehors des heures de classe⁴. En comparant l'origine sociale de ces finissants avec celle des élèves du collège de Nicolet, pour la même période, nous constatons que les moyennes de fils de cultivateurs se ressemblent: Rimouski, 44.4 et Nicolet, 46.8. Si le pourcentage des fils de professionnels est un peu supérieur à Nicolet, 12.2 et Rimouski, 9, les fils d'artisans sont en nombre inférieur 10.3 contre 21.9 ainsi que les fils de commerçants 3.4 contre 17.7⁵. C'est dans la classe des marchands que l'on trouve la plus forte proportion de finissants, 75.6. La classe des cultivateurs vient en deuxième lieu avec

⁴ Camille Roy, L'Université Laval et les fêtes du cinquanteaire, Québec, Dussault et Proulx, 1903, p. 104, "...la faculté de droit établie à Montréal depuis 1877 attirait dans la grande ville commerciale un certain nombre d'étudiants de notre région, ceux-ci trouvaient plus facilement à Montréal qu'à Québec des emplois qui leur permettaient de payer une grande partie de leur dépenses de vie d'étudiant".

⁵ Claude Lessard, op. cit., p. 107

72.5.(Tableau XXI). Il est surprenant de constater que la persévérance des fils de professionnels dépasse un peu la moitié⁶ des inscriptions comme on l'a noté précédemment. L'indice de persévérance des fils d'ouvriers, 51.4 est la plus faible; les jeunes de cette classe sentaient peut-être le besoin d'entrer plus immédiatement sur le marché du travail.

Cette répartition des finissants d'après leur origine sociale nous amène maintenant au choix des carrières. Quelles options prendront ces 333 diplômés d'études secondaires?

2. Les carrières des finissants

A. Les professions choisies.

Pour étudier les carrières embrassées par les premiers élèves du collège-séminaire de Rimouski, il faut songer à un groupement qui tienne compte de l'évolution des professions à mesure que l'on avance vers le XXe siècle. Au sein des carrières professionnelles, apparaîtront les arpenteurs, les ingénieurs civils, les journalistes, les courtiers en assurances et même les éditeurs. Une classe spéciale s'impose pour les

⁶ Cf. supra, p. 93

TBLEAU XXII

Professions choisies par les finissants
de Rimouski ou ailleurs (1869-1908)

Professions	Finissants à Rimouski		Finissants ailleurs		Total	
	N	%	N	%	N	%
Sacerdoce	141	57.3	30	34.4	171	51.4
Professions libérales	81	32.9	55	63.2	136	40.9
Services adminis- tratifs, civils et militaires	10	4	0	0	10	3
Commerce	7	2.9	0	0	7	2.1
Agriculture	2	0.8	0	0	2	0.6
Enseignement	1	0.4	0	0	1	0.3
Métiers divers	0	0	1	1.1	1	0.3
Inconnus	4	1.7	1	1.1	5	1.5
Total	246	100	87	100	333	100

(Sources: Fiches d'inscription. Album des anciens.)

divers services administratifs, civils et militaires.

Le tableau XXII nous révèle que 141 finissants au

collège-séminaire de Rimouski optent pour le sacerdoce; sur ce nombre 11 choisissent le clergé régulier: 4 Rédemptoristes, 3 Jésuites, 1 Dominicain, 1 Trappiste, 2 Pères Blancs⁷. C'est une proportion de 51.4%, si l'on tient compte des finissants qui ont terminé ailleurs, ajoutant ainsi 30 autres ministres de l'autel. Ce chiffre élevé montre bien que le collège-séminaire de Rimouski a atteint le principal objectif des fondateurs: La préparation d'un clergé régional pour guider la population, comme l'atteste une lettre adressée à l'abbé Georges Potvin, directeur, par Mgr Baillargeon, Archevêque de Québec, le 23 avril 1867:

Personne n'a plus d'estime et d'affection pour vous que moi, personne n'a plus de reconnaissance que moi pour les services importants que vous avez rendus en fondant comme vous l'avez fait, au prix de tant de sacrifices héroïques et de votre santé, le Collège si florissant de Rimouski, institution si précieuse aujourd'hui pour le nouveau diocèse, et qui va être la ressource de l'Evêque et la pépinière de son clergé⁸.

Les finissants dans une autre institution ont généralement choisi d'aller faire leurs études philosophiques soit au Collège philosophique de Montréal, soit au Séminaire de Québec; quelques-uns iront dans un collège américain ou dans

7 ASR, Fiches des anciens et Album des anciens

8 ASR, Correspondances, Lettre de Mgr Baillargeon à l'abbé Georges Potvin.

TABLEAU XXIII

Répartition des vocations sacerdotales
d'après les régions d'origine (1869-1908)

Régions	Nombre de prêtres	% des finissants
I	73	45
II	50	63.3
III	35	52.2
IV	8	44.4
Total	(a) 171	51.3

(a) nous avons ajouté les 5 prêtres venus de l'extérieur du Québec.

(Sources: Fiches d'inscription)

ces régions. Sept entreront dans une communauté religieuse pour commencer leur juniorat et leur noviciat: 3 Oblats, 2 Jésuites, 1 Rédemptoriste, 1 Père de Ste-Croix et 1 Clerc de Saint-Viateur.⁹

9 ASR, Fiches d'inscription et Album des anciens.

Le tableau XXIII révèle que la proportion de prêtres est plus grande dans la région II et III. Il faut noter que quatre paroisses de la région II comptent un pourcentage respectable de vocations sacerdotales: Saint-Arsène, 11 prêtres sur 15 finissants; Trois-Pistoles 17 sur 29; Saint-Eloi et Saint-Simon, 5 sur 6. Par contre dans la région I, nous relevons aussi des chiffres intéressants: Bic, 14 prêtres sur 21 finissants; Saint-Fabien, 9 sur 14; Sainte-Luce 8 sur 9; Rimouski, 26 sur 85. Si les paroisses plus éloignées enregistrent un grand nombre de vocations sacerdotales, cela peut être attribué au fait que la proximité du collège permet le régime d'externat parfois nuisible aux études sérieuses et que les élèves venus de loin, en plus de la formation de pensionnaire ont pour la plupart décidé de fréquenter le collège après entente avec le curé.

Le nombre de prêtres par rapport aux finissants est le plus élevé de 1868 à 1873, soit 88.8%, et il descend à 34.2% de 1888 à 1893, après quoi il remontera à 61.5% en 1898-1903.

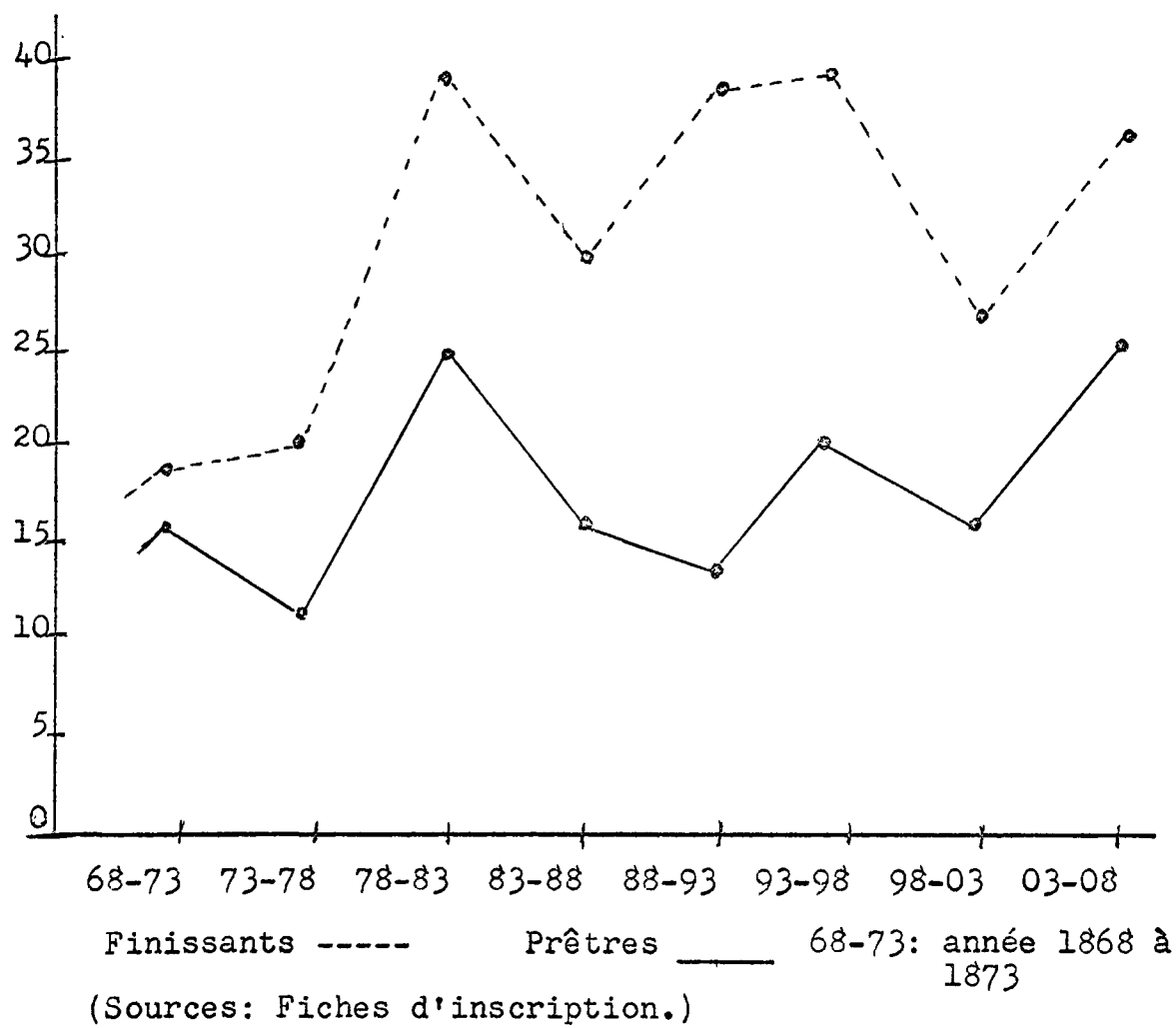
Ces mouvements de hausses et de baisses coïncident avec le mouvement provincial que l'on relève dans la plupart des collèges.

A l'échelle provinciale, il s'est produit un important mouvement des ordinations dans les dernières années du XIXe siècle. Déjà, le collège de Ste-Anne enregistrait 40% de ses

FIGURE VI

Variations quinquennales
des vocations sacerdotales au séminaire
de Rimouski (1868-1908)

Nombre
d'élèves



finissants dans le sacerdoce pour la période 1829-42¹⁰. "Le rythme de production sacerdotale a été progressif; le mouvement s'accroît vers 1870 et atteint son apogée de 1890 à 1900"¹¹. "Dès 1885, près de 60% des finissants des collèges classiques optent pour le clergé"¹². Au collège de Nicolet, de 1803 à 1903, la proportion s'établit à 45.8%¹³. Mais ce pourcentage descendra pour s'établir à 25% vers 1960¹⁴ pour l'ensemble des collèges classiques. Entre toutes les causes auxquelles M. Louis-Edmond Hamelin attribue ce cycle d'hyperproduction sacerdotale, mentionnons la restructuration de l'Eglise québécoise et la réorganisation de l'enseignement primaire dans les milieux agricoles¹⁵. Pour la région de Rimouski,

10 Ulric Lévesque, op. cit. p. 36.

11 Louis Edmond Hamelin, Evolution numérique séculaire du clergé catholique dans le Québec, RS, II, 2(avril-juin) 1961, p.199.

12 Pierre Savard. La vie du clergé québécois au XIXe siècle, RS, VIII, 3(sept-déc.) 1967, p. 270.

13 Claude Lessard, op. cit. , p. 110.

14 Louis Edmond Hamelin, art. cit. p. 209.

15 Ibid. , p. 199.

les pressantes invitations de l'évêque à cultiver les vocations dans les familles, les conditions collégiales, le zèle des prêtres au service des collégiens inspiraient et stimulaient les jeunes gens qui désiraient s'engager dans la carrière sacerdotale.

Les professions libérales sont choisies par 32.9%; (Tableau XXII) en ajoutant ceux qui vont compléter leurs études classiques dans les grands centres pour pouvoir commencer plus tôt leurs études post-collégiales¹⁶, nous obtenons 40.9%, soit un total de 136. En relisant les déclarations faites au début de l'organisation du collège, nous voyons que les fins de cette institution sont amplement atteintes. Voici en quels termes Mgr Jean Racine, évêque de Sherbrooke, s'exprimait, lors de la bénédiction du nouveau séminaire, le 31 mai 1876:

Mais ce Séminaire n'est pas exclusivement un asile où les jeunes clercs sont formés dans la crainte du Seigneur, dans la science sacrée; il accueille avec bonté les jeunes gens qui se destinent aux professions libérales... Dans ce Séminaire, ils s'instruisent dans les lettres, les arts et les sciences... C'est ainsi que l'heureuse influence du Séminaire diocésain s'étendra sur la jeunesse studieuse, et par cette jeunesse sur le diocèse

16 Alphonse Fortin, Album des anciens, p.206. Joseph-Chénard du Bic, après sa Rhétorique, s'inscrit au petit Séminaire de Québec pour études en sciences et en droit 1900-1903.

TABLEAU XXIV

Répartition des professions à l'intérieur
des carrières libérales choisies par les finissants
du séminaire de Rimouski (1869-1908)

Professions	Finissants à Rimouski	Finissants ailleurs	Total
Médecins	45	24 ¹⁷ (1 den- tiste)	69
Avocats	22	18	40
Notaires	6	6	12
Ingénieurs	2	3	5 ¹⁸
Arpenteurs	1	2	3 ¹⁹
Courtiers en assurances	3	0	3
Journalistes	1	2	3
Editeur	1	0	1
Total	81	55	136

(Sources: Fiches d'inscription et Album des anciens).

17 Dentiste, après Belles-Lettres en 1901.

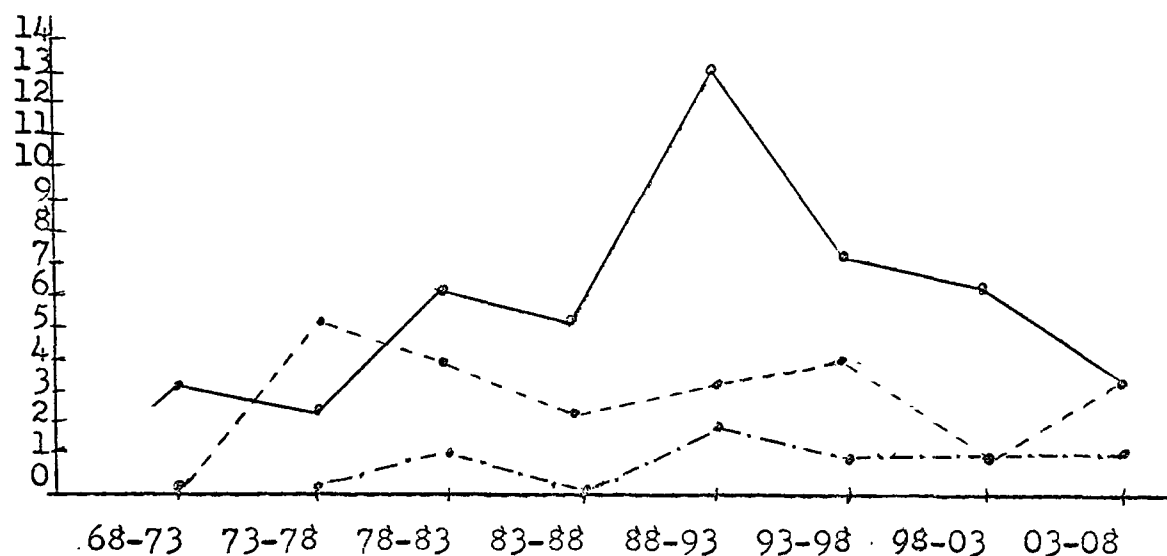
18 Ingénieurs, finissants 1878 et 1885; après Philo,
1881 et 1899; après Vers., 1904.

19 Arpenteurs, finissant 1871; après Vers., 1866 et 1872.

FIGURE VII

Variations quinquennales
des avocats, médecins, notaires
au séminaire de Rimouski (1868-1908)

Nombre
d'élèves



(Sources: Fiches d'inscription).

Médecins ————— Avocats - - - - - Notaires - . - . - . - . -

et sur le pays, par le barreau ou la médecine,
par la parole ou la presse, par la magistra-
ture ou l'administration²⁰.

La médecine attire le plus grand nombre de finissants: 45
optent pour cette carrière libérale; à Nicolet, on constate le

20 Bénédiction du nouveau séminaire de St-Germain de
Rimouski, p. 18-19.

même phénomène, entre 1863-1903, car il y a 71 médecins²¹ sur la liste des finissants. La profession d'avocat prend de plus en plus d'importance et elle l'emporte sur le notariat, 22 contre 6; tandis qu'à Nicolet, surtout de 1883 à 1903, les notaires deviennent plus nombreux, 43 contre 16 avocats²². La profession de notaire attire peu de finissants à Rimouski; avant 1870, il n'y en a aucun, même si le cours classique complet n'était pas exigé. Par la suite, au niveau de la province, d'après André Vachon, "les conditions d'admission étant plus sévères, le nombre de notaires tomba graduellement". S'il y eut reprise dans d'autres collèges à la fin du siècle²³, ce ne fut pas le cas de Rimouski.

Les 5 ingénieurs qui furent parmi les anciens de cette période durent fréquenter l'École polytechnique de Montréal, fondée en 1873 et affiliée à la faculté des arts, en 1887²⁴.

Quant aux 3 arpenteurs, ils s'entraînèrent probablement à l'école d'un maître puisque l'ouverture de l'Ecole

21 Claude Lessard, op. cit. , p. 116

22 Loc.cit.

23 André Vachon, Histoire du notariat, Québec, PUL, 1962, p. 174. En 1870-79, 157 admissions; en 1880-99, 180 admissions.

24 Annuaire de l'Université Laval 1918-19, p. 62

d'arpentage à l'Université Laval date de l'année 1907²⁵.

Les courtiers en assurances se soumettent aussi à des études secondaires qui leur permettent de mieux servir la cause des compagnies qui se multiplient. Cette orientation attire 3 finissants. Enfin la presse prenant des proportions plus grandes et par conséquent exigeant plus de compétence, attire les finissants qui se sentent des aptitudes pour l'information publique; nous en relevons 3. Jules Derome sera le seul éditeur; il pratiquera sa profession au Dakota et deviendra Ministre protestant chez les Sioux dans cet état américain.²⁶

Pour compléter cette analyse des professions libérales, il faut ajouter que 8 finissants ayant opté pour le sacerdoce ont discontinué l'étude de la Théologie après 1 an ou deux d'essai au Grand Séminaire: 3 ont choisi la médecine, 2 le notariat, 1 le droit, 1 l'arpentage et 1 l'administration. Le taux de persévérance au grand séminaire est donc très élevé, soit 94.4%, si l'on considère qu'en 1960, il est de 63%, pour l'ensemble des élèves des grands séminaires du Québec.²⁷

Quant à ceux qui s'orientent vers les divers services, seul Joseph Lavoie de Bic entre dans l'armée; 2 occupent des

25 Ibid., p.63

26 ASR, Fiche d'inscription

27 Louis-Edmond Hamelin, art. cit. , p. 240

charges dans l'administration fédérale, un seul devient télégraphiste, 5 sont employés au service du C.N.R. et un autre remplit la charge de registrateur.

Deux finissants se tournent vers la culture du sol: John Lescelleur de Cloridorme, (Région III) après un an de Grand Séminaire, se livre à l'agriculture; Louis-A. Chénard de Bic retourne à la profession de son père. Sur les 7 finissants qui vont au commerce, deux sont fils de cultivateur et un appartenait à la classe ouvrière, les cinq autres étaient fils de marchand. Sur ce nombre 2 deviendront voyageurs de commerce et Ernest Welch de Rimouski sera confiseur comme son père, mais à Montréal.

La profession d'instituteur n'attire pas un grand nombre de finissants. "Vers 1880, la profession se cléricalse en même temps qu'elle se féminise",²⁸ et le salaire des instituteurs n'attire pas vers cette carrière: de 1876-84, la moyenne s'évalue entre \$200. et \$400. par année, elle atteindra le maximum²⁹ de \$500. en 1895. L'on sait que le manque de professeurs qualifiés était la cause du retard dans l'enseignement primaire et même secondaire dans la région. Les Ecoles normales destinées à la préparation des maîtres ont commencé à fonctionner

28 André Labarrère-Paulé, Les instituteurs laïques au Canada français, 1836-1900, Québec, PUL, 1965, p.13

29. Ibid. p.434

en 1857 et ceux qui se sentaient la vocation d'enseignant prenaient plutôt le chemin de l'Ecole normale. Le seul instituteur dont il est question, Urbain Verrault, enseigna dans l'Ouest. Il faut noter que le cours classique ne préparait pas à l'enseignement, car il ne comportait aucune notion de pédagogie. Toutefois, les finissants qui optaient pour le sacerdoce ont presque tous enseigné au Petit Séminaire:

On voudra bien noter que jusqu'en 1937 tous les élèves du Grand Séminaire, à quelques exceptions près, ont fait de la régence au Petit Séminaire, soit à titre de surveillants, soit à titre de professeurs³⁰.

De plus, 40 prêtres ordonnés figurent au nombre des professeurs du Séminaire de Rimouski entre 1876 et 1923³¹ et 7 professeurs laïcs-auxiliaires enseignent à temps partiel tout en exerçant leur profession d'avocat et de notaire³².

B. Les carrières en regard de l'occupation des parents.

C'est la classe agricole qui fournit le plus de prêtres, un total de 95; la classe ouvrière vient en second lieu avec 38.

30 Alphonse Fortin, Album des anciens du Séminaire de Rimouski, p.17

31 Ibid, p. 12-15

32 Ibid, p. 16

TABLEAU XXV

Répartition des carrières des finissants
 en regard de l'occupation des parents
 (1869-1908)

Occupation des parents	Sacerdoce		Professions libérales	
	Rimouski	Ailleurs	Rimouski	Ailleurs
Cultivateurs	81	14	31	16
Ouvriers	29	9	16	9
Marchands	18	2	18	15
Professionnels	5	1	12	15
Instituteurs	1	0	1	0
Décédés	7	4	3	0
Total	141	30	81	55

(Sources: Fiches d'inscription).

Comme à Nicolet les fils de cultivateurs³³ finissent le cours classique en plus grand nombre; c'est pourquoi on les trouve plus nombreux dans le sacerdoce et les professions libérales.

³³ Claude Lessard, op. cit., p.108

Mais les professionnels se recrutent le plus au sein de la classe des marchands et naturellement à l'intérieur de leurs professions.

Le commerce n'attire que 7 finissants dont 4 viennent de la classe des marchands, c'est dire que l'on retourne en grande proportion, à la profession de son père. Deux finissants vont vers l'agriculture: l'un fils de marchand et l'autre de cultivateur.

Les deux fils d'instituteur optent, l'un pour le sacerdoce et l'autre pour la médecine.

Les fils de professionnels qui embrassent le sacerdoce se répartissent ainsi: 4 fils de notaires, 1 de médecin et 1 d'avocat.

A l'intérieur de la classe des professionnels a-t-on tendance à adopter la profession de son père?

Sur 12 médecins, 8 ont choisi la profession de leur père; sur 9 avocats, 7 sont fils d'avocats; sur 6 notaires, 3 ont opté pour la même profession que leur père. La profession du père influence donc grandement celle du fils. Ce qui signifie qu'au XIXe siècle, un fils de médecin avait peut-être plus de chance de devenir médecin que notaire et vice versa.

3. L'Orientation des non-finissants

Ceux qui, pour une raison sérieuse, abandonnent les études classiques prennent des orientations variées. Sous le

TABLEAU XXVI

Orientation des non-finissants
au collège-séminaire de Rimouski (1864-1903)

Professions	Discontinuation des études					Total
	Hum.	Vers.	B.-L.	Rhét	Philo	
Carrières libérales	3	2	2	2	7	16
Commerce	15	10	2	5	2	34
Agriculture	6	3	2	0	1	12
Administration	12	9	7	5	4	37
Métiers	1	0	2	0	1	4
Enseignement	1	1	1	0	1	4
Décédés	1	2	2	3	3	11
Inconnus	22	19	13	11	3	68
Total	61	46	31	26	22	186

(Sources: Fiches d'inscription).

titre carrières libérales, nous grouperons ceux qui, sans aller jusqu'au terme de leurs études classiques, sont devenus arpenteurs, courtiers en assurances, pharmaciens; ce sont surtout ceux qui ont abandonné en Philosophie pour se mettre à l'école d'un maître qui leur a permis de se spécialiser. Rappelons que les études classiques n'étaient pas toujours exigées pour l'exercice de certaines professions à la fin du XIX^e siècle³⁴.

Comme nous pouvons le constater (tableau XXVI) le commerce et les services administratifs attiraient plus que l'agriculture et les métiers. L'on sait que le petit commerce exerçait un attrait particulier sur les jeunes du temps et quand on ne réussissait pas ses études, c'était un risque intéressant à tenter; à cette époque "les petites boutiques et les magasins généraux se multiplient dans toutes les paroisses"³⁵. Tel n'était pas le cas à Ste-Anne, en 1829-42, puisque l'agriculture³⁶ semble avoir conservé son statut social plus élevé que le commerce.

Plusieurs ont abandonné leurs études pour occuper un poste dans la fonction publique; parfois il s'agissait d'une

34 Cf. supra p. 99.

35 Jean Hamelin et Yves Roby, L'évolution économique et sociale du Québec, 1851-1896, p. 163.

36 Ulric Lévesque, op.cit., p. 38.

influence politique. Ainsi, Valmore Gauvreau abandonne en Rhétorique et devient Agent des Terres du Nord-Ouest; son père s'occupait de politique active. Horace Michaud de Rimouski devient employé de la Compagnie de la Baie d'Hudson grâce à l'intervention de son père qui était avocat³⁷.

Il y a plus de non-finissants qui s'orientent vers l'enseignement, que de finissants; c'est que l'on exigeait un minimum de science pour être instituteur surtout au niveau de l'élémentaire.

Sur 11 élèves décédés, sept sont décédés pendant leurs études au collège même; les autres, ont survécu quelques mois après leur départ.

Quant aux 68 élèves dont l'orientation est inconnue ils ont émigré pour la plupart: 1 à Londres, 1 au Guatemala, 19 aux Etats-Unis, 4 en Ontario, 2 au Nouveau-Brunswick, 3 au Manitoba, 1 en Colombie Canadienne et 1 au Nord-Ouest. Si nous relevons les années où ces jeunes semblent avoir quitté la région, elles concordent avec les périodes d'exode intense qui ont caractérisé l'histoire du Québec: 1871, 1880, 1891³⁸.

37 ASR. Fiches d'inscription.

38 Gilles Paquet, L'émigration des Canadiens français vers la Nouvelle-Angleterre, p. 342-43

L'émigration aux Etats-Unis est un des faits capitaux de l'histoire du Canada français depuis un siècle, et elle a eu sur les traits géographiques une puissante influence. Elle semble très ancienne, puisqu'on signale dans la province de Québec les premiers départs vers 1830; elle prend de l'ampleur vers 1840, s'accroît encore après 1870.³⁹

TABLEAU XXVII

Orientation des non-finissants du
collège-séminaire de Rimouski en regard de la profession
des parents (1866-1903)

Profession des parents	Principales orientations				Total
	Agriculture	Commerce	Services	Autres	
Agriculteurs	8	15	7	31	61
Ouvriers	1	6	15	36	58
Commerçants	1	12	6	15	34
Professionnels	1	3	8	14	26
Instituteurs	0	0	0	1	1
Décédés	1	1	2	2	6
Total	12	37	38	99	186

(Sources: Fiches d'inscription).

³⁹ Raoul Blanchard, l'Est du Canada français, T. I, p.194

Au temps d'Olivar Asselin, plusieurs quittèrent, comme en témoigne un extrait de sa biographie écrite par Hermas Bastien:

Les six camarades étaient très liés: tous, hormis Joseph Gauvreau, eurent le même destin; ils écourtèrent leurs études et partirent pour les Etats-Unis aux environs de 1890.⁴⁰

Le tableau XXVII résume bien la situation du milieu rural à la fin du XIXe siècle. On n'est pas attiré par la culture du sol, car seulement 8 fils de cultivateurs retournent au travail de la terre. Sur 34 fils de commerçants, douze continuent le commerce. Les fils de professionnels optent pour des fonctions publiques et administratives, étant favorisés par leurs parents mieux placés pour leur aider à trouver un gagne-pain.

Après avoir déterminé l'orientation prise par les anciens du collège-séminaire de Rimouski, voyons quels sont ceux qui se sont particulièrement signalés.

4. Les personnalités dominantes

A. Dans le clergé

En tête des hommes éminents, il faut donner la préséance

⁴⁰ Hermas Bastien, Olivar Asselin, Montréal, Valiquette, 1938, p.17-18

à Son Eminence le Cardinal Félix Rouleau (1879-85). Entré au noviciat des Dominicains, il devint prêtre, puis Prieur de l'Ordre dans la province canadienne. Après des études philosophiques, il fut proclamé premier maître en Saint-Thomas au Canada. Elu 2e évêque de Valleyfield, puis 7e archevêque de Québec, il fut créé 3e Cardinal canadien. Grand conseiller sur les questions religieuses, il le fut aussi pour les franco-ontarien dans leurs luttes patriotiques⁴¹.

En deuxième lieu, mentionnons Mgr Joseph Romuald Léonard (1888-94) qui fut élu 3e évêque de Rimouski en 1919. Il travailla avec ardeur au progrès de son diocèse en encourageant l'instruction et surtout l'oeuvre du Séminaire diocésain. Il favorisa l'amélioration des études collégiales et se fit le protecteur de la classe agricole en favorisant la construction de l'Ecole Moyenne d'Agriculture, en 1926⁴².

Le troisième homme d'Eglise illustre est Mgr Joseph Arthur Mélançon (1894-1900). Agrégé au diocèse de Chatham, N.-B., il fonda en 1922 la communauté des Filles de Marie de l'Assomption de Campbellton, religieuses enseignantes, et il devint

41 Alphonse Fortin, Album des anciens du Séminaire de Rimouski, p.3

42 Ibid., p.11

le 2e évêque de Gravelbourg dans l'Ouest canadien. Il organisa son diocèse avec beaucoup de dévouement par des Congrès, des études sociales, des oeuvres d'Action catholique et des travaux missionnaires. Devenu par la suite premier archevêque de Moncton, N.-B., il se fit promoteur de nombreux services pour l'éducation populaire. Ecrivain-historien, il écrit pour mieux défendre la cause des Acadiens français. L'Académie française lui a décerné la Médaille d'Or, en 1939.⁴³

Trois anciens occupèrent le poste de Grand-Vicaire dans le diocèse de Rimouski: Mgr Samuel Langis (1897-1903), Mgr Alphonse d'Amours (1900-1906) aussi protonotaire apostolique, Mgr Eudore Desbiens (1901-1910).⁴⁴ Ajoutons l'abbé Joseph Deschamplain (1866-77) qui fut vice-préfet apostolique du Golfe St-Laurent et du Labrador.⁴⁵

Le poste de Supérieur du collège-séminaire fut occupé par 6 anciens des quatre premières décennies; ils furent aussi prêtres-écrivains: Mgr Romuald Philippe Sylvain (1862-72), 6e supérieur fonde le Messenger de Sainte-Anne en 1881, il publie le Collège industriel de Rimouski et un Petit Manuel anti-Alcoolique en 1905, De la fondation du Collège de Rimouski et de

43 Ibid., p.15

44 Ibid.

45 ASR, Fiche d'inscription.

son fondateur en 1903, Mère Marie-Anne en 1924 et Saint-Germain en 1932; l'abbé Joseph-Arthur D'Amours (1880-86), 7e supérieur, qui fut rédacteur en chef à l'Action Catholique de Québec de 1909 à 1918; le Chanoine Fortunat Charron (1897-1901, 10e supérieur, qui a collaboré à plusieurs journaux et revues et publie Les Fêtes du Cinquantenaire en 1920, des brochures sur la Langue française en 1921, Mgr Léonard en 1932; le chanoine Charles-Joseph-Alphonse Moreault (1894-1902), 11e supérieur;
46
Mgr Lionel Roy, 12e supérieur .

Parmi les prêtres écrivains, mentionnons l'abbé Pierre Chouinard (1879-84) qui a publié une Galerie de prêtres et autres oeuvres historiques; l'abbé Gonzague Chouinard (1891-1900) qui a écrit Histoire de Saint-Boniface; l'abbé Joseph-Alphonse Roy (1884-91) qui a publié en 1926, Monographie de la famille Clément Roy dit Lauzier de la paroisse de Saint-Arsène; l'abbé Joseph-Joseph-Désiré Michaud (1895-1901) qui a écrit Le Bic, Notes historiques sur la vallée de la Matapédia, il a aussi collaboré à la Voix du Lac, à l'Action Catholique, au Progrès du Golfe, au Devoir et à l'Événement-Journal; l'abbé Régule-Pierre Lafrance (1895-1900) qui est le fondateur du premier bulletin paroissial de Rimouski, Chez nous et qui a écrit Les croix.

46 Ibid., p.27-32

joyeuses des Trois-Pistoles, Quand j'étais démon, Ce qui en est, Bourdon bourdonnant, l'abbé Pierre fut aussi fondateur du premier syndicat diocésain⁴⁷ .

D'autres prêtres se sont dévoués au service de la société en mettant sur pied des organisations sociales très efficaces: le Père Samuel Bellavance, S.J. (1886-92) a fondé l'A.C.J.C. en 1915, Statut et programme de l'A.C.J.C.; le Père Edgar Colclough, S.J. (1885-92), directeur de l'A.C.J.C., imprégna de patriotisme les campagnes pour les écoles catholiques des minorités françaises, pour les retraites fermées, pour le Congrès eucharistique de 1910; le Père Josaphat Jean, O.S.B.M. (1901-07) qui se dévoua pour défendre la cause des Ruthènes dans l'Ouest, passa en Ukraine où il devint délégué de ce pays à la Société des Nations, ainsi toute sa vie est consacrée à la défense de son peuple adoptif⁴⁸ . Il faut ajouter l'abbé Alexandre Bouillon, fondateur (1888-95) de la communauté des SS Servantes de Marie-Reine du clergé.

Enfin au nombre des anciens prêtres, nous devons relever

⁴⁷ Ibid., p. 309.

⁴⁸ Ibid., p. 122-130.

deux capitaines-aumôniers: le chanoine Joseph-Elzéar Roy (1882-90) qui fut président de l'Association des Missionnaires agricoles et qui contribua à l'organisation de l'U.C.C., il devint capitaine-aumônier du 89e Régiment de la Milice canadienne en 1912; le chanoine Joachim-Victor Côté (1892-99) qui fut collaborateur à la revue Nouvelle-France et publia le journal Chez nous en 1921-24, fut capitaine-aumônier attaché au 87e Régiment et aux Fusilliers du St-Laurent, en 1917, il reçut la Médaille du Couronnement et la médaille de Long-Service⁴⁹.

B. Dans la vie professionnelle et sociale

Plusieurs laïcs ont participé à des activités qui ont jalonné l'histoire de la société canadienne-française. A ce sujet, le Cardinal Rouleau ne le rappelait-il pas à l'occasion des Fêtes du Cinquantenaire:

Non moins que l'Eglise, l'Etat peut se glorifier des citoyens que le Séminaire a préparés pour tous les rangs de la hiérarchie sociale. Que de médecins habiles, d'avocats éloquents, de notaires consciencieux, de magistrats intègres, d'ingénieurs hardis, de négociants et d'agronomes éclairés, il a semé dans nos paroisses et qui ont été une force pour notre vie catholique et nationale⁵⁰.

⁴⁹ Ibid., p. 36 et 38.

⁵⁰ Félix Rouleau, O.P., Sermon prononcé à l'occasion des Fêtes du Cinquantenaire du Séminaire de Rimouski, p. 101.

Voici les plus remarquables parmi les médecins qui ont étudié au collège-séminaire de Rimouski:

Le docteur Charles-A. Gauvreau (1873-81) qui en plus de l'exercice de sa profession a écrit Voyage de Fraserville, Au Bassin de Gaspé; il a aussi collaboré à l'Opinion publique,
au Glaneur et à La feuille d'Erable⁵¹.

Le docteur Ls-Joseph-Octave Sirois (1874-83), remporta le premier prix Morrin à Laval en 1887. Il devint gouverneur du collège des Médecins de 1898 à 1916 et vice-président de l'Association Médicale canadienne et de l'Association Médicale de la Province de Québec.(1909-12) Il collabora à l'Union médicale, à la Revue médicale de Montréal et au Bulletin médical de Québec.⁵² Il fut un apôtre constant de la tempérance.

Le docteur François-Joseph Langlais (1877-81) qui devint Gouverneur du Collège des Médecins et des Chirurgiens de la Province de Québec de 1900 à 1906, fut décoré, en juillet 1937, par Mgr Georges Courchesne de Rimouski de la Croix de Saint-Germain du Mérite diocésain⁵³.

51 ASR, Répertoire des publications des anciens élèves.

52 Alphonse Fortin, Ibid., p. 332

53 Ibid., p. 145

Le docteur Joseph Gauvreau (1882-90) fut nommé gouverneur du collège des Médecins en 1907. Il a été un artisan de la lutte en faveur de la tempérance. Très intéressé aux questions patriotiques, il fut le fondateur de la Ligue des Droits du français à Montréal en 1913. Il fut créé Chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem par Sa Sainteté le Pape Pie XI en 1926. Sa biographie de Michel Sarrazin lui valut le titre de Lauréat du Prix David en 1926. Il a aussi écrit d'autres biographies de médecins⁵⁴.

Le docteur Ernest Lavoie (1889-94) fut élu Gouverneur du collège des Médecins de 1934 à 1938⁵⁵.

Le docteur Josué Pineau (1884-92) a obtenu le prix Morrin à deux reprises et fut décoré de la Croix de St-Germain du Mérite diocésain, en avril 1940, par Mgr Georges Courchesne.⁵⁶

Quelques anciens se sont livrés au journalisme et occupèrent des postes de directions dans la presse: J.-Georges Colclough (1882-86) fut rédacteur au National Press de Dublin et à des revues économiques, il fut aussi secrétaire de l'Association des Chambres de Commerce de Paris et contribua à l'amélioration des relations commerciales anglo-françaises⁵⁷; Joseph

⁵⁴ Ibid., p. 308.

⁵⁵ Ibid., p. 311.

⁵⁶ Ibid., p. 333

⁵⁷ ASR, Album de coupures. Hommes et choses, p.92.

François Olivar Asselin (1886-92) fut rédacteur au Devoir, à la Patrie, à l'Action Catholique, à l'Action de Jules Fournier; il fonda le Nationaliste et devint le précurseur de l'Action⁵⁸ française ; Edgar Couillard (1890-1900) fut directeur de l'Institut Canadien de Québec⁵⁹ ; Eudore Couture (1897-1906) devint directeur et rédacteur en chef du Progrès du Golfe en 1919 et conserva ce poste jusqu'à 1951⁶⁰ ; Joseph Michaud (1902-06) accéda à la direction de la Minerve de 1921 à 1925, il rédigea le Rapport de l'Enquête Coderre sur la police de Montréal en 1924-25⁶¹ .

D'autres anciens se sont enrôlés comme zouaves pontificaux en 1869: Josué Pineau et Alphonse Dubé qui terminaient leurs études classiques cette année-là; à eux se joignent,⁶² Alfred Martin, Louis Garon et Alphonse Martin .

Trois anciens recevront de hautes décorations: Josué Pineau (1862-69) et Herménégilde Lepage (1864-70) seront nommés Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire et Joseph-Etienne Gagnon (1874-80) sera créé Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire⁶³ .

⁵⁸ Alphonse Fortin, Ibid., p. 164.

⁵⁹ ASR Fiches d'inscription.

⁶⁰ Ibid.

⁶¹ Ibid.

⁶² Ibid.

⁶³ Ibid.

Reppelons que quelques anciens ont émigré hors de la Province: 3 prêtres, 6 médecins, 1 instituteur, 3 hommes d'affaires sont allés travailler auprès de leurs compatriotes de langue française dans le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse; 8 prêtres et 5 médecins ont gagné les provinces de l'Ouest; 4 missionnaires portèrent le message évangélique au Labrador; 16 prêtres, 9 médecins, 24 autres professionnels ont pris le chemin des Etats-Unis rejoignant les nombreux Canadiens français déjà établis là-bas. Il est un nom que nous devons spécialement relever, le docteur Florian Ruest de Pawtucket, R.I., médecin-reviseur en chef de la société nationale des Canadiens français, l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique. Voici en quelques termes l'abbé Antoine Bérubé le présentait à l'occasion d'un banquet offert aux anciens du Collège-séminaire de Rimouski lors du Cinquantième anniversaire de la fondation canonique,

Messieurs, vous connaissez sans doute ces campagnes financières organisées et conduites si admirablement dans nos centres canadiens de la Nouvelle-Angleterre, campagnes par lesquelles déjà plus de deux millions de dollars ont été prélevés pour nos églises, nos collèges et nos écoles canadiennes-françaises, pour la conservation de la race canadienne-française aux Etats-Unis. Eh bien! savez-vous qui a été l'initiateur de ce mouvement? qui a inauguré cette campagne? Je suis heureux de la proclamer: c'est un laïque; mieux encore: c'est un ancien élève du Séminaire de Rimouski, le docteur Florian Ruest, de Pawtucket, R.I.⁶⁴.

64 L'abbé Antoine Bérubé, dans les Fêtes du Cinquantième anniversaire du Séminaire de Rimouski, p.141

C. Dans la vie politique canadienne.

Le premier nom qui vient à l'esprit est bien celui de Sir Eugène Fiset (1886-94). Après avoir participé à la guerre sud-africaine, il reçut la décoration de l'Ordre du Service Distingué. Il devint sous-ministre de la Milice et de la Défense en 1906. Pour ses bons services pendant la guerre de 1914-18, il reçut le titre de Commandeur de la Légion d'Honneur (France) et de l'Ordre de la Couronne de Belgique; Officier de Première Classe de l'Ordre de Saint Sava (Serbie), on lui décerna la Médaille du Service Militaire de Tchécoslovaquie. Il fut élu député aux Communes de 1923 à 1935 et nommé Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, le 14 décembre 1939⁶⁵.

Une autre figure marquante de la politique canadienne honore le collège-séminaire de Rimouski, il s'agit de l'Honorable Ernest Lapointe (1889-95). D'abord député de Kamouraska, puis membre du Conseil Privé de Sa Magesté pour le Canada, il fut nommé Ministre de la Marine et des Pêcheries dans le cabinet King avant d'être assermenté Ministre de la Justice. Il représenta le Canada avec l'Honorable King à la Conférence Impériale de 1926. Il fut le chef de la Délégation canadienne à la 19e Assemblée de la Société des

65 Alphonse Fortin, op. cit. p. 5.

Nations, à Genève, en 1938⁶⁶. A l'occasion de la signature du premier traité international avec les Etats-Unis, par M. Lapointe, la Presse du 23 avril 1923 faisait aussi l'éloge de l'homme politique:

Il est né dans un comté presque complètement rural: il a étudié à Rimouski, petite ville d'un comté rural; il a pratiqué le droit à Fraserville, chef-lieu de deux comtés agricoles, il fut longtemps député du comté de Kamouraska où il y a en grande majorité des "habitants", c'est ce qui a toujours gardé à Monsieur Lapointe une certaine indépendance d'ailleurs qui, si elle l'éloignait un peu des politiciens le rapprochait davantage du peuple de nos campagnes⁶⁷.

Au nombre des autres anciens qui furent élus députés, il faut nommer Charles-A. Gauvreau (1873-81), député de Témiscouata, 1898; Herménégilde Boulay (1875-81), député fédéral de Rimouski-Matane en 1911; Louis-Philippe Gauthier (1883-93), député fédéral de Matane; Emmanuel D'Anjou (1896-1907),⁶⁸ élu député de Rimouski en 1917.

Dans l'arène provinciale, le nom de Louis Joseph Moreault (1894-1902) est resté célèbre comme député de Rimouski.

66 Ibid. p. 19.

67 ASR, Album de coupures, p. 115

68 ASR, Fiches d'inscription et Album des anciens.

A la législature du Manitoba, on trouve Charles-Alphonse Martin⁶⁹ (1862-66) qui a émigré dans cette province .

A ces hommes qui se sont distingués dans la vie politique, nous joignons trois avocats qui, après avoir assisté des ministres, soit comme secrétaire, soit comme sous-ministre, furent nommés juges: Antonio Couillard (1886-94), Romuald Fiset (1879-89), Alphonse Métayer (1897-1901)⁷⁰ .

Cette étude de l'orientation des finissants et des non-finissants du collège-séminaire de Rimouski nous a révélé une forte proportion de finissants soit 47.4%; si l'on ajoute les 87 finissants qui ont terminé ailleurs, le pourcentage monte à 64.4%. C'est un chiffre imposant pour la période étudiée quand on connaît les difficultés qu'il fallait vaincre pour entreprendre et compléter des études secondaires, mais il peut être attribué à un recrutement sélectif, fait au niveau des paroisses et du cours commercial qui se donnait au collège.

Nous constatons que 19 paroisses ont envoyé plus de 5 élèves et que le Bic, Saint-Arsène, Saint-Anaclet, Métis et le Sacré-Coeur ont enregistré la plus forte persévérance. Si la

69 Ibid.

70 ASR, Fiches d'inscription et Album des Anciens

paroisse de Rimouski compte le plus nombre de finissants, soit 68 sur 166, et qu'il y en a de plus, 17 qui vont terminer ailleurs, apparemment pour accélérer des études postérieures; le taux de persévérance atteint ainsi 51.2%, il est loin d'être très élevé et on peut l'attribuer à la grande facilité d'accès ainsi qu'au régime d'externat qui, d'après la mentalité de l'époque, ne favorisait pas les progrès dans les études secondaires.

L'étude des professions choisies nous a amenée à la conclusion prévue; la prêtrise absorbe 141 finissants au collège de Rimouski, soit 57.3%. Les carrières libérales occupent le second rang avec 32.9%: les médecins viennent en tête avec 45, suivis des avocats, 22; il y eut seulement 6 notaires; Naturellement, la classe agricole fournit le plus de prêtres: 95 sur 171.

Quant aux 186 non-finissants, nous avons constaté qu'ils ont choisi des carrières plutôt commerciales et un bon nombre se sont dirigés vers les fonctions publiques et administratives. Plusieurs ont émigré aux Etats-Unis; quelques-uns vers l'Ouest canadien et les Maritimes.

Nous avons constaté que plusieurs anciens se sont signalés par des activités plus évidentes sur le plan religieux, professionnel et politique, ce qui nous permet d'affirmer que le collège-classique de Rimouski, au XIXe siècle a largement contribué au relèvement intellectuel de la région bas-laurentienne.

CONCLUSION

Ce mémoire visait à faire connaître certains aspects de l'histoire du collège-séminaire de St-Germain de Rimouski. Il a évidemment négligé les événements sur lesquels on insiste habituellement dans les études historiques des institutions pour mettre l'accent sur les élèves dans leur être et dans leur comportement.

Nous avons l'impression au départ qu'une forte proportion de fils d'agriculteurs avaient fréquenté le collège-séminaire de Rimouski, mais nous n'avons pas de chiffres précis sur l'origine géographique et sociale de ces élèves. Nous avons établi quelques statistiques sur le genre de familles qui envoyaient leurs fils au collège, très souvent appuyés par des bienfaiteurs ecclésiastiques ou laïcs qui se sont faits les généreux donateurs en faveur d'un très grand nombre d'élèves peu fortunés. Nous avons constaté que le paiement des comptes se faisait très souvent par des effets agricoles, mais que très peu d'élèves quittaient l'institution avec des dettes. Il faut toutefois noter que les pensions exigées étaient très faibles et que le collège devait faire appel à la générosité de toute la population pour boucler le budget; surtout au début du XIX^e siècle, l'Etat ne secondait pas beaucoup les collèges classiques si ce n'est par une faible subvention. Ce collège-séminaire a donc survécu grâce au vouloir-faire qui animait les dirigeants

religieux secondés par l'autorité civile locale. Signalons que, même si le collège de Rimouski a formé des hommes politiques de valeur, les Archives ne révèlent pas d'aide patronale particulière de la part de l'un ou de l'autre, du moins pour la période étudiée.

Quant à l'âge de ces élèves, en mettant de côté les exceptions ou mieux les vocations tardives, nous en sommes venus à la conclusion que les élèves de ce temps ne terminaient pas plus vieux que ceux de 1943, car le cours classique de cette époque ne comportait que six ans précédés généralement de quatre années d'études commerciales.

Nous avons également constaté que la persévérance scolaire était très élevée pour le temps et que les élèves arrivaient mieux préparés pour entreprendre des études classiques à partir de 1880, preuve que le système scolaire du primaire s'améliorait graduellement, dans les paroisses bas-laurentiennes. Ceux qui abandonnaient les études classiques discontinuaient généralement en Humanité et en Versification; plusieurs optaient pour un métier différent de celui de leurs parents. Quelques-uns émigrèrent aux Etats-Unis, suivant ainsi la vague d'exil qui a caractérisé la fin du XIXe siècle.

L'étude des orientations prises par les finissants et les non-finissants de ce collège-séminaire nous a permis d'établir des rapports vocation-origine géographique et sociale.

Les statistiques ainsi obtenues démontrent que les classes agricoles et ouvrières ont contribué pour une très large part à la formation des élites canadiennes françaises. C'est dire que le collège classique, du moins pour le XIXe siècle a été un important facteur dans la pyramide sociale.

Au terme de cette étude, nous exprimons le souhait que cette recherche soit complétée par la comparaison établie avec d'autres collèges enracinés dans un milieu rural pendant la même période et aussi avec des collèges nés dans des régions urbaines. Toutes les données quantitatives ainsi recueillies permettraient de porter un jugement plus objectif sur le rôle joué par nos collèges classiques à la fin du XIXe siècle, car étant donné l'état des recherches sur l'histoire de l'éducation, nos timides incursions dans le domaine de l'histoire comparée demeurent très incomplètes.

APPENDICE I

Liste des métiers et des fonctions publiques exercés par les parents des élèves inscrits au collège-séminaire de Rimouski de 1863 à 1903

1. Métiers divers

Boucher	Maçon
Boulangier	Mécanicien
Capitaine	Menuisier
Charpentier	Meublier
Charretier	Navigateur
Charron	Ouvrier
Confiseur	Pêcheur
Cordonnier	Peintre
Corroyeur	Photographe
Ferblantier	Pilote
Forgeron	Plâtrier
Imprimeur	Tailleur
Journalier	Tanneur

2. Métiers reliés directement au commerce

Agent d'assurance	Entrepreneur
Agent général	Hôtelier
Commis	Voyageur de commerce
Contracteur	

3. Fonctions publiques

Agent des Terres	Grand connétable
Conducteur de malle	Greffier
Député	Inspecteur d'écoles
Douanier	Maître de poste
Garde-Forêtier	Registrateur
Garde-phare	

4. Employés pour une compagnie de chemin de fer

Chef de gare	Opérateur
Employé C.N.R.	Sectionnaire

APPENDICE 2

1. Elèves qui ont fréquenté le collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

H = Humanités	R = Rhétoriques
V = Versification	P = Philosophie
B = Belles-Lettres	

Barry, David: av. H.	Laliberté, Thomas: av.V,ap.B
Barry, Edmond: av. H	Lamontagne, Georges: av. V
Bégin, Philippe: ap. R	Leblanc, Arthur: av. P.
Bérubé, Phill-Antoine: av.P	Lévesque, Adrien: av. B
D'Amours, Zénon: av. B	Martin, Emile: ap. H.
Déry, Alexis; ap. B	Moreau, Philippe: av. B
Desrosiers, Victorien: av. V	Pelletier, Joseph: av. R
Dionne, Léonidas: ap. R	Pelletier, Zéphirin: av.V,ap.V
Dubé, Alphonse: av. P	Pineau, Ferdinand: ap. P
Gingras, Ernest: av. B	Pineau, Josué: ap. B
Jouvin, Phil.-Auguste: ap. B	Ross, Auguste: av. H

2. Elèves qui ont fréquenté le Petit Séminaire de Québec.

Barry, Edmond: ap. H	Gauthier, Ls-Philippe: ap. R
Belles-Isles, Alphonse: ap. P	Garneau, Alphonse: av. V; ap.R
Belzile, Thuribe: av. R	Guimont, Joseph: ap. B
Bellerive, Edouard: av. P	Landry, Napoléon: av. B
Bernier, Paul-Emile: ap. R	Langlois, François-Jos.: ap. R
Bérubé, Cajétan: ap. R	Larrivée, Arthur: ap. R
Bérubé, Phil.-Antoine: av. P	Maguire, Eustache: ap. B
Chénard, Joseph: ap. R	Martin, Valmont: ap. R
Côté, Joseph: ap. R	Métayer, Alphonse: ap. B
Côté, Ovide: av. R	Poirier, Cajetan: ap. P
Côté, Thomas: av. R; ap. R	Ringuet, Adhémar: ap. P
Dubé, Jos.-Patrice: av. V	Sylvain, Emile: ap. R
Durette, Eugène: ap. B	Tessier, Emile: av. B; ap. B

3. Eleves qui ont fréquenté le collège de Lévis

Drapeau, Mousseau: av. V
Gagnon, Joseph-Etienne: ap. P
Rioux, Cyprien: ap. H

4. Elèves qui ont fréquenté le collège de Nicolet

Barry, David: av. H
Barry, Edmond: av. H
Dargy, Salomon: ap. B
Dumas, François: av. B
Roy, Joseph-Raymond: ap. P

5. Elève qui a fréquenté le collège de Saint-Hyacinthe

Perron, Alphée: ap. P

APPENDICE 3

Règlement provisoire depuis l'Ascension jusqu'à la Quasimodo inclusivement

Pour les jours ordinaires.

Heures	Avant-midi
8 1/2	Etudes
9	Classe
10 3/4	Récréation et précautions
11	Ecriture. Etudes
11 1/2	Diner
Heures	Après-midi
1	Etudes
1 1/2	Classe
3 1/4	Récréation
3 1/2	Etude
4 1/4	Chapelet et sortie

Pour les dimanches et fêtes.

Heures	Avant-midi
9	Etudes
10	Grand'messe (à laquelle on ira en silence, 2 à 2)
Heures	Après-midi
1	Etude ou Catéchisme ou cérémonies
1 1/2	Vêpres (on ira comme à la messe)
2 1/2	Etudes
3 1/2	Chapelet et sortie

Depuis la Quasimodo jusqu'à juillet

8	Etudes
9	Classe
10 3/4	Récréation et précautions
11	Ecriture ou étude
11 1/2	Diner
N.B. Pour les heures de l'après-midi, suivre le règlement ordinaire.	

Règles:

1. Le silence pendant les études et les classes sera toujours rigoureusement exigé.
2. Chaque exercice commence par une prière et se terminera ainsi.
3. Tous les jeudis, il y aura congé. S'il arrive une fête sur semaine, le congé sera transféré à un autre jour, selon le bon plaisir de MM les professeurs.
4. Les élèves se confesseront une fois par mois.
5. Après une absence pour maladie, ou autre raison, tout élève avertira M. le Président des commissaires.
6. Quiconque enfreindra ce règlement sera puni et s'il refuse la punition, il sera renvoyé de la maison par MM les commissaires.

Approuvé par

Georges Potvin, président

Edouard Martin

J.M. Hudon

André-Elzéar Gauvreau

Pierre Ringuet

Le 15 janvier 1862.

INDEX ALPHABETIQUE

-A-

	Pages
Académie française	132
Allaire, abbé J.-B.-A.	XII, 50
Anglais	33
Angleterre	32
April, Jos.	86
Asselin, L.-N.	55
Asselin, Olivar	XIV, 130, 138
Association médicale	136
Attleboro	47
Audet, F.-X.	51
Audet, Louis-P.	XIV, 34
Audet, Nicolas	49, 50
Audet, Pierre-Célestin	50

-B-

Baie-des-Chaleurs	18, 32
Baie-des-Sables	21, 49, 69, 96, 106
Baie d'Hudson	18, 128
Baillargeon, Mgr C.F.	47, 60, 61, 112
Banville, Edouard	61
Bas-Canada	XIII, 32, 34
Bas-Saint-Laurent	XV, XVI, 1, 14, 39, 40
Bastien, Hermas	XIV, 130
Beauport	21
Belgique	140
Bellavance, Père Samuel	134
Benoist, Emile	XIV, 20
Bernier, L.-N.	49, 50
Bérubé, Antoine	47, 48, 51, 139
Bic ... XII, XVI, 13, 32, 38, 39, 69, 70, 86, 105, 107, 114, 117, 121, 122, 133, 142	
Blais, Mgr André-Albert	XI, 48, 56, 58
Blanc-Sablon	17, 18
Blanchard, Raoul	XIV, 8, 32, 33, 129
Blouin, Fr.-A.	51
Blouin, R.-Adelme	50
Boissonnault, Chs-Marie	XIV, 104
Bolduc, abbé Majorique	21
Bonnaventure	15, 17, 18, 25, 26, 27, 34, 40, 70, 71
Bouillon, Alexandre	134
Bouillon, Louis	96
Boulay, Herménégilde	141

-C-

-C-	Pages
Cacouna	36, 105
Campbelton	131
Canada ...XIII, XIV, XV, 18, 12, 32, 33, 48, 52, 122, 128, 129, 131, 140	
Canadiens	14, 15, 128, 139
Cannuel, Nicolas,	38
Cap-Chat	XIII
Carbonneau, Mgr Alphonse	XIII
Carleton	86, 106
Caspédia	52
Cassivi, Emilie	51
Chalifour, Théodore	104
Charron, abbé Fortunat	XIII, 133
Chatam	131
Chénard, Charles	38
Chénard, Joseph	117
Chénard, Ls-A.	122
Chénard, Ls-Philippe	86
Chevalier de l'Ordre de St-Grégoire	138
Chevalier de l'Ordre du St-Sépulcre	137
Choquette, chan. C.-P.	XIV
Chouinard, Antoine	50
Chouinard, abbé E.-P.	XIII
Chouinard, abbé Gonzague	133
Clerc de Saint-Viateur	113
Cloridorme	122
Coderre	138
Colclough	32
Colclough, Père Edgar	134
Colclough, Georges	86, 137
Colclough, Richard	86
Collège des médecins	136, 138
Colombie canadienne	128
Commandeur de l'Ordre de St-Georges	138
Côte Nord	17, 21, 31
Côté, Arthur	97
Côté, chan. Joachim Victor	135
Couillard, Antoine	142
Couillard, Edgar	138
Couillard, J.-T.	7
Courchesne, Mgr Georges	136, 137
Couture, abbé Elzéar	IX, 15, 97
Couture, Eudore	138
Croix de Saint-Germain	137
Croteau, Tancrède	21

INDEX ALPHABETIQUE

154

-D-

Pages

Dainville, Père François de	XIV, 3, 12
D'Amours, Alphonse	49, 132
D'Amours, abbé Jos.-Arthur	133
D'Anjou, Emmanuel	141
Dakota	121
David, prix	137
Derome, Jules	97
DeChamplain, abbé Joseph	132
DeChamplain, André	96
Desbiens, Mgr Eudore	132
Desgagnés, Charles	61
Dominicains	112, 131
Douglastown	86
Douville, abbé J.-A. Ir.	XIV
Dubé, Alphonse	82, 138
Dublin	137
Dugas, Alfred	96
Dumais, F.-X.	86

-E-

Ecossais	33
Education, faculté	35
Etats-Unis ... 14, 31, 32, 48, 53, 84, 128, 129, 130, 139, 141, 143, 145	

-F-

Farinacci, Henry	33
Faucher, Albert	XIV
Fiset, Sir Eugène	140
Fiset, Romuald	142
Fleury-Giroux, Marie	XV, 40
Fortin, Alphonse	XII, 117, 123, 131, 138, 141
Fournier, Jules	138
Fournier, Magloire	50
France	3, 12
Fraserville	51, 136
Fusilliers du St-Laurent	135

-G-

Gagnon, Isidore	86
Gagnon, Jos.-Etienne	138
Gagnon, Serge	I, XV, 54
Galarneau, Claude	3

	Pages
Garon, Joseph	5
Garon, Louis	138
Garon, L.-F.	5
Garon, Pierre	104
Gaspé, Baie de	33,136
Gaspé, comté ...	XIII,15,17,18,25,26,27,34,40,70, 71
Gaspésie	XVI,21,33,40,72
Gauthier, Ls-Philippe	141
Gauvin, André-Albert	XI
Gauvreau, André Elzéar	63
Gauvreau, Charles-A.	XV,14,136,141
Gauvreau, Joseph	130,137
Gauvreau, Pierre	86
Gauvreau, Pierre-Antoine	51
Gauvreau, Valmore	97,128
Gingras,Ernest	96
Golfe St-Laurent	132
Gosselin, André	XV,13
Gravellbourg	132
Guatemala	128
Guay, abbé Charles	XV,4,53
Guernesey, Ile	4

-H-

Hamelin, Jean	XV,7,13,1277
Hamelin, Louis-Edmond	XV,116
Hudon, J.-M.	63

-I-

Intercolonial	13,32
Institut canadien	138
Institution royale	34
Instruction publique, surintendant	XIII
Isle-Verte	I,XI,2,36,69,70,73, 105

-J-

Jean, Père Josaphat	134
Jésuites	52,112,113

-K-

Kamouraska	18,34,71,140,141
King, Honorable	140

-L-	Pages
Labarrère-Paulé, André	XV, 122
Labrador	132
Lafrance, Pierre	86, 133
Lahaye, Pierre-Léon	49, 50, 64
Laliberté, Ferdinand	64
Laliberté, Thomas	87
Lamontagne, abbé Armand	XIII, 58, 98
Langevin, Mgr Edmond	48, 55
Langevin, Mgr Jean	XI, XV, 14, 16, 18, 20, 21, 35, 48, 51, 52, 53, 56, 62, 66
Langis, L.-J.	51
Langis, Samuel	132
Langlais, Fr.-Jos.	136
Lapointe, Ernest	86, 140
Laval, faculté de Médecine	XIV, 104
Lavoie, Ernest	137
Lavoie, Joseph	121
Lavoie, Lucien	97
Leblanc, Arthur	82
Lemieux,	97
Léonard, Mgr Jos. Romuald	86, 131
Lepage, Herménégilde	138
Lepage, Louis	61
Lepage, Mlle	22
Lescelleur, John	122
Lessard, Claude ...	XV, XVI, 3, 12, 21, 24, 78, 81, 84, 109, 116, 120, 124
Letellier, Luc	55
Lévesque, Ulric ...	XVI, 3, 16, 21, 23, 28, 78, 81, 84, 93, 94, 116, 127
Lévis, collège de	XI, 2, 84
Lewiston	22
Ligue des droits du français	137
Londres	128
Lotbinière	64

-M-

Maine	18
Malbaie, St-Georges	51
Manitoba	128, 142
Manche	33
Maria	69, 72
Marie-Reine du clergé	134
Martin, Alfred	138
Martin, Alphonse	138
Martin, Edouard	63

INDEX ALPHABETIQUE

157

	Pages
Martin, Louis	61, 138
Martin, Yves	XVI, 14
Matane	XIII, 31, 36, 69, 87, 106, 107, 141
Matapédia	XIII, XVI, 13, 14, 133
Matte, Auguste	96
McDonald	32
McGill	104
Mélançon, Mgr Jos. Arthur	131
Memramcook	84
Métayer, Alphonse	142
Métis	106, 107, 142
Michaud, abbé Jos.-David	XVI, 13, 32, 133
Michaud, Horace	128, 138
Milice canadienne	135
Minerve	138
Moncton	132
Montmagny	21, 49
Montréal	33, 81, 84, 87, 104, 107, 109, 112, 120, 122, 138
Morin, abbé Cléophas	XIII, 50
Morin, Elias	86
Moreault, Chs-Joseph	133
Moreault, Louis-Joseph	141
Morissette, abbé Damase	21, 49
Morissette, Alphonse	21, 49
Morrin, prix	136, 137

-N-

Nadeau, Gabriel	49, 50
New-Port	96
New-Richmond	52
Nicolet, collège-séminaire ...	XIV, XV, XVI, 3, 10, 12, 21, 24, 78, 81 84, 89, 109, 116, 119, 120, 124
Nord-Ouest	128
Nouveau-Brunswick	18, 22, 128, 139
Nouvelle-Angleterre	XVI, 14, 15, 32, 128, 139
Nouvelle-Ecosse	139
Nouvelle-France	135

-O-

Oblats	113
Ontario	22, 128
Ottawa	53
Ouest, provinces de l'	13, 123, 134, 143

-P-

Pages

Paquet, Gilles	XVI,15,128
Paradis, Luc-Philippe	87
Parent, Cléophas	21
Parent, rapport	59
Paris	137
Pawtuket	139
Pelland, Alfred	XVI,72
Pelletier, Jos. Philippe	22
Percé	31,69, 72
Percy, Alfred Philippe	21
Père Blanc	112
Père de Sainte-Croix	113
Picard	49
Pineau	97
Pineau, Josué	61,138
Pointe-au-Père	37
Portneuf	17,18
Potvin, abbé Georges	IX,7,55,61, 63, 64, 112
Poulin, F.-X	5
Pouliot, J.-B.	51
Powers, Maurice	52
Prével, Dame Georges	51
Price Brothers	32

-Q-

Québec, archevêque de	63,112,131
Québec, archidiocèse de	8,60,62
Québec, Petit séminaire de	XI,2,60, 64,81
Québec, province de	XIV,XVI,7,13,34,48, 136,138,140
Québec, (ville)	XV,84,96,104, 107,112

-R-

Racine, Mgr Jean	117
Rédemptoristes	112,113
Rimouski, archevêché de	2,35,49
Rimouski, archives judiciaires de	I
Rimouski, cathédrale de	50
Rimouski, commission scolaire de	X
Rimouski, comté de... XIII,15,17,18,24,25,26,27,34,40,71, 141	
Rimouski, diocèse de	XIII,21,48
Rimouski, évêque de	56,62,64,131
Rimouski, Paroisse de ... 2,4,6,7,13,20,36,38,39,50,69,96,131	
	105,107,114,128, 143

INDEX ALPHABETIQUE

159

Pages

Ringuet, Adhémar	104
Ringuet, Pierre	63
Rioux, abbé Grégoire	I
Rioux, Jean-Nérée	96
Rivière-du-Loup	13,21, 51
Robin, Philippe	72
Roby, Yves	XV,7,13,127
Rouleau, card. Raymond-M. (Félix)	131,135
Rouleau, Luc et David	97
Roy, abbé Camille	XVI,109
Roy, abbé Jos.-Alphonse	133
Roy, Clément	133
Roy, Jos.-Elzéar	135
Roy, Jos.-Raymond	50
Roy, Mgr Lionel	2,49,133
Ruest, Florian	139
Ruthènes	134

-S-

Sacré-Coeur	XII,31,39,69,70,105,142
Saguenay	17
Saint-Anaclet	XII,37,39,105,107, 142
Saint-Arsène	31,96,105,107,114,133, 142
Saint-Boniface	81, 133
Saint-Dunstan	84
Sainte-Anne-de-la-Pocatière ...	XII,XV,XVI,2,3,5,16,17,22, 24
28,47,60,78,81,82,84,87,89,93,94,114,	127
Sainte-Anne-de-la-Pocatière, paroisse	21,24,64,84
Sainte-Anne-des-Monts	XIII,96
Sainte-Félicité	50
Sainte-Flavie	XII,38,39,69,96,105
Saint-Eloi	86,105,114
Sainte-Luce	39,50,96,105,107,114
Sainte-Marie	84
Saint-Modeste	86
Saint-Ephrem de Tring	21
Saint-Fabien	XII,39,69,70,86,105,107,114
Saint-François de Sales, société de	51
Saint-Germain de Rimouski	I,X,XI,XIII,2,5,6,52,63,73,119
Saint-Hyacinthe	XIV,53,84
Saint-Jean-Baptiste, rue	2
Saint-Laurent	18

INDEX ALPHABETIQUE

160

	Pages
Saint-Laurent, Ulfranc	61
Saint-Michel de Bellechasse	49
Saint-Octave	106
Saint-Pierre, J.-B.	4
Saint-Roch de Québec	106, 107
Saint-Simon	XII, 39, 69, 70, 105, 114
Saint-Thomas	131
Salem	22
Sandwich	84
Sarrazin, Michel	137
Savard, Pierre	XVI, 116
Sherbrooke	53, 117
Sioux	121
Sirois, Louis-Octave	136
Société des Nations	134, 140
Sorel	21
Sylvain, abbé R.-Philippe	XIII, XIV, 132
Sylvain, Georges	55

-T-

Tanguay, abbé Cyprien	4, 5
Tchcoslovaquie	140
Témiscouata ...	XIII, 14, 15, 17, 18, 21, 25, 26, 27, 34, 40, 71, 141
Tessier, F.-Auguste	51
Têtu, abbé François	XII, 17
Théberge, Tobie	49, 50
Thériault, Narcisse,	86
Tloa, évêque de	60
Trapistes	112
Trois-Pistoles ...	XV, 14, 21, 36, 49, 69, 86, 105, 107, 114
Turgeon, Mgr	5
Union St-Jean-Baptiste d'Amérique	139
Université d'Ottawa	35
Université Laval	XII, XVI, 2, 3, 82, 101, 104, 109, 120, 121
Ukraine	134

-V-

Vachon, André	XVI, 120
Valleyfield	131
Verreault, Urbain	123
Verreault, Zéphirin	96
Vézina, Chanoine O.-D.	22
Vézina, Mlle	21
Voyer, Louis	22

INDEX ALPHABETIQUE

161

-W-

Pages

Welch, Ernest	122
Wisconsin	33

SOMMAIRE

Le collège-séminaire de Rimouski a pris naissance dans la dernière moitié du XIX^e siècle. Pour faire une étude de cette institution, il nous a paru important de mettre l'accent sur la clientèle scolaire plutôt que sur les événements qui ont marqué l'évolution de ce collège. Pour ce genre d'étude, il va sans dire que les archives du collège-séminaire de Rimouski, de l'archevêché et les greffes du palais de Justice de la région furent les principales sources de renseignements.

Dans le premier chapitre nous avons montré que le recrutement fut plutôt faible et que les 519 élèves inscrits pendant les quatre premières décennies du collège, soit de 1863 à 1903, sont originaires du diocèse de Rimouski dans une proportion de 92%. Rimouski, Trois-Pistoles, La Bic, la Baie-des-Sables, Ste-Luce, St-Arsène ont envoyé le plus grand nombre d'élèves. Les conditions démographiques et économiques défavorables, de même que l'incendie du collège en 1881, semblent être les causes qui ont retardé les progrès de l'institution. Ces élèves se classent ainsi sur le plan socio-professionnel: 39.3% fils de cultivateurs; 27.3%, fils d'ouvriers; 15%, fils de marchands et 10.2%, fils de professionnels. En consultant les registres d'état civil de la région de Rimouski, nous avons pu constater que les élèves de ce territoire étaient issus de familles dont la moyenne des enfants atteint 9.8.

Même si les parents de ces élèves étaient peu fortunés, les registres de comptes révèlent que les frais de scolarité et les pensions , très peu élevées, se payaient assez régulièrement au moyen d'"effets variés" pendant les deux premières décennies et, plus ordinairement, en argent après 1881. Ceux qui ne pouvaient pas s'acquitter de leurs dettes étaient aidés par un système de bourses alimentées par des bienfaiteurs, par des successions, par des fondations et par diverses quêtes diocésaines. Le collège de Rimouski s'est donc maintenu grâce à l'aide de la population qui, malgré son ignorance, savait reconnaître la nécessité d'une maison d'enseignement secondaire dans sa région défavorisée.

Dans le deuxième chapitre, nous avons fait l'analyse de l'âge de ces élèves qui commençaient généralement des études classiques à 15.8 ans et terminaient à 22 ans. Le cours était réparti sur 6 années et était ordinairement précédé par 4 années d'études dites commerciales. Ces élèves persévéraient dans la proportion de 47.2%. C'est un indice fort élevé pour le temps, car le taux de persévérance descendra jusqu'à 15% pendant le premier quart du XXe siècle. Excluant ceux qui vont ailleurs pour terminer leur cours, il y a 35.9% des élèves qui abandonnent le cours classique pour des raisons variées: maladie, incapacité de poursuivre des études secondaires, renvoi pour inconduite, désir d'entrer le plus tôt

possible dans le monde du travail. L'abandon du cours classique est généralement proportionnel aux inscriptions dans chaque groupe social; mais la proportion de 43.4% chez les fils de professionnels dénote pour cette classe une tendance à la déchéance dans la hiérarchie sociale. Au chapitre troisième nous avons constaté que sur les 246 finissants au collège de Rimouski, 52% appartiennent à la région de Rimouski et ses environs. 87 élèves sont allés dans un autre collège, soit à Québec ou à Montréal tout en amorçant des études post-collégiales. La paroisse de Rimouski n'enregistre que 40.9% de finissants dans son collège; la grande facilité d'accès et le régime d'externat pour ses élèves peuvent être considérés comme les causes de cette faible persévérance. Quant à l'appartenance socio-professionnelle des finissants, nous constatons que 47.5% sont des fils de cultivateurs, 21.9%, des fils d'ouvriers, 16.6%, des fils de marchands et 6.5%, des fils de professionnels. 57.3% ont opté pour le sacerdoce. Le grand nombre de prêtres de cette époque peut être attribué à une formation chrétienne très austère dans les milieux familiaux et collégiaux et à des conditions d'instruction de plus en plus avantageuses. Les professions libérales accaparent 32.9% des finissants; les médecins et les avocats dominent et le nombre de notaires est plutôt faible. Les carrières d'ingénieurs, d'arpenteurs, de pharmaciens attirent peu de finissants. Les

non-finissants s'orientent nombreux vers le commerce et plusieurs émigrent aux Etats-Unis ou dans l'Ouest pendant la période de 1871-1891. Après des études post-collégiales, bon nombre de ces finissants sont sortis des rangs et se sont signalés dans le clergé, dans le monde professionnel et sur la scène politique.